

# EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 5 FEVRIER 2016

05/02/2016 - 1

Date de la convocation : 29 Janvier 2016. Nombre de membres en exercice : 60. Quorum : 31. Présents : 45. Pouvoirs : 11

Le vendredi 5 Février 2016 à 18 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'est réuni Salle Marceline du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

## ÉTAIENT PRÉSENTS:

Mme Nadine MORTELETTE, M. Bruno VANDEVILLE, M. Alain BOULANGER, M. Freddy KACZMAREK, M. Gilles POULAIN, M. Christian DORDAIN, M. Christian COURTECUISSÉ, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, M. Jean-Michel SZATNY, M. Frédéric CHEREAU, Mme Annick LOUVION, M. Daniel SELLIER, Mme Brigitte BONNAFFE-LERICHE, M. Jackie AVENEL, M. Jean-Luc DEVRESSE, Mme Nadia BONY, Mme Françoise PROUVOST, M. Franz QUATREBOEUF, M. Alfred BOULAIN, M. René LEDIEU, M. Lionel BLASSEL, Mme Florence GERARD, M. Alain WALLART, Mme Reine DEFRANCE, M. Jean-Michel MIROIR, M. Didier TASSEL, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Romuald SAENEN, M. Jean-Luc HALLE, M. Jean-Paul FONTAINE, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER, M. Thierry PREIN, M. Alain SEGOND, M. Alain MENSION, Mme Karine SKOTAREK, Mme Cosette MARQUETTE, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, M. Henri JARUGA, M. Patrick MERCIER, Mme Claudine PARNETZKI.

## EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Jean-Claude DHALLUIN (pouvoir à M. Jean-Luc HALLE), Mme Thérèse PARISSEAU (pouvoir à Jean-Michel SZATNY), Mme Monique PARENT (pouvoir à M. Lionel BLASSEL), M. Jean-Jacques PEYRAUD (pouvoir à Mme Reine DEFRANCE), Mme Annie GOUPIL (pouvoir à M. Jean-Michel MIROIR), Mme Nacéra SOLTANI (pouvoir à M. Jean-Paul FONTAINE), M. Martial VANDEWOESTYNE (pouvoir à Mme Caroline SANCHEZ), M. Lionel COURDAVAULT (pouvoir à Mme Cosette MARQUETTE), Mme Johanne MASLET (pouvoir à M. Christophe DUMONT), Mme Fatima LESPAGNOL (pouvoir à M. Henri JARUGA), M. Jean-Pierre STOBIECKI (pouvoir à M. Daniel SELLIER).

## EXCUSÉS :

Mme Marie-Pascale SALVINO, Mme Avida OULAHCENE, M. Guy CANNIE, M. Dominique RICHARD.

## ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :

Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Luc BERNARD, Directeur de l'Archéologie Préventive, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Jean-Jacques HERIN, Directeur du pôle Aménagement, Réseaux et Environnement, M. Ludovic DENNIN, Directeur de l'Assainissement, M. Frédéric FUND, Directeur Eau potable, Mme Frédérique NORMAND, Directrice Voiries-Electricité, M. Guillaume BOUQUET, Contrôleur de Gestion, Mme Claire GOLSE, Directrice du pôle Cohésion Sociale-Habitat, Mme Marie-Martine POIROT, Directrice du pôle Développement Territorial, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du pôle Développement Economique, M. David FRANCOIS, Directeur des Espaces Naturels, Mme Corinne CREQUIT, Responsable Prospective et financements extérieurs, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologies Information Communication.

## **2 – Instruction des dossiers droits des sols « ADS »**

### **2.1 – Changement d'option de la commune de Cantin pour l'instruction « ADS » à compter du 1<sup>er</sup> mars 2016 : passage de l'option 2 à l'option 1**

Monsieur le Président rappelle que l'article 134 de la loi ALUR du 24 mars 2014, modifiant l'article L422-8 du Code de l'Urbanisme a mis fin à la mise à disposition gracieuse des services de l'Etat au profit des communes de la CAD, pour l'instruction de leurs autorisations d'urbanisme.

La CAD a proposé à celles de ses communes adhérentes qui le souhaitent la mutualisation, sous son égide, de l'instruction de ces actes.

Pour rappel, la CAD propose différents niveaux de service à la commune, qui peut opter à sa convenance pour l'une des trois solutions suivantes :

- **Option 1** : Mutualisation de l'instruction de l'ensemble des actes et autorisations d'urbanisme (ADS), sauf les CUa
- **Option 2** : Mutualisation uniquement des PC et CUb
- **Option 3** : Aucune mutualisation

La Commune de Cantin qui a souscrit à l'option 2 par délibération du 5 mars 2015, rencontre des difficultés pour instruire les déclarations préalables et permis d'aménager, elle souhaite donc dès le 1<sup>er</sup> mars prochain opter pour l'option 1.

Le choix de l'option 1 aura pour contrepartie le versement par la Commune de Cantin à la CAD d'une participation financière annuelle de 2,50 euros par habitant/an.

Pour 2016, la participation sera proratisée en fonction de l'application des tarifs des 2 options (1,75 euros par habitant de janvier à février et 2,50 euros par habitant de mars à décembre).

La Commune accepte les stipulations de la convention « option 1 » annexée.

Je vous propose, après avis favorable du bureau :

- de m'autoriser ou mon représentant délégué à souscrire tous les actes nécessaires à la mise en œuvre de la présente décision.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

(Suivent les signatures)  
Pour Extrait Certifié Conforme  
Pour le Président,  
Le Vice-Président délégué,

**Jean-Paul FONTAINE**

# EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 5 FEVRIER 2016

05/02/2016 - 2

Date de la convocation : 29 Janvier 2016. Nombre de membres en exercice : 60. Quorum : 31. Présents : 45. Pouvoirs : 11

Le vendredi 5 Février 2016 à 18 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'est réuni Salle Marceline du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

## ÉTAIENT PRÉSENTS:

Mme Nadine MORTELETTE, M. Bruno VANDEVILLE, M. Alain BOULANGER, M. Freddy KACZMAREK, M. Gilles POULAIN, M. Christian DORDAIN, M. Christian COURTECUISSÉ, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, M. Jean-Michel SZATNY, M. Frédéric CHEREAU, Mme Annick LOUVION, M. Daniel SELLIER, Mme Brigitte BONNAFFE-LERICHE, M. Jackie AVENEL, M. Jean-Luc DEVRESSE, Mme Nadia BONY, Mme Françoise PROUVOST, M. Franz QUATREBOEUF, M. Alfred BOULAIN, M. René LEDIEU, M. Lionel BLASSEL, Mme Florence GERARD, M. Alain WALLART, Mme Reine DEFRANCE, M. Jean-Michel MIROIR, M. Didier TASSEL, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Romuald SAENEN, M. Jean-Luc HALLE, M. Jean-Paul FONTAINE, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER, M. Thierry PREIN, M. Alain SEGOND, M. Alain MENSION, Mme Karine SKOTAREK, Mme Cosette MARQUETTE, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, M. Henri JARUGA, M. Patrick MERCIER, Mme Claudine PARNETZKI.

## EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Jean-Claude DHALLUIN (pouvoir à M. Jean-Luc HALLE), Mme Thérèse PARISSEAU (pouvoir à Jean-Michel SZATNY), Mme Monique PARENT (pouvoir à M. Lionel BLASSEL), M. Jean-Jacques PEYRAUD (pouvoir à Mme Reine DEFRANCE), Mme Annie GOUPIL (pouvoir à M. Jean-Michel MIROIR), Mme Nacéra SOLTANI (pouvoir à M. Jean-Paul FONTAINE), M. Martial VANDEWOESTYNE (pouvoir à Mme Caroline SANCHEZ), M. Lionel COURDAVAULT (pouvoir à Mme Cosette MARQUETTE), Mme Johanne MASCLÉ (pouvoir à M. Christophe DUMONT), Mme Fatima LESPAGNOL (pouvoir à M. Henri JARUGA), M. Jean-Pierre STOBIECKI (pouvoir à M. Daniel SELLIER).

## EXCUSÉS :

Mme Marie-Pascale SALVINO, Mme Avida OULAHCENE, M. Guy CANNIE, M. Dominique RICHARD.

## ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :

Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Luc BERNARD, Directeur de l'Archéologie Préventive, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Jean-Jacques HERIN, Directeur du pôle Aménagement, Réseaux et Environnement, M. Ludovic DENNIN, Directeur de l'Assainissement, M. Frédéric FUND, Directeur Eau potable, Mme Frédérique NORMAND, Directrice Voiries-Electricité, M. Guillaume BOUQUET, Contrôleur de Gestion, Mme Claire GOLSE, Directrice du pôle Cohésion Sociale-Habitat, Mme Marie-Martine POIROT, Directrice du pôle Développement Territorial, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du pôle Développement Economique, M. David FRANCOIS, Directeur des Espaces Naturels, Mme Corinne CREQUIT, Responsable Prospective et financements extérieurs, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologies Information Communication.

## **3 – Finances**

### **3.1 – Rapport et Débat d'orientation budgétaire (ROB et DOB) dans le cadre de la préparation et du vote des budgets 2016**

Suivant les dispositions prévues par le CGCT (articles L5211-36 et L2312-1), le Président présente au conseil, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget, un rapport (ROB) sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette.

Ce rapport donne lieu à un débat au conseil, dans les conditions fixées par le règlement intérieur. Il est pris acte de ce débat par une délibération spécifique.

Le rapport susmentionné (document joint) comporte, en outre, une présentation de la structure et de l'évolution des dépenses et des effectifs. Ce rapport précise notamment l'évolution prévisionnelle et l'exécution des dépenses de personnel, des rémunérations, des avantages en nature et du temps de travail.

Il est transmis au représentant de l'Etat dans le département et aux communes membres.

Les lieux de mise à la disposition du public sont le siège de la CAD et les mairies des communes membres ; il fait l'objet d'une publication.

Il vous est proposé, après avis favorable du bureau, d'examiner le rapport joint en annexe à partir duquel le Conseil communautaire débatera des orientations susceptibles d'être mises en œuvre en 2016.

**A l'unanimité, le Conseil prend acte de la présentation du présent rapport et de la tenue du Débat d'orientation budgétaire 2016.**

(Suivent les signatures)  
Pour Extrait Certifié Conforme  
Pour le Président,  
Le Vice-Président délégué,

**Jean-Paul FONTAINE**

# EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 5 FEVRIER 2016

05/02/2016 - 3

Date de la convocation : 29 Janvier 2016. Nombre de membres en exercice : 60. Quorum : 31. Présents : 45. Pouvoirs : 11

Le vendredi 5 Février 2016 à 18 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'est réuni Salle Marceline du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

## **ÉTAIENT PRÉSENTS:**

Mme Nadine MORTELETTE, M. Bruno VANDEVILLE, M. Alain BOULANGER, M. Freddy KACZMAREK, M. Gilles POULAIN, M. Christian DORDAIN, M. Christian COURTECUISSÉ, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, M. Jean-Michel SZATNY, M. Frédéric CHEREAU, Mme Annick LOUVION, M. Daniel SELLIER, Mme Brigitte BONNAFFE-LERICHE, M. Jackie AVENEL, M. Jean-Luc DEVRESSE, Mme Nadia BONY, Mme Françoise PROUVOST, M. Franz QUATREBOEUF, M. Alfred BOULAIN, M. René LEDIEU, M. Lionel BLASSEL, Mme Florence GERARD, M. Alain WALLART, Mme Reine DEFRANCE, M. Jean-Michel MIROIR, M. Didier TASSEL, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Romuald SAENEN, M. Jean-Luc HALLE, M. Jean-Paul FONTAINE, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER, M. Thierry PREIN, M. Alain SEGOND, M. Alain MENSION, Mme Karine SKOTAREK, Mme Cosette MARQUETTE, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, M. Henri JARUGA, M. Patrick MERCIER, Mme Claudine PARNETZKI.

## **EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :**

M. Jean-Claude DHALLUIN (pouvoir à M. Jean-Luc HALLE), Mme Thérèse PARISSEAU (pouvoir à Jean-Michel SZATNY), Mme Monique PARENT (pouvoir à M. Lionel BLASSEL), M. Jean-Jacques PEYRAUD (pouvoir à Mme Reine DEFRANCE), Mme Annie GOUPIL (pouvoir à M. Jean-Michel MIROIR), Mme Nacéra SOLTANI (pouvoir à M. Jean-Paul FONTAINE), M. Martial VANDEWOESTYNE (pouvoir à Mme Caroline SANCHEZ), M. Lionel COURDAVAULT (pouvoir à Mme Cosette MARQUETTE), Mme Johanne MASCLÉ (pouvoir à M. Christophe DUMONT), Mme Fatima LESPAGNOL (pouvoir à M. Henri JARUGA), M. Jean-Pierre STOBIECKI (pouvoir à M. Daniel SELLIER).

## **EXCUSÉS :**

Mme Marie-Pascale SALVINO, Mme Avida OULAHCENE, M. Guy CANNIE, M. Dominique RICHARD.

## **ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :**

Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Luc BERNARD, Directeur de l'Archéologie Préventive, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Jean-Jacques HERIN, Directeur du pôle Aménagement, Réseaux et Environnement, M. Ludovic DENNIN, Directeur de l'Assainissement, M. Frédéric FUND, Directeur Eau potable, Mme Frédérique NORMAND, Directrice Voiries-Electricité, M. Guillaume BOUQUET, Contrôleur de Gestion, Mme Claire GOLSE, Directrice du pôle Cohésion Sociale-Habitat, Mme Marie-Martine POIROT, Directrice du pôle Développement Territorial, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du pôle Développement Economique, M. David FRANCOIS, Directeur des Espaces Naturels, Mme Corinne CREQUIT, Responsable Prospective et financements extérieurs, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologies Information Communication.

## **3 – Finances**

### **3.2 – Commission « Finances » - Modification**

La commission « Finances » est composée du Président de la CAD et de 15 membres désignés par le Conseil communautaire :

M. Lionel BLASSEL
M. Francis FUSTIN
M. Claude HEGO
Mme Monique PARENT
<b>M. Alain WALLART</b>
M. Christophe DUMONT
M. Alfred BOULAIN
Mme Nacéra SOLTANI
<b>M. Michel FACOMPRES</b>
M. Jean-Jacques PEYRAUD
M. Jean-Michel MIROIR
M. Dominique RICHARD
<b>M. Christian ENTEM</b>
M. Jean-Luc DEVRESSE
M. Frédéric CHEREAU

Après avis favorable du bureau, il est proposé au Conseil communautaire de procéder au remplacement de M. ENTEM, de M. FACOMPRES et de M. WALLART selon les règles s'appliquant en l'espèce :

- suivant les dispositions prévues par le CGCT (article L2121-22 par renvoi de l'article L5211-1), la composition de la commission doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communautaire,
- le Conseil communautaire peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au vote à bulletin secret pour opérer les nouvelles désignations (article L2121-21 du CGCT).

**Le conseil communautaire,**

- **DECIDE à l'unanimité, suivant les dispositions prévues à l'article L 2121-21 du CGCT, de ne pas procéder au vote au scrutin secret pour la désignation des membres de la commission,**
- **RECOMPOSE à l'unanimité, comme suit la commission :**

M. Lionel BLASSEL
M. Francis FUSTIN
M. Claude HEGO
Mme Monique PARENT
<b>Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER</b>
M. Christophe DUMONT
M. Alfred BOULAIN
Mme Nacéra SOLTANI
<b>Mme Florence GERARD</b>
M. Jean-Jacques PEYRAUD
M. Jean-Michel MIROIR
M. Dominique RICHARD
<b>M. Daniel SELLIER</b>
M. Jean-Luc DEVRESSE
M. Frédéric CHEREAU

(Suivent les signatures)  
Pour Extrait Certifié Conforme  
Pour le Président,  
Le Vice-Président délégué,

**Jean-Paul FONTAINE**

# EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 5 FEVRIER 2016

05/02/2016 - 4

Date de la convocation : 29 Janvier 2016. Nombre de membres en exercice : 60. Quorum : 31. Présents : 45. Pouvoirs : 11

Le vendredi 5 Février 2016 à 18 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'est réuni Salle Marceline du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

## **ÉTAIENT PRÉSENTS:**

Mme Nadine MORTELETTE, M. Bruno VANDEVILLE, M. Alain BOULANGER, M. Freddy KACZMAREK, M. Gilles POULAIN, M. Christian DORDAIN, M. Christian COURTECUISSÉ, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, M. Jean-Michel SZATNY, M. Frédéric CHEREAU, Mme Annick LOUVION, M. Daniel SELLIER, Mme Brigitte BONNAFFE-LERICHE, M. Jackie AVENEL, M. Jean-Luc DEVRESSE, Mme Nadia BONY, Mme Françoise PROUVOST, M. Franz QUATREBOEUF, M. Alfred BOULAIN, M. René LEDIEU, M. Lionel BLASSEL, Mme Florence GERARD, M. Alain WALLART, Mme Reine DEFRANCE, M. Jean-Michel MIROIR, M. Didier TASSEL, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Romuald SAENEN, M. Jean-Luc HALLE, M. Jean-Paul FONTAINE, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER, M. Thierry PREIN, M. Alain SEGOND, M. Alain MENSION, Mme Karine SKOTAREK, Mme Cosette MARQUETTE, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, M. Henri JARUGA, M. Patrick MERCIER, Mme Claudine PARNETZKI.

## **EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :**

M. Jean-Claude DHALLUIN (pouvoir à M. Jean-Luc HALLE), Mme Thérèse PARISSEAU (pouvoir à Jean-Michel SZATNY), Mme Monique PARENT (pouvoir à M. Lionel BLASSEL), M. Jean-Jacques PEYRAUD (pouvoir à Mme Reine DEFRANCE), Mme Annie GOUPIL (pouvoir à M. Jean-Michel MIROIR), Mme Nacéra SOLTANI (pouvoir à M. Jean-Paul FONTAINE), M. Martial VANDEWOESTYNE (pouvoir à Mme Caroline SANCHEZ), M. Lionel COURDAVAULT (pouvoir à Mme Cosette MARQUETTE), Mme Johanne MASCLÉ (pouvoir à M. Christophe DUMONT), Mme Fatima LESPAGNOL (pouvoir à M. Henri JARUGA), M. Jean-Pierre STOBIECKI (pouvoir à M. Daniel SELLIER).

## **EXCUSÉS :**

Mme Marie-Pascale SALVINO, Mme Avida OULAHCENE, M. Guy CANNIE, M. Dominique RICHARD.

## **ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :**

Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Luc BERNARD, Directeur de l'Archéologie Préventive, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Jean-Jacques HERIN, Directeur du pôle Aménagement, Réseaux et Environnement, M. Ludovic DENNIN, Directeur de l'Assainissement, M. Frédéric FUND, Directeur Eau potable, Mme Frédérique NORMAND, Directrice Voiries-Electricité, M. Guillaume BOUQUET, Contrôleur de Gestion, Mme Claire GOLSE, Directrice du pôle Cohésion Sociale-Habitat, Mme Marie-Martine POIROT, Directrice du pôle Développement Territorial, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du pôle Développement Economique, M. David FRANCOIS, Directeur des Espaces Naturels, Mme Corinne CREQUIT, Responsable Prospective et financements extérieurs, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologies Information Communication.

## **3 – Finances**

### **3.3 – Fonds de soutien aux collectivités - Attribution d'aides pour le remboursement anticipé de contrats de prêts structurés à risque – Convention avec l'Etat**

Dans le contexte de la mise en place du fonds de soutien aux collectivités territoriales ayant contracté des produits structurés par la loi de finances pour 2014 et le décret n°2014-444 du 29 avril 2014, la Communauté d'Agglomération du Douaisis (C.A.D.) d'une part, et la Caisse Française de Financement Local (« CAFFIL »), SFIL et Dexia Crédit Local (« DCL »), d'autre part, ont estimé qu'il était de leur intérêt mutuel de terminer la contestation en cours, ayant pour objet les contrats de prêt n°MPH504359EUR (anciennement numéroté MPH250963EUR) et MPH504361EUR (anciennement numéroté MPH266014EUR) conclus avec DCL respectivement le 06/09/2007 et le 20/08/2009, au moyen d'une transaction régie par les articles 2044 et suivants du code civil.

Cette transaction prévoit que la CAD s'engage à mener à bien une demande d'aide au fonds de soutien dans les conditions prévues par le décret n° 2014-444 du 29 avril 2014 modifié par le décret n°2015-619 du 4 juin 2015.

La CAD a reçu notification des décisions d'aide se rapportant aux 2 contrats susmentionnés (décisions présentées en annexe) :

→ Contrat MPH504361EUR anciennement numéroté MPH266014EUR  
Montant maximal d'aide : 1 033 401,43 euros

→ Contrat MPH504359EUR anciennement numéroté MPH250963EUR  
Montant maximal d'aide : 37 914 541,97 euros

Suivant la procédure visée dans ces décisions, il revient au Conseil communautaire d'autoriser son Président à conclure une convention avec l'Etat permettant le versement de l'aide (convention type jointe aux décisions d'aide).

Il vous est proposé, après avis favorable du bureau :

- d'autoriser le Président ou son représentant délégué à conclure une convention permettant le versement des aides du fonds de soutien attribuées à la CAD,
- d'autoriser le Président ou son représentant délégué à signer tous les actes s'attachant à l'exécution de cette décision.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

(Suivent les signatures)  
Pour Extrait Certifié Conforme  
Le Président,

**Christian POIRET**



# EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 5 FEVRIER 2016

05/02/2016 - 5

Date de la convocation : 29 Janvier 2016. Nombre de membres en exercice : 60. Quorum : 31. Présents : 45. Pouvoirs : 11

Le vendredi 5 Février 2016 à 18 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'est réuni Salle Marceline du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

## **ÉTAIENT PRÉSENTS:**

Mme Nadine MORTELETTE, M. Bruno VANDEVILLE, M. Alain BOULANGER, M. Freddy KACZMAREK, M. Gilles POULAIN, M. Christian DORDAIN, M. Christian COURTECUISSÉ, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, M. Jean-Michel SZATNY, M. Frédéric CHEREAU, Mme Annick LOUVION, M. Daniel SELLIER, Mme Brigitte BONNAFFE-LERICHE, M. Jackie AVENEL, M. Jean-Luc DEVRESSE, Mme Nadia BONY, Mme Françoise PROUVOST, M. Franz QUATREBOEUF, M. Alfred BOULAIN, M. René LEDIEU, M. Lionel BLASSEL, Mme Florence GERARD, M. Alain WALLART, Mme Reine DEFRANCE, M. Jean-Michel MIROIR, M. Didier TASSEL, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Romuald SAENEN, M. Jean-Luc HALLE, M. Jean-Paul FONTAINE, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER, M. Thierry PREIN, M. Alain SEGOND, M. Alain MENSION, Mme Karine SKOTAREK, Mme Cosette MARQUETTE, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, M. Henri JARUGA, M. Patrick MERCIER, Mme Claudine PARNETZKI.

## **EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :**

M. Jean-Claude DHALLUIN (pouvoir à M. Jean-Luc HALLE), Mme Thérèse PARISSEAU (pouvoir à Jean-Michel SZATNY), Mme Monique PARENT (pouvoir à M. Lionel BLASSEL), M. Jean-Jacques PEYRAUD (pouvoir à Mme Reine DEFRANCE), Mme Annie GOUPIL (pouvoir à M. Jean-Michel MIROIR), Mme Nacéra SOLTANI (pouvoir à M. Jean-Paul FONTAINE), M. Martial VANDEWOESTYNE (pouvoir à Mme Caroline SANCHEZ), M. Lionel COURDAVAULT (pouvoir à Mme Cosette MARQUETTE), Mme Johanne MASCLÉ (pouvoir à M. Christophe DUMONT), Mme Fatima LESPAGNOL (pouvoir à M. Henri JARUGA), M. Jean-Pierre STOBIECKI (pouvoir à M. Daniel SELLIER).

## **EXCUSÉS :**

Mme Marie-Pascale SALVINO, Mme Avida OULAHCENE, M. Guy CANNIE, M. Dominique RICHARD.

## **ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :**

Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Luc BERNARD, Directeur de l'Archéologie Préventive, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Jean-Jacques HERIN, Directeur du pôle Aménagement, Réseaux et Environnement, M. Ludovic DENNIN, Directeur de l'Assainissement, M. Frédéric FUND, Directeur Eau potable, Mme Frédérique NORMAND, Directrice Voiries-Electricité, M. Guillaume BOUQUET, Contrôleur de Gestion, Mme Claire GOLSE, Directrice du pôle Cohésion Sociale-Habitat, Mme Marie-Martine POIROT, Directrice du pôle Développement Territorial, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du pôle Développement Economique, M. David FRANCOIS, Directeur des Espaces Naturels, Mme Corinne CREQUIT, Responsable Prospective et financements extérieurs, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologies Information Communication.

## **3 – Finances**

### **3.4 – Fonds Communautaires d'Investissement Solidaire (FCIS) 2012-2014 prorogé - Affectation et tirage – (1 dossier déposé)**

Du montant du FPIC 2012 affecté au budget général de la CAD, il a été décidé, suivant délibération du Conseil communautaire du 17/02/2012, d'affecter en 2012 un montant de 1.920.000 € aux communes dont la population est inférieure à 5.000 habitants pour les aider à financer sur 3 ans des projets d'investissement figurant aux comptes 23 (voiries, éclairage public, bâtiments, espaces naturels, ...) ainsi qu'aux comptes 2111 (acquisitions foncières liées à un projet d'investissement identifié, projet en maîtrise d'ouvrage communale) et 21534 (réseaux d'électrification).

La création de ce Fonds communautaire d'investissement solidaire (FCIS) poursuit les objectifs suivants :

- aider les communes à faible capacité d'investissement à financer leurs projets,
- développer l'investissement dans les communes de la CAD et par conséquent créer de l'emploi et conforter l'activité.

Il s'agit d'une contribution de la CAD à hauteur de 40% sur un montant d'investissement de 200.000 € sur une période initiale de 3 ans prorogée pour la même durée suivant délibération du Conseil communautaire en date du 26/09/2014, soit un montant potentiel de 80.000 € par commune concernée.

Le droit de tirage par commune est de 80 000 euros sur 6 ans (2012 à 2017). Les crédits sont prévus au compte 020 2041412 du budget général.

24 communes membres de la CAD sont concernées par le FCIS.

Lors de ses réunions précédentes, le Conseil communautaire a adopté les propositions d'affectation et de tirage du FCIS reprises à titre indicatif dans le tableau joint en annexe.

Ce tableau présente également une nouvelle proposition d'affectation ; il s'agit de la proposition de la commune de VILLERS AU TERTRE

Le fonds sera attribué et versé à la commune de VILLERS AU TERTRE selon les conditions et modalités adoptées par le conseil le 25 mai 2012 :

→ Le Fonds est versé sous réserve que la commune bénéficiaire réalise à ses frais et durant tout le temps des travaux l'affichage du logo de la CAD (format minimal de 25x30 cm hors texte) avec mention de la somme que la CAD consacre à l'opération. Cet affichage est effectué à l'extérieur de cet équipement et de manière à être visible de la voie publique qui le borde.

→ Le versement du fonds est effectué comme suit :

- 50% au dépôt du dossier complet
- 25% à la transmission des ordres de services de commencement des travaux
- 25% à la transmission d'un bilan définitif d'opération (détaillant l'ensemble des dépenses qui y sont liées ainsi que les références des mandats et bordereaux concernés) certifié par le comptable public et de la photographie attestant de la mise en place du dispositif de communication visé ci-dessus relatif à la participation financière de la CAD.

L'absence de production des documents demandés dans un délai de 6 mois après la fin des travaux (bilan définitif d'opération et photographie) ou la non réalisation effective de l'opération dans un délai de 1 an après la date de démarrage prévisionnelle emporte la restitution immédiate des sommes déjà versées.

Il vous est proposé, après avis favorable du bureau :

- d'adopter la proposition d'affectation du FCIS présentée dans le tableau joint émanant de la commune de Villers au Tertre,
- d'autoriser le Président ou son représentant délégué à signer tous les actes s'attachant à l'exécution de cette décision.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

(Suivent les signatures)  
Pour Extrait Certifié Conforme  
Pour le Président,  
Le Vice-Président délégué,

**Jean-Paul FONTAINE**

# EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 5 FEVRIER 2016

05/02/2016 - 6

Date de la convocation : 29 Janvier 2016. Nombre de membres en exercice : 60. Quorum : 31. Présents : 45. Pouvoirs : 11

Le vendredi 5 Février 2016 à 18 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'est réuni Salle Marceline du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

## ÉTAIENT PRÉSENTS:

Mme Nadine MORTELETTE, M. Bruno VANDEVILLE, M. Alain BOULANGER, M. Freddy KACZMAREK, M. Gilles POULAIN, M. Christian DORDAIN, M. Christian COURTECUISSÉ, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, M. Jean-Michel SZATNY, M. Frédéric CHEREAU, Mme Annick LOUVION, M. Daniel SELLIER, Mme Brigitte BONNAFFE-LERICHE, M. Jackie AVENEL, M. Jean-Luc DEVRESSE, Mme Nadia BONY, Mme Françoise PROUVOST, M. Franz QUATREBOEUF, M. Alfred BOULAIN, M. René LEDIEU, M. Lionel BLASSEL, Mme Florence GERARD, M. Alain WALLART, Mme Reine DEFRANCE, M. Jean-Michel MIROIR, M. Didier TASSEL, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Romuald SAENEN, M. Jean-Luc HALLE, M. Jean-Paul FONTAINE, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER, M. Thierry PREIN, M. Alain SEGOND, M. Alain MENSION, Mme Karine SKOTAREK, Mme Cosette MARQUETTE, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, M. Henri JARUGA, M. Patrick MERCIER, Mme Claudine PARNETZKI.

## EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Jean-Claude DHALLUIN (pouvoir à M. Jean-Luc HALLE), Mme Thérèse PARISSEAU (pouvoir à Jean-Michel SZATNY), Mme Monique PARENT (pouvoir à M. Lionel BLASSEL), M. Jean-Jacques PEYRAUD (pouvoir à Mme Reine DEFRANCE), Mme Annie GOUPIL (pouvoir à M. Jean-Michel MIROIR), Mme Nacéra SOLTANI (pouvoir à M. Jean-Paul FONTAINE), M. Martial VANDEWOESTYNE (pouvoir à Mme Caroline SANCHEZ), M. Lionel COURDAVAULT (pouvoir à Mme Cosette MARQUETTE), Mme Johanne MASCLÉ (pouvoir à M. Christophe DUMONT), Mme Fatima LESPAGNOL (pouvoir à M. Henri JARUGA), M. Jean-Pierre STOBIECKI (pouvoir à M. Daniel SELLIER).

## EXCUSÉS :

Mme Marie-Pascale SALVINO, Mme Avida OULAHCENE, M. Guy CANNIE, M. Dominique RICHARD.

## ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :

Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Luc BERNARD, Directeur de l'Archéologie Préventive, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Jean-Jacques HERIN, Directeur du pôle Aménagement, Réseaux et Environnement, M. Ludovic DENNIN, Directeur de l'Assainissement, M. Frédéric FUND, Directeur Eau potable, Mme Frédérique NORMAND, Directrice Voiries-Electricité, M. Guillaume BOUQUET, Contrôleur de Gestion, Mme Claire GOLSE, Directrice du pôle Cohésion Sociale-Habitat, Mme Marie-Martine POIROT, Directrice du pôle Développement Territorial, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du pôle Développement Economique, M. David FRANCOIS, Directeur des Espaces Naturels, Mme Corinne CREQUIT, Responsable Prospective et financements extérieurs, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologies Information Communication.

## **3 – Finances**

### **3.5 – Vente TITAGARH WAGONS AFR – Régulation comptable non budgétaire**

Dans le cadre de la vente TITAGARH WAGONS AFR, le contrat de vente révèle que les principes comptables qui s'imposaient suite à la convention du 08 juillet 2004 et modifié par un avenant en 2005 n'ont pas été respectés

Pour rappel,

→ l'ensemble immobilier était mis à la disposition de la société moyennant une indemnité trimestrielle.

→ cette mise à disposition était d'une durée de 40 trimestres s'achevant au 30 juin 2015

→ il était consenti une promesse de vente au profit de la société à l'issue du contrat pour un montant de 3 348 060,00 €.

→ il était convenu que la part de l'indemnité trimestrielle représentative de l'amortissement du capital viendrait s'imputer sur ce prix de vente.

Les sommes versées à ce titre ont été chiffrées dans le contrat et s'élèvent à 2 096 565,01 €.

La part de l'indemnité trimestrielle imputable sur le prix de vente aurait dû être comptabilisée en section d'investissement au compte 1676 "Dettes envers locataires-acquéreurs" et non donner lieu à l'émission d'un titre comme un loyer simple.

Comme les indemnités ont été titrées en loyers, la somme de 2 096 565,01 € a été comptabilisée en produit de fonctionnement, et n'est donc plus disponible pour venir s'imputer sur le prix de vente.

Il est donc nécessaire de procéder à une régulation comptable non budgétaire à savoir un débit sur le compte 1068 et un crédit sur le compte 1676 pour 2 096 565.01 € afin de régulariser nos comptes.

Le comptable est chargé de comptabiliser cette opération d'ordre non budgétaire au vu de la présente délibération

Il vous est proposé, après avis favorable du bureau :

- de procéder à la régulation comptable non budgétaire proposée ci-dessus,
- d'autoriser le Président ou son représentant délégué à signer tous les actes s'attachant à l'exécution de cette décision.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

(Suivent les signatures)  
Pour Extrait Certifié Conforme  
Pour le Président,  
Le Vice-Président délégué,

**Jean-Paul FONTAINE**

# EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 5 FEVRIER 2016

05/02/2016 - 7

Date de la convocation : 29 Janvier 2016. Nombre de membres en exercice : 60. Quorum : 31. Présents : 44. Pouvoirs : 12

Le vendredi 5 Février 2016 à 18 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'est réuni Salle Marceline du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

## **ÉTAIENT PRÉSENTS:**

Mme Nadine MORTELETTE, M. Bruno VANDEVILLE, M. Alain BOULANGER, M. Freddy KACZMAREK, M. Gilles POULAIN, M. Christian DORDAIN, M. Christian COURTECUISSÉ, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, M. Jean-Michel SZATNY, M. Frédéric CHEREAU, M. Daniel SELLIER, Mme Brigitte BONNAFFE-LERICHE, M. Jackie AVENEL, M. Jean-Luc DEVRESSE, Mme Nadia BONY, Mme Françoise PROUVOST, M. Franz QUATREBOEUF, M. Alfred BOULAIN, M. René LEDIEU, M. Lionel BLASSEL, Mme Florence GERARD, M. Alain WALLART, Mme Reine DEFRANCE, M. Jean-Michel MIROIR, M. Didier TASSEL, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Romuald SAENEN, M. Jean-Luc HALLE, M. Jean-Paul FONTAINE, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER, M. Thierry PREIN, M. Alain SEGOND, M. Alain MENSION, Mme Karine SKOTAREK, Mme Cosette MARQUETTE, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, M. Henri JARUGA, M. Patrick MERCIER, Mme Claudine PARNETZKI.

## **EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :**

M. Jean-Claude DHALLUIN (pouvoir à M. Jean-Luc HALLE), Mme Thérèse PARISSEAU (pouvoir à Jean-Michel SZATNY), Mme Monique PARENT (pouvoir à M. Lionel BLASSEL), M. Jean-Jacques PEYRAUD (pouvoir à Mme Reine DEFRANCE), Mme Annie GOUPIL (pouvoir à M. Jean-Michel MIROIR), Mme Nacéra SOLTANI (pouvoir à M. Jean-Paul FONTAINE), M. Martial VANDEWOESTYNE (pouvoir à Mme Caroline SANCHEZ), M. Lionel COURDAVAULT (pouvoir à Mme Cosette MARQUETTE), Mme Johanne MASCLÉ (pouvoir à M. Christophe DUMONT), Mme Fatima LESPAGNOL (pouvoir à M. Henri JARUGA), M. Jean-Pierre STOBIECKI (pouvoir à M. Daniel SELLIER), Mme Annick LOUVION (pouvoir à M. Frédéric CHEREAU).

## **EXCUSÉS :**

Mme Marie-Pascale SALVINO, Mme Avida OULAHCENE, M. Guy CANNIE, M. Dominique RICHARD.

## **ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :**

Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Luc BERNARD, Directeur de l'Archéologie Préventive, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Jean-Jacques HERIN, Directeur du pôle Aménagement, Réseaux et Environnement, M. Ludovic DENNIN, Directeur de l'Assainissement, M. Frédéric FUND, Directeur Eau potable, Mme Frédérique NORMAND, Directrice Voiries-Electricité, M. Guillaume BOUQUET, Contrôleur de Gestion, Mme Claire GOLSE, Directrice du pôle Cohésion Sociale-Habitat, Mme Marie-Martine POIROT, Directrice du pôle Développement Territorial, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du pôle Développement Economique, M. David FRANCOIS, Directeur des Espaces Naturels, Mme Corinne CREQUIT, Responsable Prospective et financements extérieurs, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologies Information Communication.

## **4 – Personnel**

### **4.1 – Modification du tableau des effectifs**

Dans le cadre de la mise à jour du tableau des effectifs, les modifications exposées ci-après sont proposées :

- Création d'un poste d'agent de maîtrise suite à la réussite au concours

- Modification d'un emploi CDD en CDI. Il s'agit de l'emploi de chargé de mission chargé de coordonner la gestion du refuge et des aires des gens du voyage.

L'agent actuellement sur ce poste est déjà en CDI.

- Création d'un poste d'adjoint administratif de 1<sup>ère</sup> classe suite à la réussite au concours.

- Création d'un contrat d'avenir à la Direction des Espaces Naturels.

- Suppression et création de postes :

→ Suppression du poste de chargé de mission de catégorie A, en charge de la prospection foncière et parc social.

→ Création d'un poste de chargé de mission de catégorie A pour le suivi du PLH, de la CIL, de la charte de peuplement et de toutes les actions qui en découlent. Cet emploi pourra être pourvu par un fonctionnaire ou à défaut un non titulaire. La rémunération correspondra à la grille des Attachés territoriaux.

Les dépenses occasionnées par les créations de poste sont prévues au budget.

Il vous est proposé, après avis favorable du bureau :

- d'approuver les modifications exposées précédemment et la révision subséquente du tableau des effectifs,

- d'autoriser le Président ou son représentant délégué à souscrire tous les actes s'attachant à l'exécution de cette décision.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

(Suivent les signatures)  
Pour Extrait Certifié Conforme  
Pour le Président,  
Le Vice-Président délégué,

**Jean-Paul FONTAINE**

# EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 5 FEVRIER 2016

05/02/2016 - 8

Date de la convocation : 29 Janvier 2016. Nombre de membres en exercice : 60. Quorum : 31. Présents : 44. Pouvoirs : 12

Le vendredi 5 Février 2016 à 18 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'est réuni Salle Marceline du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

## ÉTAIENT PRÉSENTS:

Mme Nadine MORTELETTE, M. Bruno VANDEVILLE, M. Alain BOULANGER, M. Freddy KACZMAREK, M. Gilles POULAIN, M. Christian DORDAIN, M. Christian COURTECUISSÉ, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, M. Jean-Michel SZATNY, M. Frédéric CHEREAU, M. Daniel SELLIER, Mme Brigitte BONNAFFE-LERICHE, M. Jackie AVENEL, M. Jean-Luc DEVRESSE, Mme Nadia BONY, Mme Françoise PROUVOST, M. Franz QUATREBOEUF, M. Alfred BOULAIN, M. René LEDIEU, M. Lionel BLASSEL, Mme Florence GERARD, M. Alain WALLART, Mme Reine DEFRANCE, M. Jean-Michel MIROIR, M. Didier TASSEL, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Romuald SAENEN, M. Jean-Luc HALLE, M. Jean-Paul FONTAINE, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER, M. Thierry PREIN, M. Alain SEGOND, M. Alain MENSION, Mme Karine SKOTAREK, Mme Cosette MARQUETTE, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, M. Henri JARUGA, M. Patrick MERCIER, Mme Claudine PARNETZKI.

## EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Jean-Claude DHALLUIN (pouvoir à M. Jean-Luc HALLE), Mme Thérèse PARISSEAU (pouvoir à Jean-Michel SZATNY), Mme Monique PARENT (pouvoir à M. Lionel BLASSEL), M. Jean-Jacques PEYRAUD (pouvoir à Mme Reine DEFRANCE), Mme Annie GOUPIL (pouvoir à M. Jean-Michel MIROIR), Mme Nacéra SOLTANI (pouvoir à M. Jean-Paul FONTAINE), M. Martial VANDEWOESTYNE (pouvoir à Mme Caroline SANCHEZ), M. Lionel COURDAVAULT (pouvoir à Mme Cosette MARQUETTE), Mme Johanne MASLET (pouvoir à M. Christophe DUMONT), Mme Fatima LESPAGNOL (pouvoir à M. Henri JARUGA), M. Jean-Pierre STOBIECKI (pouvoir à M. Daniel SELLIER), Mme Annick LOUVION (pouvoir à M. Frédéric CHEREAU).

## EXCUSÉS :

Mme Marie-Pascale SALVINO, Mme Avida OULAHCENE, M. Guy CANNIE, M. Dominique RICHARD.

## ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :

Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Luc BERNARD, Directeur de l'Archéologie Préventive, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Jean-Jacques HERIN, Directeur du pôle Aménagement, Réseaux et Environnement, M. Ludovic DENNIN, Directeur de l'Assainissement, M. Frédéric FUND, Directeur Eau potable, Mme Frédérique NORMAND, Directrice Voiries-Electricité, M. Guillaume BOUQUET, Contrôleur de Gestion, Mme Claire GOLSE, Directrice du pôle Cohésion Sociale-Habitat, Mme Marie-Martine POIROT, Directrice du pôle Développement Territorial, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du pôle Développement Economique, M. David FRANCOIS, Directeur des Espaces Naturels, Mme Corinne CREQUIT, Responsable Prospective et financements extérieurs, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologies Information Communication.

## **5 – Développement économique**

### **5.1 – Convention GRDF/CAD pour l'alimentation en gaz naturel du Parc d'activités de l'Ermitage rue Jacqueline Auriol à Lambres lez Douai – Ermitage I**

La présente convention (document joint) a pour objet de définir les conditions partenariales, financières et techniques entre GRDF et la CAD pour l'alimentation en gaz naturel du Parc d'activités de l'Ermitage rue Jacqueline Auriol à Lambres lez Douai (Ermitage I).



Elle définit les conditions dans lesquelles seront réalisés et financés les ouvrages de distribution publique nécessaires à l'alimentation en gaz naturel de la ZAC, y compris les branchements, selon le descriptif du programme prévisionnel de la ZAC, établi par l'aménageur.

**Les travaux à réaliser par GRDF sont les suivants :**

- Réalisation des travaux d'amenée incluant les ouvrages en amont des ouvrages intérieurs de la zone d'aménagement et concourant à l'alimentation en gaz de celle-ci, les éventuels renforcements du réseau de distribution existant ou de l'extension du réseau à partir du réseau de distribution existant,
- Fourniture des tubes PE et accessoires destinés à être posés au titre des Ouvrages Intérieurs de la zone,
- Fourniture des éléments nécessaires aux branchements, coffrets, postes de livraisons et socles pour les différents lots,
- Réalisation des travaux de pose et de soudure de tous les tubes PE et accessoires à l'intérieur de la zone d'Aménagement, y compris les branchements, coffrets et postes.

**Les travaux à réaliser par l'Aménageur sont les suivants :**

- Travaux de terrassement
- Réalisation de la fouille destinée à recevoir les Ouvrages à l'intérieur de la zone d'aménagement, la fourniture et pose de fourreau pour passage ultérieur de branchement en traversée de voirie,
- Remblayage de la fouille et remise en état des sols,

**Charges financées par GRDF :**

Au regard du résultat de l'étude technico-économique de rentabilité, GRDF prend en charge le financement de la totalité de l'Investissement (estimé à 7850 € HT) relatif aux Ouvrages à l'intérieur de la zone d'aménagement, à l'exclusion des coûts correspondants :

- ✓ Aux travaux de terrassement réalisés et financés par l'Aménageur
- ✓ Aux charges financées par les Ayants-droits

**Charges financées par les Ayants-droits :**

- Les charges liées aux branchements individuels et aux prestations réalisées après la pose des Ouvrages Intérieurs de la Zone d'Aménagement,
- Les charges liées à la location du Poste de livraison,
- La réalisation des Installations intérieures pour les lots du projet.

Une servitude sera consentie à GRDF pour établir à demeure dans l'emprise des parties communes de la ZAC les ouvrages destinés à l'alimentation en gaz naturel des constructions qui seront édifiées.

Je vous propose, après avis favorable du bureau :

- d'adopter la convention GRDF/CAD jointe,
- de m'autoriser, ou mon délégué, à signer la présente convention ainsi que tous les actes nécessaires à l'exécution de cette décision.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

(Suivent les signatures)  
Pour Extrait Certifié Conforme  
Pour le Président,  
Le Vice-Président délégué,

**Jean-Paul FONTAINE**

# EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 5 FEVRIER 2016

05/02/2016 - 9

Date de la convocation : 29 Janvier 2016. Nombre de membres en exercice : 60. Quorum : 31. Présents : 44. Pouvoirs : 12

Le vendredi 5 Février 2016 à 18 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'est réuni Salle Marceline du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

## ÉTAIENT PRÉSENTS:

Mme Nadine MORTELETTE, M. Bruno VANDEVILLE, M. Alain BOULANGER, M. Freddy KACZMAREK, M. Gilles POULAIN, M. Christian DORDAIN, M. Christian COURTECUISSÉ, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, M. Jean-Michel SZATNY, M. Frédéric CHEREAU, M. Daniel SELLIER, Mme Brigitte BONNAFFE-LERICHE, M. Jackie AVENEL, M. Jean-Luc DEVRESSE, Mme Nadia BONY, Mme Françoise PROUVOST, M. Franz QUATREBOEUF, M. Alfred BOULAIN, M. René LEDIEU, M. Lionel BLASSEL, Mme Florence GERARD, M. Alain WALLART, Mme Reine DEFRANCE, M. Jean-Michel MIROIR, M. Didier TASSEL, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Romuald SAENEN, M. Jean-Luc HALLE, M. Jean-Paul FONTAINE, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER, M. Thierry PREIN, M. Alain SEGOND, M. Alain MENSION, Mme Karine SKOTAREK, Mme Cosette MARQUETTE, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, M. Henri JARUGA, M. Patrick MERCIER, Mme Claudine PARNETZKI.

## EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Jean-Claude DHALLUIN (pouvoir à M. Jean-Luc HALLE), Mme Thérèse PARISSEAU (pouvoir à Jean-Michel SZATNY), Mme Monique PARENT (pouvoir à M. Lionel BLASSEL), M. Jean-Jacques PEYRAUD (pouvoir à Mme Reine DEFRANCE), Mme Annie GOUPIL (pouvoir à M. Jean-Michel MIROIR), Mme Nacéra SOLTANI (pouvoir à M. Jean-Paul FONTAINE), M. Martial VANDEWOESTYNE (pouvoir à Mme Caroline SANCHEZ), M. Lionel COURDAVAULT (pouvoir à Mme Cosette MARQUETTE), Mme Johanne MASLET (pouvoir à M. Christophe DUMONT), Mme Fatima LESPAGNOL (pouvoir à M. Henri JARUGA), M. Jean-Pierre STOBIECKI (pouvoir à M. Daniel SELLIER), Mme Annick LOUVION (pouvoir à M. Frédéric CHEREAU).

## EXCUSÉS :

Mme Marie-Pascale SALVINO, Mme Avida OULAHCENE, M. Guy CANNIE, M. Dominique RICHARD.

## ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :

Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Luc BERNARD, Directeur de l'Archéologie Préventive, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Jean-Jacques HERIN, Directeur du pôle Aménagement, Réseaux et Environnement, M. Ludovic DENNIN, Directeur de l'Assainissement, M. Frédéric FUND, Directeur Eau potable, Mme Frédérique NORMAND, Directrice Voiries-Electricité, M. Guillaume BOUQUET, Contrôleur de Gestion, Mme Claire GOLSE, Directrice du pôle Cohésion Sociale-Habitat, Mme Marie-Martine POIROT, Directrice du pôle Développement Territorial, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du pôle Développement Economique, M. David FRANCOIS, Directeur des Espaces Naturels, Mme Corinne CREQUIT, Responsable Prospective et financements extérieurs, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologies Information Communication.

## **5 – Développement économique**

### **5.2 – Convention cadre de raccordement ERDF/CAD pour l'alimentation électrique du Parc d'activités de l'ERMITAGE à Lambres lez Douai – Ermitage II**

Dans le cadre de l'aménagement du Parc d'activités de l'ERMITAGE II à Lambres lez Douai, dont la superficie totale est d'environ 69.5 hectares, des travaux de desserte en électricité sont à effectuer par Electricité Réseau Distribution France (E.R.D.F.) en vue du raccordement au Réseau public de Distribution.

La présente convention cadre de raccordement (document joint) a pour objet de fixer les conditions dans lesquelles seront réalisés et financés les ouvrages nécessaires à la desserte en énergie électrique.

La desserte électrique visée par la présente convention concerne tous les ouvrages électriques réalisés en amont des points de livraison des surfaces composant la zone d'aménagement.

Le montant de la participation de la CAD au coût du raccordement s'élève à un montant total estimé de 361 539.49 € TTC.

#### Consistance des ouvrages :

Le réseau HTA, extérieur à la zone, à construire est composé de 475m de réseau HTA souterrain en 3x240mm<sup>2</sup> alu,

Le réseau HTA, intérieur à la zone, est composé de 2310m de réseau HTA souterrain en 3x240mm<sup>2</sup> alu,

Des emplacements pour les postes de distribution publique seront réservés et mis à la disposition d'ERDF ; 5 postes de Distribution Publique sont actuellement prévus.

La puissance installée des transformateurs par poste sera de 630 kva maxi sur une surface de 5 sur 4m.

Le réseau BT à construire est composé de 1585m de réseau BT souterrain en 3x240mm<sup>2</sup> alu,

#### Estimation du montant des travaux :

ERDF établira la ou les propositions de raccordement correspondant aux différentes phases de travaux.

Le financement des réseaux extérieurs au terrain d'assiette de la zone d'aménagement (comprenant les canalisations HTA nouvellement créées ou créées en remplacement des canalisations existantes, la création ou modification de poste de transformation HTB/HTA et les canalisations HTB créées) seront facturées par ERDF à l'Aménageur, tout comme les ouvrages de raccordement situés dans le terrain d'assiette de la zone d'aménagement (réseaux HTA, BT, postes de distribution publique HTA/BT nouvellement créés).

#### Attributions respectives dans le cadre des travaux :

Les travaux concernant les ouvrages extérieurs au terrain d'assiette seront réalisés en totalité par ERDF,

Pour les ouvrages intérieurs au terrain d'assiette, ERDF pourra passer commande à l'Aménageur de certains travaux à réaliser, sur la base du canevas technique d'ERDF.

Conditions de raccordement des clients :

Concernant la desserte de chaque parcelle, l'aménageur fixera dans son cahier des charges de cession de terrain la limite des ouvrages de raccordement qu'il prend à sa charge et précisera les ouvrages de raccordement restant à la charge de l'acquéreur de parcelles.

Adaptation des ouvrages à l'évolution des puissances raccordées :

Avant l'expiration de la convention d'aménagement, si la puissance de raccordement est insuffisante et qu'un renforcement des réseaux devient nécessaire, la contribution relative aux frais d'adaptation du réseau est à la charge de l'aménageur ou de la commune pour les ouvrages extérieurs, et à la charge de l'aménageur pour les ouvrages intérieurs au secteur d'aménagement.

Une servitude sera consentie à ERDF pour établir à demeure dans l'emprise des parties communes de la ZAC les ouvrages destinés à l'alimentation en électricité des constructions qui seront édifiées.

Je vous propose, après avis favorable du bureau :

- d'adopter la convention ERDF/CAD jointe,
- de m'autoriser à intervenir à la signature cette convention et de tous les actes s'attachant à l'exécution de cette décision.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

(Suivent les signatures)  
Pour Extrait Certifié Conforme  
Pour le Président,  
Le Vice-Président délégué,

**Jean-Paul FONTAINE**

# EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 5 FEVRIER 2016

05/02/2016 - 10

Date de la convocation : 29 Janvier 2016. Nombre de membres en exercice : 60. Quorum : 31. Présents : 44. Pouvoirs : 12

Le vendredi 5 Février 2016 à 18 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'est réuni Salle Marceline du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

## **ÉTAIENT PRÉSENTS:**

Mme Nadine MORTELETTE, M. Bruno VANDEVILLE, M. Alain BOULANGER, M. Freddy KACZMAREK, M. Gilles POULAIN, M. Christian DORDAIN, M. Christian COURTECUISSÉ, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, M. Jean-Michel SZATNY, M. Frédéric CHEREAU, M. Daniel SELLIER, Mme Brigitte BONNAFFE-LERICHE, M. Jackie AVENEL, M. Jean-Luc DEVRESSE, Mme Nadia BONY, Mme Françoise PROUVOST, M. Franz QUATREBOEUF, M. Alfred BOULAIN, M. René LEDIEU, M. Lionel BLASSEL, Mme Florence GERARD, M. Alain WALLART, Mme Reine DEFRANCE, M. Jean-Michel MIROIR, M. Didier TASSEL, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Romuald SAENEN, M. Jean-Luc HALLE, M. Jean-Paul FONTAINE, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER, M. Thierry PREIN, M. Alain SEGOND, M. Alain MENSION, Mme Karine SKOTAREK, Mme Cosette MARQUETTE, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, M. Henri JARUGA, M. Patrick MERCIER, Mme Claudine PARNETZKI.

## **EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :**

M. Jean-Claude DHALLUIN (pouvoir à M. Jean-Luc HALLE), Mme Thérèse PARISSEAU (pouvoir à Jean-Michel SZATNY), Mme Monique PARENT (pouvoir à M. Lionel BLASSEL), M. Jean-Jacques PEYRAUD (pouvoir à Mme Reine DEFRANCE), Mme Annie GOUPIL (pouvoir à M. Jean-Michel MIROIR), Mme Nacéra SOLTANI (pouvoir à M. Jean-Paul FONTAINE), M. Martial VANDEWOESTYNE (pouvoir à Mme Caroline SANCHEZ), M. Lionel COURDAVAULT (pouvoir à Mme Cosette MARQUETTE), Mme Johanne MASCLÉ (pouvoir à M. Christophe DUMONT), Mme Fatima LESPAGNOL (pouvoir à M. Henri JARUGA), M. Jean-Pierre STOBIECKI (pouvoir à M. Daniel SELLIER), Mme Annick LOUVION (pouvoir à M. Frédéric CHEREAU).

## **EXCUSÉS :**

Mme Marie-Pascale SALVINO, Mme Avida OULAHCENE, M. Guy CANNIE, M. Dominique RICHARD.

## **ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :**

Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Luc BERNARD, Directeur de l'Archéologie Préventive, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Jean-Jacques HERIN, Directeur du pôle Aménagement, Réseaux et Environnement, M. Ludovic DENNIN, Directeur de l'Assainissement, M. Frédéric FUND, Directeur Eau potable, Mme Frédérique NORMAND, Directrice Voiries-Electricité, M. Guillaume BOUQUET, Contrôleur de Gestion, Mme Claire GOLSE, Directrice du pôle Cohésion Sociale-Habitat, Mme Marie-Martine POIROT, Directrice du pôle Développement Territorial, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du pôle Développement Economique, M. David FRANCOIS, Directeur des Espaces Naturels, Mme Corinne CREQUIT, Responsable Prospective et financements extérieurs, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologies Information Communication.

## **6 – Loisiparc**

### **6.1 – Gestion du site de la base de loisirs communautaire d'Aubigny au Bac – Loisiparc - Convention de partenariat avec la société de chasse d'Aubigny au Bac**

La Communauté d'Agglomération du Douaisis assure la gestion de la base de Loisirs d'Aubigny au Bac.

Ce site n'est pas intégré dans le plan de chasse communal. Or, depuis deux ans, il a été constaté que la prolifération des lapins de garenne était source de dégradation sur les équipements communautaires et que les terriers pouvaient engendrer des accidents.

Afin de réguler la population des lapins de garenne devenus nuisibles dans cet espace communautaire ouvert au public, il est proposé de conventionner avec la société de chasse locale.

Le projet de convention (document joint) détermine les modalités d'intervention de la société de chasse et les conditions d'accès au site communautaire.

Il vous est proposé, après avis favorable du bureau :

- d'approuver la convention jointe,
- d'autoriser le Président ou son représentant délégué à signer cette convention et tous les actes s'attachant à l'exécution de cette décision.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

(Suivent les signatures)  
Pour Extrait Certifié Conforme  
Pour le Président,  
Le Vice-Président délégué,

**Jean-Paul FONTAINE**

# EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 5 FEVRIER 2016

05/02/2016 - 11

Date de la convocation : 29 Janvier 2016. Nombre de membres en exercice : 60. Quorum : 31. Présents : 44. Pouvoirs : 12

Le vendredi 5 Février 2016 à 18 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'est réuni Salle Marceline du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

## **ÉTAIENT PRÉSENTS:**

Mme Nadine MORTELETTE, M. Bruno VANDEVILLE, M. Alain BOULANGER, M. Freddy KACZMAREK, M. Gilles POULAIN, M. Christian DORDAIN, M. Christian COURTECUISSÉ, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, M. Jean-Michel SZATNY, M. Frédéric CHEREAU, M. Daniel SELLIER, Mme Brigitte BONNAFFE-LERICHE, M. Jackie AVENEL, M. Jean-Luc DEVRESSE, Mme Nadia BONY, Mme Françoise PROUVOST, M. Franz QUATREBOEUF, M. Alfred BOULAIN, M. René LEDIEU, M. Lionel BLASSEL, Mme Florence GERARD, M. Alain WALLART, Mme Reine DEFRANCE, M. Jean-Michel MIROIR, M. Didier TASSEL, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Romuald SAENEN, M. Jean-Luc HALLE, M. Jean-Paul FONTAINE, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER, M. Thierry PREIN, M. Alain SEGOND, M. Alain MENSION, Mme Karine SKOTAREK, Mme Cosette MARQUETTE, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, M. Henri JARUGA, M. Patrick MERCIER, Mme Claudine PARNETZKI.

## **EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :**

M. Jean-Claude DHALLUIN (pouvoir à M. Jean-Luc HALLE), Mme Thérèse PARISSEAU (pouvoir à Jean-Michel SZATNY), Mme Monique PARENT (pouvoir à M. Lionel BLASSEL), M. Jean-Jacques PEYRAUD (pouvoir à Mme Reine DEFRANCE), Mme Annie GOUPIL (pouvoir à M. Jean-Michel MIROIR), Mme Nacéra SOLTANI (pouvoir à M. Jean-Paul FONTAINE), M. Martial VANDEWOESTYNE (pouvoir à Mme Caroline SANCHEZ), M. Lionel COURDAVAULT (pouvoir à Mme Cosette MARQUETTE), Mme Johanne MASCLÉ (pouvoir à M. Christophe DUMONT), Mme Fatima LESPAGNOL (pouvoir à M. Henri JARUGA), M. Jean-Pierre STOBIECKI (pouvoir à M. Daniel SELLIER), Mme Annick LOUVION (pouvoir à M. Frédéric CHEREAU).

## **EXCUSÉS :**

Mme Marie-Pascale SALVINO, Mme Avida OULAHCENE, M. Guy CANNIE, M. Dominique RICHARD.

## **ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :**

Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Luc BERNARD, Directeur de l'Archéologie Préventive, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Jean-Jacques HERIN, Directeur du pôle Aménagement, Réseaux et Environnement, M. Ludovic DENNIN, Directeur de l'Assainissement, M. Frédéric FUND, Directeur Eau potable, Mme Frédérique NORMAND, Directrice Voiries-Electricité, M. Guillaume BOUQUET, Contrôleur de Gestion, Mme Claire GOLSE, Directrice du pôle Cohésion Sociale-Habitat, Mme Marie-Martine POIROT, Directrice du pôle Développement Territorial, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du pôle Développement Economique, M. David FRANCOIS, Directeur des Espaces Naturels, Mme Corinne CREQUIT, Responsable Prospective et financements extérieurs, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologies Information Communication.

## **6 – Loisiparc**

### **6.2 – Règlement annuel du plan d'eau de la base de loisirs communautaire Loisiparc**

Le plan d'eau de la base de loisirs communautaire d'Aubigny au Bac est réglementairement soumis à la police de la navigation de la plaisance et des activités sportives et touristiques.



Il est régi par l'arrêté préfectoral en date du 21/08/2014 portant Règlement particulier de police (RPP) pour « l'exercice de la navigation de plaisance et des activités sportives et touristiques sur le plan d'eau d'Aubigny au Bac dans le Département du Nord ».

L'article 2.3 de cet arrêté préfectoral prévoit l'édiction par le gestionnaire de la base de loisirs, c'est-à-dire la Communauté d'Agglomération du Douaisis, d'un règlement annuel d'organisation et de pratique des activités sur le plan d'eau.

Ce règlement annuel est présenté en annexe ; il précise notamment :

- le calendrier de déroulement des activités (article 2),
- la liste des bénéficiaires des autorisations (article 3).

En outre, il précise (article 1) que la liste des manifestations nautiques sera arrêtée par le Bureau communautaire au vu des dates proposées par les utilisateurs du plan d'eau.

Il vous est proposé, après avis favorable du bureau :

- d'adopter le règlement annuel présenté en annexe,
- d'approuver la délégation au bureau communautaire portant sur l'adoption de la liste des manifestations nautiques visées à l'article 1 du présent règlement,
- d'autoriser le Président ou son représentant délégué à signer tous les actes s'attachant à l'exécution de cette décision.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

(Suivent les signatures)  
Pour Extrait Certifié Conforme  
Pour le Président,  
Le Vice-Président délégué,

**Jean-Paul FONTAINE**

# EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 5 FEVRIER 2016

05/02/2016 - 12

Date de la convocation : 29 Janvier 2016. Nombre de membres en exercice : 60. Quorum : 31. Présents : 44. Pouvoirs : 12

Le vendredi 5 Février 2016 à 18 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'est réuni Salle Marceline du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

## **ÉTAIENT PRÉSENTS:**

Mme Nadine MORTELETTE, M. Bruno VANDEVILLE, M. Alain BOULANGER, M. Freddy KACZMAREK, M. Gilles POULAIN, M. Cdévlohristian DORDAIN, M. Christian COURTECUISSÉ, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, M. Jean-Michel SZATNY, M. Frédéric CHEREAU, M. Daniel SELLIER, Mme Brigitte BONNAFFE-LERICHE, M. Jackie AVENEL, M. Jean-Luc DEVRESSE, Mme Nadia BONY, Mme Françoise PROUVOST, M. Franz QUATREBOEUF, M. Alfred BOULAIN, M. René LEDIEU, M. Lionel BLASSEL, Mme Florence GERARD, M. Alain WALLART, Mme Reine DEFRANCE, M. Jean-Michel MIROIR, M. Didier TASSEL, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Romuald SAENEN, M. Jean-Luc HALLE, M. Jean-Paul FONTAINE, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER, M. Thierry PREIN, M. Alain SEGOND, M. Alain MENSION, Mme Karine SKOTAREK, Mme Cosette MARQUETTE, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, M. Henri JARUGA, M. Patrick MERCIER, Mme Claudine PARNETZKI.

## **EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :**

M. Jean-Claude DHALLUIN (pouvoir à M. Jean-Luc HALLE), Mme Thérèse PARISSEAU (pouvoir à Jean-Michel SZATNY), Mme Monique PARENT (pouvoir à M. Lionel BLASSEL), M. Jean-Jacques PEYRAUD (pouvoir à Mme Reine DEFRANCE), Mme Annie GOUPIL (pouvoir à M. Jean-Michel MIROIR), Mme Nacéra SOLTANI (pouvoir à M. Jean-Paul FONTAINE), M. Martial VANDEWOESTYNE (pouvoir à Mme Caroline SANCHEZ), M. Lionel COURDAVAULT (pouvoir à Mme Cosette MARQUETTE), Mme Johanne MASCRET (pouvoir à M. Christophe DUMONT), Mme Fatima LESPAGNOL (pouvoir à M. Henri JARUGA), M. Jean-Pierre STOBIECKI (pouvoir à M. Daniel SELLIER), Mme Annick LOUVION (pouvoir à M. Frédéric CHEREAU).

## **EXCUSÉS :**

Mme Marie-Pascale SALVINO, Mme Avida OULAHCENE, M. Guy CANNIE, M. Dominique RICHARD.

## **ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :**

Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Luc BERNARD, Directeur de l'Archéologie Préventive, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Jean-Jacques HERIN, Directeur du pôle Aménagement, Réseaux et Environnement, M. Ludovic DENNIN, Directeur de l'Assainissement, M. Frédéric FUND, Directeur Eau potable, Mme Frédérique NORMAND, Directrice Voiries-Electricité, M. Guillaume BOUQUET, Contrôleur de Gestion, Mme Claire GOLSE, Directrice du pôle Cohésion Sociale-Habitat, Mme Marie-Martine POIROT, Directrice du pôle Développement Territorial, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du pôle Développement Economique, M. David FRANCOIS, Directeur des Espaces Naturels, Mme Corinne CREQUIT, Responsable Prospective et financements extérieurs, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologies Information Communication.

## **7 – Trame verte**

### **7.1 – Création d'une commission « Trame verte et bleue »**

Pour les affaires qui lui sont soumises et la préparation des décisions qui lui incombent, le Conseil communautaire peut former en son sein des commissions composées de Conseillers, dans des domaines déterminés par le Conseil.

Le Conseil communautaire a constitué 6 commissions. Ces commissions sont composées du Président de la CAD et des membres désignés par le Conseil communautaire:

- Commission Finances (15 membres)
- Commission Habitat (15 membres)
- Commission Cohésion sociale (15 membres)
- Commission Assainissement (15 membres)
- Commission Hydraulique (15 membres)
- Commission Eau potable (10 membres)

Il vous est proposé, après avis favorable du bureau, de former une 7<sup>ème</sup> commission, composée de 15 conseillers communautaires dans le domaine suivant :

→ Trame verte et bleue.

Les conseillers communautaires de cette commission seront désignés par le Conseil communautaire selon les règles prévues par le CGCT :

- la composition de la commission doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communautaire (article L2121-22 par renvoi de l'article L5211-1),
- le Conseil peut décider à l'unanimité de ne pas procéder au vote à bulletin secret dans le cadre de ces désignations (article L2121-21).

**Le conseil communautaire,**

- **DECIDE à l'unanimité d'approuver la constitution de la commission « Trame verte et bleue »,**
- **DECIDE à l'unanimité, suivant les dispositions prévues à l'article L 2121-21 du CGCT, de ne pas procéder au vote au scrutin secret pour la désignation des membres de la dite commission,**
- **ELIT à l'unanimité, les membres de la dite commission : Mme Florence GERARD, M. Christophe DUMONT, M. Christian DORDAIN, M. Jean-Paul FONTAINE, M. Bruno VANDEVILLE, M. Jacky AVENEL, M. Jean-Michel SZATNY, Mme Annick LOUVION, M. Romuald SAENEN, M. Jean-Michel MIROIR, M. Jean-Claude DHALLUIN, M. Alain WALLART, M. Claude HEGO, M. Alain SEGOND, M. Francis FUSTIN.**

(Suivent les signatures)  
Pour Extrait Certifié Conforme  
Pour le Président,  
Le Vice-Président délégué,

**Jean-Paul FONTAINE**

# EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 5 FEVRIER 2016

05/02/2016 - 13

Date de la convocation : 29 Janvier 2016. Nombre de membres en exercice : 60. Quorum : 31. Présents : 44. Pouvoirs : 12

Le vendredi 5 Février 2016 à 18 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'est réuni Salle Marceline du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

## ÉTAIENT PRÉSENTS:

Mme Nadine MORTELETTE, M. Bruno VANDEVILLE, M. Alain BOULANGER, M. Freddy KACZMAREK, M. Gilles POULAIN, M. Christian DORDAIN, M. Christian COURTECUISSÉ, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, M. Jean-Michel SZATNY, M. Frédéric CHEREAU, M. Daniel SELLIER, Mme Brigitte BONNAFFE-LERICHE, M. Jackie AVENEL, M. Jean-Luc DEVRESSE, Mme Nadia BONY, Mme Françoise PROUVOST, M. Franz QUATREBOEUF, M. Alfred BOULAIN, M. René LEDIEU, M. Lionel BLASSEL, Mme Florence GERARD, M. Alain WALLART, Mme Reine DEFRANCE, M. Jean-Michel MIROIR, M. Didier TASSEL, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Romuald SAENEN, M. Jean-Luc HALLE, M. Jean-Paul FONTAINE, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER, M. Thierry PREIN, M. Alain SEGOND, M. Alain MENSION, Mme Karine SKOTAREK, Mme Cosette MARQUETTE, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, M. Henri JARUGA, M. Patrick MERCIER, Mme Claudine PARNETZKI.

## EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Jean-Claude DHALLUIN (pouvoir à M. Jean-Luc HALLE), Mme Thérèse PARISSEAU (pouvoir à Jean-Michel SZATNY), Mme Monique PARENT (pouvoir à M. Lionel BLASSEL), M. Jean-Jacques PEYRAUD (pouvoir à Mme Reine DEFRANCE), Mme Annie GOUPIL (pouvoir à M. Jean-Michel MIROIR), Mme Nacéra SOLTANI (pouvoir à M. Jean-Paul FONTAINE), M. Martial VANDEWOESTYNE (pouvoir à Mme Caroline SANCHEZ), M. Lionel COURDAVAULT (pouvoir à Mme Cosette MARQUETTE), Mme Johanne MASCLÉ (pouvoir à M. Christophe DUMONT), Mme Fatima LESPAGNOL (pouvoir à M. Henri JARUGA), M. Jean-Pierre STOBIECKI (pouvoir à M. Daniel SELLIER), Mme Annick LOUVION (pouvoir à M. Frédéric CHEREAU).

## EXCUSÉS :

Mme Marie-Pascale SALVINO, Mme Avida OULAHCENE, M. Guy CANNIE, M. Dominique RICHARD.

## ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :

Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Luc BERNARD, Directeur de l'Archéologie Préventive, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Jean-Jacques HERIN, Directeur du pôle Aménagement, Réseaux et Environnement, M. Ludovic DENNIN, Directeur de l'Assainissement, M. Frédéric FUND, Directeur Eau potable, Mme Frédérique NORMAND, Directrice Voiries-Electricité, M. Guillaume BOUQUET, Contrôleur de Gestion, Mme Claire GOLSE, Directrice du pôle Cohésion Sociale-Habitat, Mme Marie-Martine POIROT, Directrice du pôle Développement Territorial, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du pôle Développement Economique, M. David FRANCOIS, Directeur des Espaces Naturels, Mme Corinne CREQUIT, Responsable Prospective et financements extérieurs, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologies Information Communication.

## **7 – Trame verte**

### **7.2 – Trame verte et bleue - Convention opérationnelle CAD - EPF pour l'acquisition de parcelles autour du site communautaire du lac de Cantin**

Depuis 2006, la Communauté d'Agglomération du Douaisis, au titre, de la mise en œuvre de la trame verte et bleue communautaire, œuvre pour la préservation et la valorisation du site communautaire du lac de Cantin.

Les investissements réalisés depuis quelques années, ont permis la mise en œuvre des plans de gestion par :

- l'aménagement de parc de pâturage favorisant le maintien des milieux ouverts,
- l'aménagement d'une bergerie, d'un observatoire,
- la création d'un sentier de découverte, dont une partie est labellisé tourisme et handicaps
- la restauration de zones humides,
- l'actualisation annuelle d'inventaire grâce aux partenariats avec les acteurs locaux,
- une meilleure connaissance de la qualité de l'eau du lac.

Les actions réalisées par la Communauté d'Agglomération du Douaisis avec l'aide du Conservatoire d'Espaces Naturels ont renforcé l'intérêt écologique du site.

Pour poursuivre le travail engagé, il a été décidé d'inscrire en géographie prioritaire dans la convention cadre CAD-EPF, l'acquisition des abords du site du lac de Cantin (axe 3 du programme pluriannuel d'intervention)

Cette acquisition a pour objectifs :

- la création d'une zone tampon entre le lac et les parcelles agricoles permettant de répondre aux enjeux de préservation de la ressource en eau. L'étude limnologique menée en 2014 a, en effet, confirmé la relation directe entre le lac et l'eau de la nappe,
- le maintien de zones naturelles ou à vocation agricole sur des parcelles classées en zone UB autour du site. Parcelles qui risqueraient d'être artificialisées.

Il vous est donc proposé, après avis favorable du bureau :

- d'autoriser le Président ou son représentant délégué à signer la convention opérationnelle avec l'EPF autorisant le portage foncier de l'EPF sur des parcelles privées en vue de leur acquisition future par la Communauté d'Agglomération du Douaisis,
- d'autoriser le Président ou son représentant délégué à signer tous les actes s'attachant à l'exécution de cette décision.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

(Suivent les signatures)  
Pour Extrait Certifié Conforme  
Pour le Président,  
Le Vice-Président délégué,

**Jean-Paul FONTAINE**

# EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 5 FEVRIER 2016

05/02/2016 - 14

Date de la convocation : 29 Janvier 2016. Nombre de membres en exercice : 60. Quorum : 31. Présents : 44. Pouvoirs : 12

Le vendredi 5 Février 2016 à 18 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'est réuni Salle Marceline du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

## ÉTAIENT PRÉSENTS:

Mme Nadine MORTELETTE, M. Bruno VANDEVILLE, M. Alain BOULANGER, M. Freddy KACZMAREK, M. Gilles POULAIN, M. Christian DORDAIN, M. Christian COURTECUISSÉ, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, M. Jean-Michel SZATNY, M. Frédéric CHEREAU, M. Daniel SELLIER, Mme Brigitte BONNAFFE-LERICHE, M. Jackie AVENEL, M. Jean-Luc DEVRESSE, Mme Nadia BONY, Mme Françoise PROUVOST, M. Franz QUATREBOEUF, M. Alfred BOULAIN, M. René LEDIEU, M. Lionel BLASSEL, Mme Florence GERARD, M. Alain WALLART, Mme Reine DEFRANCE, M. Jean-Michel MIROIR, M. Didier TASSEL, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Romuald SAENEN, M. Jean-Luc HALLE, M. Jean-Paul FONTAINE, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER, M. Thierry PREIN, M. Alain SEGOND, M. Alain MENSION, Mme Karine SKOTAREK, Mme Cosette MARQUETTE, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, M. Henri JARUGA, M. Patrick MERCIER, Mme Claudine PARNETZKI.

## EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Jean-Claude DHALLUIN (pouvoir à M. Jean-Luc HALLE), Mme Thérèse PARISSEAU (pouvoir à Jean-Michel SZATNY), Mme Monique PARENT (pouvoir à M. Lionel BLASSEL), M. Jean-Jacques PEYRAUD (pouvoir à Mme Reine DEFRANCE), Mme Annie GOUPIL (pouvoir à M. Jean-Michel MIROIR), Mme Nacéra SOLTANI (pouvoir à M. Jean-Paul FONTAINE), M. Martial VANDEWOESTYNE (pouvoir à Mme Caroline SANCHEZ), M. Lionel COURDAVAULT (pouvoir à Mme Cosette MARQUETTE), Mme Johanne MASLET (pouvoir à M. Christophe DUMONT), Mme Fatima LESPAGNOL (pouvoir à M. Henri JARUGA), M. Jean-Pierre STOBIECKI (pouvoir à M. Daniel SELLIER), Mme Annick LOUVION (pouvoir à M. Frédéric CHEREAU).

## EXCUSÉS :

Mme Marie-Pascale SALVINO, Mme Avida OULAHCENE, M. Guy CANNIE, M. Dominique RICHARD.

## ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :

Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Luc BERNARD, Directeur de l'Archéologie Préventive, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Jean-Jacques HERIN, Directeur du pôle Aménagement, Réseaux et Environnement, M. Ludovic DENNIN, Directeur de l'Assainissement, M. Frédéric FUND, Directeur Eau potable, Mme Frédérique NORMAND, Directrice Voiries-Electricité, M. Guillaume BOUQUET, Contrôleur de Gestion, Mme Claire GOLSE, Directrice du pôle Cohésion Sociale-Habitat, Mme Marie-Martine POIROT, Directrice du pôle Développement Territorial, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du pôle Développement Economique, M. David FRANCOIS, Directeur des Espaces Naturels, Mme Corinne CREQUIT, Responsable Prospective et financements extérieurs, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologies Information Communication.

## **8 – Développement rural**

### **8.1 – Actions de développement rural et agricole – Année 3 – 1<sup>ère</sup> phase**

Par délibération en date du 23 novembre 2012 la CAD a approuvé le Contrat d'Agriculture et d'Alimentation Périurbaines d'Agglomération (CAAP'Agglo). Cette programmation définit les grands objectifs de la politique agricole et alimentaire de la communauté :

- Maintenir et développer un tissu d'exploitations agricoles dense et diversifié dans un contexte de forte pression foncier,
- Remettre l'agriculture locale au cœur des enjeux du territoire,
- Concilier préservation des ressources et efficacité des exploitations par des pratiques optimisées,
- Réaliser un projet agricole et alimentaire innovant,
- Coordonner l'intervention multipartenariale de l'ensemble des actions programmées.

Cette politique se décline en 22 actions opérationnelles sur 3 ans. La Région apporte un co-financement à ces actions dont la mise en œuvre est pilotée par la CAD, qu'elle en assure la maîtrise d'ouvrage ou que celle-ci soit confiée à un partenaire externe.

Les différentes interventions territoriales ont été construites de manière cohérente et dans la continuité des dynamiques existantes. En recherchant une complémentarité dans les interventions, tout en respectant les spécialités de chacun, la CAD coordonne ces actions et en assure la synergie. Les projets mis en œuvre tiennent compte des politiques régionales et nationales menées sur le sujet.

En 2015, 21 actions sur les 22 ont été initiées et/ou menées par la CAD et son réseau de partenaires. Ces actions de développement agricole et alimentaires ont permis de mobiliser une trentaine de partenaires territoriaux et de mener des actions auprès de publics variés : agriculteurs, consommateurs, élus, parents d'élèves, professionnels de la restauration, acteurs de l'eau, etc.

Il est proposé la validation de la programmation suivante, correspondant à la première partie des actions de développement agricole et rural qui seront menées dans le cadre du CAAP'Agglo en 2016.

### **Les conventions de partenariats sur l'année 2016**

A travers la politique agricole et alimentaire de la CAD, différents partenaires interviennent sur le territoire de la CAD, chacun dans son domaine de compétence et avec ses spécificités. La CAD à travers ces actions renforce l'intervention territoriale de chaque partenaire et coordonne cette politique.

Les actions prévues dans ces conventions (documents joints) feront l'objet d'un cofinancement de la part du Conseil Régional, alloué dans le cadre de la mise en œuvre opérationnelle du CAAP'Agglo. Par ailleurs d'autres sources de cofinancement seront recherchées.

Le détail du programme d'action annuel pour chaque partenaire se situe en annexe du document.

#### **- 1 / Chambre d'Agriculture du Nord-Pas de Calais (poursuite et développement de d'actions)**

La Chambre d'agriculture représente et accompagne les acteurs du monde agricole dans leur développement. En 2015, la Chambre d'Agriculture est intervenue, dans le cadre du CAAP'Agglo, comme maître d'ouvrage sur le territoire de la CAD à travers les actions suivantes:

Actions réalisées :

- Développement de l'outil APPROLOCAL
- Promotion de la diversification non alimentaire
- Sensibilisation des futurs cédants agricoles

En 2016, afin d'amplifier et de maintenir la dynamique amorcée, la Chambre d'agriculture s'est positionnée sur les actions de développement suivantes :

Actions	Objectifs	Coût	Correspondance CAAP'Agglo
1. Maintenir l'accompagnement des producteurs dans leur réponse au marché de la restauration hors domicile	Développer une offre territoriale et travailler sur les conditions d'introduction de produits bio et/ou locaux en restauration collective	4800€	Action 11
2. Développer l'outil : Où Acheter Local ?	Communiquer sur l'offre locale disponible via un outil informatique	600€	Action 10
3. Communiquer sur l'opportunité de développer la bio sur le territoire	Donner envie de développer le bio sur le territoire à travers une implication forte dans le comité transversal bio	3360€	Actions issues de la concertation bio menée en 2015
4. Programme de rencontre changement de pratiques agricoles	Proposer un programme commun de rencontres axées sur le changement de pratiques à l'ensemble des collectifs agricoles du territoire. Différents formats et plusieurs sujets permettront aux agriculteurs de se retrouver et d'échanger sur leurs pratiques agricoles.	4800€	
<b>TOTAL en € HT</b>		<b>13 560€</b>	

## **- 2/ Introduction de produits bio et ou locaux en restauration collective - A PRO BIO : Association de Promotion de l'Agriculture Biologique du Nord-Pas de Calais (poursuite et développement de l'action)**

L'association « A Pro Bio » se développe en tant qu'interprofession régionale, engagée au service de la promotion et du développement économique de l'ensemble de la filière Bio du Nord-Pas de Calais.

A travers le CAAP'Agglo, l'association A Pro Bio s'investit dans la mission de développement de produits bio et ou locaux en restauration hors domicile (action 11 du CAAP'Agglo).

En 2015, A Pro Bio a notamment :

- mobilisé un groupe de communes en gestion concédée dans l'application et le suivi de leur marché d'introduction de produits bio et ou locaux,
- mobilisé, accompagné et mis en évidence les besoins en produits bio et ou locaux de sept communes du territoire,
- réalisé en partenariat avec la Chambre d'Agriculture le Salon des Professionnels de l'Alimentation en Juin,
- organisé 2 modules de formation à destination du personnel encadrant des communes



En 2016, l'association s'est positionnée afin de poursuivre l'accompagnement des publics en demande de produits bio et ou locaux de la façon suivante :

Actions	Objectifs	Coût	Correspondance CAAP'Agglo
1. Accompagnement des structures en gestion directe	Répondre aux sollicitations des structures et favoriser l'échange entre fournisseurs et acheteurs	28 500€	Action 11 et 15
2. Accompagnement des communes en gestion concédée	Suivre individuellement le lancement du nouveau cahier des charges		
3. Communiquer sur l'opportunité de développer la bio sur le territoire	Donner envie de développer le bio sur le territoire à travers une implication forte dans le comité transversal bio		Actions issues de la concertation bio menée en 2015
<b>TOTAL en € HT</b>		<b>28 500€</b>	

### - 3/ GABNOR : Groupement des Agriculteurs Bio du Nord Pas de Calais (nouvelle action)

Le GABNOR est l'association des producteurs bio de la Région. Elle anime le réseau des producteurs bio et accompagne les territoires dans le développement de l'agriculture bio.

En 2015, le GABNOR a participé, à travers différentes actions du CAAP'Agglo (action 3, action 11, action 15 et action 19) au développement des installations et des conversions de producteurs bio sur le territoire.

En 2016, l'association s'est positionnée afin de poursuivre le développement des surfaces bio, de la façon suivante :

Actions	Objectifs	Coût	Correspondance CAAP'Agglo
1. Producteurs et consommateurs: Echangeons sur nos freins aux changements	Développer les conditions nécessaires à la mise en place de cette action	5000€	Actions issues de la concertation bio menée en 2015
2. Etude et développement d'un appui de la collectivité	Faciliter le passage à la bio via la mise en œuvre d'incitations innovantes (financières, accompagnement, etc.)	2000€	
3. Communiquer sur l'opportunité de développer la bio sur le territoire	Donner envie de faire émerger un écosystème économique bio sur le territoire à travers une implication forte dans le comité transversal bio	3500€	
<b>TOTAL</b>		<b>10 500 €</b>	

### - 4/ Valorisation de foncier agricole - Terre de Liens (poursuite et développement de l'action)

Terre de Liens est une association loi 1901 dont l'objet est de favoriser l'émergence et de relier entre elles les initiatives collectives d'achat et de gestion de foncier et du bâti en milieu rural et périurbain, dans le respect de la Charte Terre de Liens. Elle dispose d'outils spécifiques, telle qu'une expertise juridique, financière, méthodologique sur l'accompagnement à l'accès collectif et solidaire au foncier. Elle accompagne également les porteurs de projets en recherche de foncier agricole.

En 2015, Terre de Liens a conforté la formation d'un groupe de citoyens sur les thématiques du foncier agricole et de l'alimentation locale. Par ailleurs l'association a accompagné la CAD dans la valorisation des terres agricoles de Cantin. Elle a notamment permis l'installation du maraîcher-éleveur bio de Cantin et réalisé un diagnostic agricole.

En 2016, dans la poursuite des actions qu'elle a initiées, l'association Terre de liens s'est positionnée comme maître d'ouvrage, sur le programme d'actions suivant :

Actions	Objectifs	Coût	Correspondance CAAP'Agglo
1. Finaliser l'installation de Régis Dufrenoy et Mélanie Hernacki	Accompagner le couple pour faciliter son installation et son intégration	18 000€	Action 2 et 3
2. Valoriser le travail mené sur Cantin	Essaimer et donner envie à d'autres structures de développer ce type de projet		
3. Accompagnement de collectivités et étude sur le potentiel foncier d'un territoire	Sensibiliser les élus du territoire  Accompagner techniquement des communes dans leur stratégie foncière  Définir sur un territoire les potentialités de développement de projet d'installation/conversion.		
<b>TOTAL</b>		<b>18 000€</b>	

#### **- 5/ Expérimentation d'une réflexion transversale sur l'alimentation avec les habitants du territoire de la CAD - Les Sens du Goût (nouvelle action)**

L'association Les Sens du Goût a pour vocation de développer des projets d'animation de territoire sur l'approche globale de l'alimentation et des mangeurs. Pour cela, elle s'appuie sur des programmes d'ateliers adaptés aux publics, de formation et d'accompagnement de projet, avec une méthodologie spécifique: elle invite à se concentrer sur les perceptions des mangeurs et sur leurs ressentis au moment de la prise alimentaire, pour valoriser l'acte de manger et ainsi sensibiliser aux enjeux liés à l'alimentation (santé, environnement...).

Depuis 2015, dans le cadre de l'action 9 du CAAP Agglo, la CAD développe des actions en faveur du développement d'une alimentation durable.

Ainsi en 2016, l'association se propose de développer sur un territoire un format d'animation innovant pour favoriser la participation des habitants à la définition d'une stratégie alimentaire locale, et propose à la CAD d'être territoire d'expérimentation de cette action :

<b>Actions</b>	<b>Objectifs</b>	<b>Coût</b>	<b>Correspondance CAAP'Agglo</b>
Mobilisation de groupes de mangeurs par le biais d'ateliers « cuisine et débat »	Faire vivre aux habitants une expérience positive de l'alimentation durable, travailler sur les représentations et les habitudes alimentaires des consommateurs locaux	5550€	Action 9
Animation d'un événement participatif « acteurs / mangeurs »	Favoriser la rencontre entre groupes de mangeurs, créer un espace de dialogue « habitants / acteurs »	2590€	
Restitution aux acteurs de l'alimentation	Evaluer la méthodologie, transmettre les données collectées, identifier les actions à développer	1850€	
	<b>TOTAL</b>	<b>9990 €</b>	

#### **- 6/ Relocalisation des approvisionnements des artisans dans le secteur alimentaire – Chambre Régionale des Métiers et de l'Artisanat (nouvelle action)**

La Chambre des Métiers et de l'Artisanat Régionale assure dans une relation de proximité, des missions de service public essentielles à la structuration de l'artisanat et au développement des entreprises.

A travers ses politiques de développement agricole, alimentaire et de développement économique, la CAD mène des travaux autour de l'alimentation, du développement des circuits-courts et du maintien du commerce de proximité. A ce titre, elle mène de nombreuses actions en lien direct avec le tissu artisanal et commercial local.

Ainsi en 2016, la Chambre d'Artisanat et des Métiers s'est positionnée sur les actions de développement suivantes :

<b>Actions</b>	<b>Objectifs</b>	<b>Coût</b>	<b>Correspondance CAAP'Agglo</b>
Relocaliser les échanges alimentaires entre producteurs agricoles et artisans	Développer la consommation de produits locaux et l'emploi local  Evaluer l'intérêt de développer un partenariat entre les entreprises artisanales du territoire et les producteurs agricoles	9100€	Action 11
	<b>TOTAL</b>	<b>9100€</b>	

**Tableau Récapitulatif des conventions de partenariats 2016  
Politique agricole et Alimentaire**

<b>Partenaire</b>	<b>Montant en € HT</b>
Chambre d'Agriculture du Nord-Pas de Calais	13 560 €
A PRO BIO : Association de Promotion de l'Agriculture Biologique du Nord-Pas de Calais	28 500€
GABNOR : Groupement des Producteurs Biologiques du Nord pas de Calais	10 500€
Association Terre de Liens	18 000€
Les Sens du Goût	9 990€
Chambre Régionale des Métiers et de l'Artisanat	9 100€
<b>TOTAL</b>	<b>89 650€</b>

Il vous est proposé, après avis favorable du bureau :

- d'autoriser le Président ou son représentant délégué à signer les conventions de partenariats jointes :

- Convention de partenariat avec la Chambre d'Agriculture du Nord Pas de Calais
- Convention de partenariat avec l'association A PRO BIO
- Convention de partenariat avec l'association GABNOR
- Convention de partenariat avec l'association Terre de Liens
- Convention de partenariat avec l'association Les Sens du Goût
- Convention de partenariat avec la Chambre Régionale des Métiers et de l'Artisanat de Région Nord Pas de Calais

- d'autoriser le Président ou son représentant à solliciter toutes les subventions mobilisables sur ces actions,

- d'autoriser le Président ou son délégué, à signer tout document relatif à l'exécution de cette décision.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

(Suivent les signatures)  
Pour Extrait Certifié Conforme  
Le Président,

**Christian POIRET**

# EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 5 FEVRIER 2016

05/02/2016 - 15

Date de la convocation : 29 Janvier 2016. Nombre de membres en exercice : 60. Quorum : 31. Présents : 44. Pouvoirs : 12

Le vendredi 5 Février 2016 à 18 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'est réuni Salle Marceline du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

## **ÉTAIENT PRÉSENTS:**

Mme Nadine MORTELETTE, M. Bruno VANDEVILLE, M. Alain BOULANGER, M. Freddy KACZMAREK, M. Gilles POULAIN, M. Christian DORDAIN, M. Christian COURTECUISSÉ, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, M. Jean-Michel SZATNY, M. Frédéric CHEREAU, M. Daniel SELLIER, Mme Brigitte BONNAFFE-LERICHE, M. Jackie AVENEL, M. Jean-Luc DEVRESSE, Mme Nadia BONY, Mme Françoise PROUVOST, M. Franz QUATREBOEUF, M. Alfred BOULAIN, M. René LEDIEU, M. Lionel BLASSEL, Mme Florence GERARD, M. Alain WALLART, Mme Reine DEFRANCE, M. Jean-Michel MIROIR, M. Didier TASSEL, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Romuald SAENEN, M. Jean-Luc HALLE, M. Jean-Paul FONTAINE, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER, M. Thierry PREIN, M. Alain SEGOND, M. Alain MENSION, Mme Karine SKOTAREK, Mme Cosette MARQUETTE, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, M. Henri JARUGA, M. Patrick MERCIER, Mme Claudine PARNETZKI.

## **EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :**

M. Jean-Claude DHALLUIN (pouvoir à M. Jean-Luc HALLE), Mme Thérèse PARISSEAU (pouvoir à Jean-Michel SZATNY), Mme Monique PARENT (pouvoir à M. Lionel BLASSEL), M. Jean-Jacques PEYRAUD (pouvoir à Mme Reine DEFRANCE), Mme Annie GOUPIL (pouvoir à M. Jean-Michel MIROIR), Mme Nacéra SOLTANI (pouvoir à M. Jean-Paul FONTAINE), M. Martial VANDEWOESTYNE (pouvoir à Mme Caroline SANCHEZ), M. Lionel COURDAVAULT (pouvoir à Mme Cosette MARQUETTE), Mme Johanne MASCLÉ (pouvoir à M. Christophe DUMONT), Mme Fatima LESPAGNOL (pouvoir à M. Henri JARUGA), M. Jean-Pierre STOBIECKI (pouvoir à M. Daniel SELLIER), Mme Annick LOUVION (pouvoir à M. Frédéric CHEREAU).

## **EXCUSÉS :**

Mme Marie-Pascale SALVINO, Mme Avida OULAHCENE, M. Guy CANNIE, M. Dominique RICHARD.

## **ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :**

Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Luc BERNARD, Directeur de l'Archéologie Préventive, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Jean-Jacques HERIN, Directeur du pôle Aménagement, Réseaux et Environnement, M. Ludovic DENNIN, Directeur de l'Assainissement, M. Frédéric FUND, Directeur Eau potable, Mme Frédérique NORMAND, Directrice Voiries-Electricité, M. Guillaume BOUQUET, Contrôleur de Gestion, Mme Claire GOLSE, Directrice du pôle Cohésion Sociale-Habitat, Mme Marie-Martine POIROT, Directrice du pôle Développement Territorial, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du pôle Développement Economique, M. David FRANCOIS, Directeur des Espaces Naturels, Mme Corinne CREQUIT, Responsable Prospective et financements extérieurs, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologies Information Communication.

## **8 – Développement rural**

### **8.2 – Participation au projet de recherche « AProTer »**

La Communauté d'Agglomération a été sollicitée par une équipe de chercheurs pour être territoire d'étude du projet de recherche « AProTer : Agriculture et proximité, gouvernance alimentaire et territoires ».

Ce projet est proposé au Conseil Régional dans le cadre de l'appel à projet de recherche « systèmes agricoles et environnement en Nord-Pas de Calais ». Il a pour objectif d'identifier les facteurs de réussite d'une relocalisation des approvisionnements alimentaires économiquement viable et écologiquement durable.

Pour cela, le projet de recherche propose d'étudier :

- la durabilité du système agro-alimentaire du territoire,
- le potentiel de production alimentaire des trames vertes,
- la gouvernance de la politique agricole et alimentaire de la CAD.

Ce projet est planifié de septembre 2016 à septembre 2019 et impliquera des chercheurs en géographie (Valenciennes), sociologie (Lille), économie (Nantes) et sciences politiques (Lille), ainsi que des praticiens issus du monde associatif (Terres en Villes) et des collectivités (la MEL, la CAD, et occasionnellement la Communauté d'Agglomération de St Omer et la Communauté de Communes de la Région d'Audruicq).

Aucune contribution financière de la CAD n'est sollicitée.

L'implication du territoire de la CAD se traduira par :

- La participation aux comités de pilotage pour exprimer les attentes de la CAD quant aux orientations des actions de recherche (4 réunions),
- La participation de la CAD aux séminaires de recherche annuels,
- La transmission de certains documents relatifs aux politiques agricole et alimentaire et de Trame Verte et Bleue de la CAD,
- La mise en relation pour des entretiens avec les chefs d'exploitation,
- L'invitation des chercheurs à certains de nos temps forts.

Il est à noter que l'étude de la gouvernance agro-alimentaire du territoire s'appuiera sur les travaux de l'association Terres en Villes à laquelle la CAD est adhérente.

Les résultats seront valorisés via plusieurs publications dans des revues scientifiques et professionnelles, et lors de séminaires de recherche.

Il vous est proposé, après avis favorable du bureau :

- d'approuver les dispositions présentées ci-dessus,
- d'autoriser le Président ou son représentant délégué à signer tout document relatif à la participation de la CAD en tant que territoire d'étude de ce projet.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

(Suivent les signatures)  
Pour Extrait Certifié Conforme  
Pour le Président,  
Le Vice-Président délégué,

**Jean-Paul FONTAINE**

# EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 5 FEVRIER 2016

05/02/2016 - 16

Date de la convocation : 29 Janvier 2016. Nombre de membres en exercice : 60. Quorum : 31. Présents : 44. Pouvoirs : 12

Le vendredi 5 Février 2016 à 18 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'est réuni Salle Marceline du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

## ÉTAIENT PRÉSENTS:

Mme Nadine MORTELETTE, M. Bruno VANDEVILLE, M. Alain BOULANGER, M. Freddy KACZMAREK, M. Gilles POULAIN, M. Christian DORDAIN, M. Christian COURTECUISSÉ, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, M. Jean-Michel SZATNY, M. Frédéric CHEREAU, M. Daniel SELLIER, Mme Brigitte BONNAFFE-LERICHE, M. Jackie AVENEL, M. Jean-Luc DEVRESSE, Mme Nadia BONY, Mme Françoise PROUVOST, M. Franz QUATREBOEUF, M. Alfred BOULAIN, M. René LEDIEU, M. Lionel BLASSEL, Mme Florence GERARD, M. Alain WALLART, Mme Reine DEFRANCE, M. Jean-Michel MIROIR, M. Didier TASSEL, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Romuald SAENEN, M. Jean-Luc HALLE, M. Jean-Paul FONTAINE, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER, M. Thierry PREIN, M. Alain SEGOND, M. Alain MENSION, Mme Karine SKOTAREK, Mme Cosette MARQUETTE, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, M. Henri JARUGA, M. Patrick MERCIER, Mme Claudine PARNETZKI.

## EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Jean-Claude DHALLUIN (pouvoir à M. Jean-Luc HALLE), Mme Thérèse PARISSEAU (pouvoir à Jean-Michel SZATNY), Mme Monique PARENT (pouvoir à M. Lionel BLASSEL), M. Jean-Jacques PEYRAUD (pouvoir à Mme Reine DEFRANCE), Mme Annie GOUPIL (pouvoir à M. Jean-Michel MIROIR), Mme Nacéra SOLTANI (pouvoir à M. Jean-Paul FONTAINE), M. Martial VANDEWOESTYNE (pouvoir à Mme Caroline SANCHEZ), M. Lionel COURDAVAULT (pouvoir à Mme Cosette MARQUETTE), Mme Johanne MASLET (pouvoir à M. Christophe DUMONT), Mme Fatima LESPAGNOL (pouvoir à M. Henri JARUGA), M. Jean-Pierre STOBIECKI (pouvoir à M. Daniel SELLIER), Mme Annick LOUVION (pouvoir à M. Frédéric CHEREAU).

## EXCUSÉS :

Mme Marie-Pascale SALVINO, Mme Avida OULAHCENE, M. Guy CANNIE, M. Dominique RICHARD.

## ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :

Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Luc BERNARD, Directeur de l'Archéologie Préventive, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Jean-Jacques HERIN, Directeur du pôle Aménagement, Réseaux et Environnement, M. Ludovic DENNIN, Directeur de l'Assainissement, M. Frédéric FUND, Directeur Eau potable, Mme Frédérique NORMAND, Directrice Voiries-Electricité, M. Guillaume BOUQUET, Contrôleur de Gestion, Mme Claire GOLSE, Directrice du pôle Cohésion Sociale-Habitat, Mme Marie-Martine POIROT, Directrice du pôle Développement Territorial, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du pôle Développement Economique, M. David FRANCOIS, Directeur des Espaces Naturels, Mme Corinne CREQUIT, Responsable Prospective et financements extérieurs, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologies Information Communication.

## **9 – Assainissement**

### **9.1 – Avenant n°1 à la DSP-AS-2012-2 : Délégation de service public sous forme d'affermage des stations d'épuration de la CAD – CAD/SEN**

#### **1 – Historique**

Par contrat en date du 21 mai 2013, la Communauté d'Agglomération du Douaisis a confié à Eaux du Nord l'exploitation du service public d'épuration des eaux sur son territoire.

A ce jour, il s'avère nécessaire d'intégrer au contrat initial diverses modifications qui n'impactent pas sur la redevance assainissement (aucune part modifiée).

## **2 – Avenant proposé**

Des travaux vont être réalisés par la CAD afin de réduire notamment la consommation énergétique de l'outil de traitement et permettant ainsi une diminution des coûts d'exploitation de la file boue de la station d'épuration de Douai à hauteur de 93 000 €. En contre partie de cette économie générée, les parties ont convenu de réviser le calcul de la rémunération à la performance d'Eaux du Nord en procédant à une baisse de la rémunération à la performance à hauteur de 46 500 €/an. Les travaux à réaliser par la CAD sont estimés à 375 000 € HT, cependant en cas de dépassement de ce montant, le délégataire supportera la différence.

Par ailleurs, l'avenant intègre une modification financière de la convention spéciale de déversement LACTALIS à Cuincy. La rémunération d'Eaux du Nord est diminuée de 25 000 € par an suite à un effort consenti sur son propre chiffre d'affaire.

Enfin, l'avenant modifie le descriptif des indicateurs utilisés pour la rémunération à la performance afin de rendre la formule initiale plus applicable. En effet, certains indicateurs étant imprécis ou sujets à interprétation, ils ont été clarifiés ou précisés.

Le présent avenant entraîne une diminution du montant global de la DSP (c'est-à-dire de l'ensemble de recettes tel que prévu au Compte d'Exploitation prévisionnel) de 1,46%.

Il vous est proposé, après avis favorable du bureau :

- d'approuver la souscription de l'avenant n°1 ci-joint,
- de m'autoriser ou mon délégué à signer l'avenant n°1 et tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente décision.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

(Suivent les signatures)  
Pour Extrait Certifié Conforme  
Pour le Président,  
Le Vice-Président délégué,

**Jean-Paul FONTAINE**



# EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 5 FEVRIER 2016

05/02/2016 - 17

Date de la convocation : 29 Janvier 2016. Nombre de membres en exercice : 60. Quorum : 31. Présents : 44. Pouvoirs : 12

Le vendredi 5 Février 2016 à 18 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'est réuni Salle Marceline du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

## **ÉTAIENT PRÉSENTS:**

Mme Nadine MORTELETTE, M. Bruno VANDEVILLE, M. Alain BOULANGER, M. Freddy KACZMAREK, M. Gilles POULAIN, M. Christian DORDAIN, M. Christian COURTECUISSÉ, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, M. Jean-Michel SZATNY, M. Frédéric CHEREAU, M. Daniel SELLIER, Mme Brigitte BONNAFFE-LERICHE, M. Jackie AVENEL, M. Jean-Luc DEVRESSE, Mme Nadia BONY, Mme Françoise PROUVOST, M. Franz QUATREBOEUF, M. Alfred BOULAIN, M. René LEDIEU, M. Lionel BLASSEL, Mme Florence GERARD, M. Alain WALLART, Mme Reine DEFRANCE, M. Jean-Michel MIROIR, M. Didier TASSEL, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Romuald SAENEN, M. Jean-Luc HALLE, M. Jean-Paul FONTAINE, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER, M. Thierry PREIN, M. Alain SEGOND, M. Alain MENSION, Mme Karine SKOTAREK, Mme Cosette MARQUETTE, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, M. Henri JARUGA, M. Patrick MERCIER, Mme Claudine PARNETZKI.

## **EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :**

M. Jean-Claude DHALLUIN (pouvoir à M. Jean-Luc HALLE), Mme Thérèse PARISSEAU (pouvoir à Jean-Michel SZATNY), Mme Monique PARENT (pouvoir à M. Lionel BLASSEL), M. Jean-Jacques PEYRAUD (pouvoir à Mme Reine DEFRANCE), Mme Annie GOUPIL (pouvoir à M. Jean-Michel MIROIR), Mme Nacéra SOLTANI (pouvoir à M. Jean-Paul FONTAINE), M. Martial VANDEWOESTYNE (pouvoir à Mme Caroline SANCHEZ), M. Lionel COURDAVAULT (pouvoir à Mme Cosette MARQUETTE), Mme Johanne MASCLÉ (pouvoir à M. Christophe DUMONT), Mme Fatima LESPAGNOL (pouvoir à M. Henri JARUGA), M. Jean-Pierre STOBIECKI (pouvoir à M. Daniel SELLIER), Mme Annick LOUVION (pouvoir à M. Frédéric CHEREAU).

## **EXCUSÉS :**

Mme Marie-Pascale SALVINO, Mme Avida OULAHCENE, M. Guy CANNIE, M. Dominique RICHARD.

## **ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :**

Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Luc BERNARD, Directeur de l'Archéologie Préventive, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Jean-Jacques HERIN, Directeur du pôle Aménagement, Réseaux et Environnement, M. Ludovic DENNIN, Directeur de l'Assainissement, M. Frédéric FUND, Directeur Eau potable, Mme Frédérique NORMAND, Directrice Voiries-Electricité, M. Guillaume BOUQUET, Contrôleur de Gestion, Mme Claire GOLSE, Directrice du pôle Cohésion Sociale-Habitat, Mme Marie-Martine POIROT, Directrice du pôle Développement Territorial, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du pôle Développement Economique, M. David FRANCOIS, Directeur des Espaces Naturels, Mme Corinne CREQUIT, Responsable Prospective et financements extérieurs, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologies Information Communication.

## **9 – Assainissement**

### **9.2 – Convention CAD / NOREADE pour collecte, transport et traitement des eaux usées des communes de Fressies et Hem-Lenglet en direction de l'usine d'épuration de Féchain**

Les effluents issus des communes de FRESSIES et HEM LENGLET, communes adhérentes à NOREADE sont raccordés sur le réseau d'assainissement de la CAD et traités en usine d'épuration de Féchain.

Afin de redéfinir comme il convient les modalités techniques, administratives et financières de cette prestation, une nouvelle convention CAD/NOREADE (document joint) a été établie. Elle vient se substituer à la convention signée le 12 mars 2009 modifiée par un avenant en date du 14 mars 2011.

Le coût de fonctionnement défini par la convention en question inclut l'exploitation de l'usine d'épuration de Féchain, du réseau de transit, du transport et de l'épandage des boues.

Le coût final pour le traitement des eaux issues de HEM LENGLET et FRESSIES est donc de 1,0588 € HT/m<sup>3</sup> (base 2016).

La consommation d'eau potable pour les communes de HEM LENGLET et FRESSIES étant en moyenne de 30 000 m<sup>3</sup>/an, la facturation annuelle de cette prestation est estimée à 31 764 € H.T.

Il est à noter que NOREADE est redevable de l'année 2015 écoulee, aussi la CAD enverra facturation du service rendu en 2015 après réception des volumes par NOREADE qui interviendra au plus tard le 30 juin 2016. La facturation sera assise sur la RA (part communautaire de la redevance d'assainissement) du 1<sup>er</sup> semestre 2015, soit 1,0281 €/m<sup>3</sup> H.T. et les volumes d'eau potable distribués sur les communes de Fressies et Hem-Lenglet.

Il vous est proposé, après avis favorable du bureau :

- d'adopter la convention CAD/NOREADE jointe se substituant à celle qui a été signée le 12 mars 2009,
- et d'autoriser le Président ou son représentant délégué à signer cette convention et tous les actes s'attachant à l'exécution de cette décision.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

(Suivent les signatures)  
Pour Extrait Certifié Conforme  
Pour le Président,  
Le Vice-Président délégué,

**Jean-Paul FONTAINE**

# EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 5 FEVRIER 2016

05/02/2016 - 18

Date de la convocation : 29 Janvier 2016. Nombre de membres en exercice : 60. Quorum : 31. Présents : 44. Pouvoirs : 12

Le vendredi 5 Février 2016 à 18 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'est réuni Salle Marceline du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

## ÉTAIENT PRÉSENTS:

Mme Nadine MORTELETTE, M. Bruno VANDEVILLE, M. Alain BOULANGER, M. Freddy KACZMAREK, M. Gilles POULAIN, M. Christian DORDAIN, M. Christian COURTECUISSÉ, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, M. Jean-Michel SZATNY, M. Frédéric CHEREAU, M. Daniel SELLIER, Mme Brigitte BONNAFFE-LERICHE, M. Jackie AVENEL, M. Jean-Luc DEVRESSE, Mme Nadia BONY, Mme Françoise PROUVOST, M. Franz QUATREBOEUF, M. Alfred BOULAIN, M. René LEDIEU, M. Lionel BLASSEL, Mme Florence GERARD, M. Alain WALLART, Mme Reine DEFRANCE, M. Jean-Michel MIROIR, M. Didier TASSEL, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Romuald SAENEN, M. Jean-Luc HALLE, M. Jean-Paul FONTAINE, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER, M. Thierry PREIN, M. Alain SEGOND, M. Alain MENSION, Mme Karine SKOTAREK, Mme Cosette MARQUETTE, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, M. Henri JARUGA, M. Patrick MERCIER, Mme Claudine PARNETZKI.

## EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Jean-Claude DHALLUIN (pouvoir à M. Jean-Luc HALLE), Mme Thérèse PARISSEAU (pouvoir à Jean-Michel SZATNY), Mme Monique PARENT (pouvoir à M. Lionel BLASSEL), M. Jean-Jacques PEYRAUD (pouvoir à Mme Reine DEFRANCE), Mme Annie GOUPIL (pouvoir à M. Jean-Michel MIROIR), Mme Nacéra SOLTANI (pouvoir à M. Jean-Paul FONTAINE), M. Martial VANDEWOESTYNE (pouvoir à Mme Caroline SANCHEZ), M. Lionel COURDAVAULT (pouvoir à Mme Cosette MARQUETTE), Mme Johanne MASCLÉ (pouvoir à M. Christophe DUMONT), Mme Fatima LESPAGNOL (pouvoir à M. Henri JARUGA), M. Jean-Pierre STOBIECKI (pouvoir à M. Daniel SELLIER), Mme Annick LOUVION (pouvoir à M. Frédéric CHEREAU).

## EXCUSÉS :

Mme Marie-Pascale SALVINO, Mme Avida OULAHCENE, M. Guy CANNIE, M. Dominique RICHARD.

## ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :

Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Luc BERNARD, Directeur de l'Archéologie Préventive, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Jean-Jacques HERIN, Directeur du pôle Aménagement, Réseaux et Environnement, M. Ludovic DENNIN, Directeur de l'Assainissement, M. Frédéric FUND, Directeur Eau potable, Mme Frédérique NORMAND, Directrice Voiries-Electricité, M. Guillaume BOUQUET, Contrôleur de Gestion, Mme Claire GOLSE, Directrice du pôle Cohésion Sociale-Habitat, Mme Marie-Martine POIROT, Directrice du pôle Développement Territorial, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du pôle Développement Economique, M. David FRANCOIS, Directeur des Espaces Naturels, Mme Corinne CREQUIT, Responsable Prospective et financements extérieurs, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologies Information Communication.

## **9 – Assainissement**

### **9.3 – Convention Département/CAD/Commune relative aux modalités d'occupation, d'aménagement du domaine public et d'exploitation des ouvrages d'assainissement – RD 643 commune de Bugnicourt**

Le Département prévoit de réaliser des travaux d'aménagement sécurité en agglomération sur la RD 643 entre les PR 48+0500 et 50+0000, sur le territoire de la commune de Bugnicourt.

La présente opération fait l'objet d'une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage partielle entre le Département et la Commune. L'aménagement consistera en la pose de nouvelles bouches d'égout par le Département et en la création d'une tranchée d'infiltration sous trottoirs par la Commune.

La convention jointe a pour objet de définir les modalités techniques de réalisation des travaux d'assainissement prévus dans le cadre de l'opération sur le territoire de la commune de Bugnicourt. Elle précise les obligations du Département et de la Commune en matière de réalisation des travaux d'assainissement et de la CAD en matière d'exploitation (entretien et fonctionnement) ainsi que les responsabilités des trois parties en présence.

L'intégralité de l'opération est financée par la commune et le département ; après réalisation de ces travaux, la CAD en tant que gestionnaire du réseau d'assainissement assurera l'entretien (entretien, exploitation et renouvellement) des aménagements suivants :

- la structure de tamponnement et d'infiltration (tranchée d'infiltration réalisée en casiers réservoirs en accotement sous trottoirs d'un volume total de 197 m<sup>3</sup>),
- les 27 bouches d'injection nécessaires au recueil des eaux de ruissellement.

La mise à disposition des ouvrages est effectuée à titre gracieux.

Il vous est proposé, après avis favorable du bureau :

- d'autoriser le Président ou son représentant délégué à signer cette convention et tous les actes s'attachant à l'exécution de cette décision.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

(Suivent les signatures)  
Pour Extrait Certifié Conforme  
Pour le Président,  
Le Vice-Président délégué,

**Jean-Paul FONTAINE**

# EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 5 FEVRIER 2016

05/02/2016 - 19

Date de la convocation : 29 Janvier 2016. Nombre de membres en exercice : 60. Quorum : 31. Présents : 44. Pouvoirs : 12

Le vendredi 5 Février 2016 à 18 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'est réuni Salle Marceline du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

## **ÉTAIENT PRÉSENTS:**

Mme Nadine MORTELETTE, M. Bruno VANDEVILLE, M. Alain BOULANGER, M. Freddy KACZMAREK, M. Gilles POULAIN, M. Christian DORDAIN, M. Christian COURTECUISSÉ, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, M. Jean-Michel SZATNY, M. Frédéric CHEREAU, M. Daniel SELLIER, Mme Brigitte BONNAFFE-LERICHE, M. Jackie AVENEL, M. Jean-Luc DEVRESSE, Mme Nadia BONY, Mme Françoise PROUVOST, M. Franz QUATREBOEUF, M. Alfred BOULAIN, M. René LEDIEU, M. Lionel BLASSEL, Mme Florence GERARD, M. Alain WALLART, Mme Reine DEFRANCE, M. Jean-Michel MIROIR, M. Didier TASSEL, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Romuald SAENEN, M. Jean-Luc HALLE, M. Jean-Paul FONTAINE, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER, M. Thierry PREIN, M. Alain SEGOND, M. Alain MENSION, Mme Karine SKOTAREK, Mme Cosette MARQUETTE, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, M. Henri JARUGA, M. Patrick MERCIER, Mme Claudine PARNETZKI.

## **EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :**

M. Jean-Claude DHALLUIN (pouvoir à M. Jean-Luc HALLE), Mme Thérèse PARISSEAU (pouvoir à Jean-Michel SZATNY), Mme Monique PARENT (pouvoir à M. Lionel BLASSEL), M. Jean-Jacques PEYRAUD (pouvoir à Mme Reine DEFRANCE), Mme Annie GOUPIL (pouvoir à M. Jean-Michel MIROIR), Mme Nacéra SOLTANI (pouvoir à M. Jean-Paul FONTAINE), M. Martial VANDEWOESTYNE (pouvoir à Mme Caroline SANCHEZ), M. Lionel COURDAVAULT (pouvoir à Mme Cosette MARQUETTE), Mme Johanne MASCLÉ (pouvoir à M. Christophe DUMONT), Mme Fatima LESPAGNOL (pouvoir à M. Henri JARUGA), M. Jean-Pierre STOBIECKI (pouvoir à M. Daniel SELLIER), Mme Annick LOUVION (pouvoir à M. Frédéric CHEREAU).

## **EXCUSÉS :**

Mme Marie-Pascale SALVINO, Mme Avida OULAHCENE, M. Guy CANNIE, M. Dominique RICHARD.

## **ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :**

Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Luc BERNARD, Directeur de l'Archéologie Préventive, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Jean-Jacques HERIN, Directeur du pôle Aménagement, Réseaux et Environnement, M. Ludovic DENNIN, Directeur de l'Assainissement, M. Frédéric FUND, Directeur Eau potable, Mme Frédérique NORMAND, Directrice Voiries-Electricité, M. Guillaume BOUQUET, Contrôleur de Gestion, Mme Claire GOLSE, Directrice du pôle Cohésion Sociale-Habitat, Mme Marie-Martine POIROT, Directrice du pôle Développement Territorial, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du pôle Développement Economique, M. David FRANCOIS, Directeur des Espaces Naturels, Mme Corinne CREQUIT, Responsable Prospective et financements extérieurs, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologies Information Communication.

## **9 – Assainissement**

### **9.4 – Convention d'offre de concours CAD/Commune d'Aubigny au Bac relative au projet de canalisation de gestion des eaux pluviales rue de la Plage à Aubigny au Bac**

Une partie des logements de la rue de la Plage à AUBIGNY AU BAC, subit les effets d'inondations par le ruissèlement des eaux sur la chaussée avec infiltration d'eau en cave lors de précipitations intenses.

Après enquête sur site du service assainissement de la CAD, il a été constaté une non-conformité des ouvrages recueillant les eaux pluviales de ruissellement de la voirie communale. En effet, seules deux bouches d'égout engouffrent les eaux pluviales des 1800 m<sup>2</sup> de surfaces imperméabilisées, alors que les règles de l'art préconisent une bouche d'égout pour 300 m<sup>2</sup> de surfaces reprises.

De plus, la canalisation d'évacuation des eaux pluviales n'est plus étanche au droit de la cave de l'habitation n°19, ce qui explique la présence d'eau en cave.

Afin de résoudre ces problèmes d'inondations récurrents, la CAD a étudié la possibilité de réaliser des travaux de déconnexion des eaux de voirie. Les travaux consistent en la modification d'une bouche d'égout et la pose d'un collecteur eau pluviale en domaine privé afin de reprendre l'ensemble des eaux de voirie pour les déverser au milieu naturel (rivière la Navie).

Le coût estimé de l'opération compte tenu des études réalisées et des exigences des riverains sur site est d'environ 40 000 € H.T.

La commune, souhaitant favoriser la réalisation de ces travaux, offre de participer à hauteur de 50% de leur montant.

Le financement serait alors assuré à hauteur de :

- 50 % du montant des travaux par la CAD, soit 20 000 € H.T.,
- et 50 % du montant des travaux par la Commune, soit 20 000 € H.T., au titre d'une offre de concours.

La convention d'offres de concours CAD/Commune d'Aubigny au Bac est présentée en annexe.

Il vous est proposé, après avis favorable du bureau :

- d'accepter l'offre de concours proposée par la commune d'Aubigny au Bac,
- d'adopter la convention d'offre de concours jointe,
- d'autoriser le Président ou son représentant délégué à signer cette convention et tous les actes s'attachant à l'exécution de cette décision,
- d'imputer les dépenses et recettes correspondantes sur le budget annexe assainissement.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

(Suivent les signatures)  
Pour Extrait Certifié Conforme  
Pour le Président,  
Le Vice-Président délégué,

**Jean-Paul FONTAINE**

# EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 5 FEVRIER 2016

05/02/2016 - 20

Date de la convocation : 29 Janvier 2016. Nombre de membres en exercice : 60. Quorum : 31. Présents : 44. Pouvoirs : 12

Le vendredi 5 Février 2016 à 18 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'est réuni Salle Marceline du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

## **ÉTAIENT PRÉSENTS:**

Mme Nadine MORTELETTE, M. Bruno VANDEVILLE, M. Alain BOULANGER, M. Freddy KACZMAREK, M. Gilles POULAIN, M. Christian DORDAIN, M. Christian COURTECUISSÉ, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, M. Jean-Michel SZATNY, M. Frédéric CHEREAU, M. Daniel SELLIER, Mme Brigitte BONNAFFE-LERICHE, M. Jackie AVENEL, M. Jean-Luc DEVRESSE, Mme Nadia BONY, Mme Françoise PROUVOST, M. Franz QUATREBOEUF, M. Alfred BOULAIN, M. René LEDIEU, M. Lionel BLASSEL, Mme Florence GERARD, M. Alain WALLART, Mme Reine DEFRANCE, M. Jean-Michel MIROIR, M. Didier TASSEL, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Romuald SAENEN, M. Jean-Luc HALLE, M. Jean-Paul FONTAINE, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER, M. Thierry PREIN, M. Alain SEGOND, M. Alain MENSION, Mme Karine SKOTAREK, Mme Cosette MARQUETTE, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, M. Henri JARUGA, M. Patrick MERCIER, Mme Claudine PARNETZKI.

## **EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :**

M. Jean-Claude DHALLUIN (pouvoir à M. Jean-Luc HALLE), Mme Thérèse PARISSEAU (pouvoir à Jean-Michel SZATNY), Mme Monique PARENT (pouvoir à M. Lionel BLASSEL), M. Jean-Jacques PEYRAUD (pouvoir à Mme Reine DEFRANCE), Mme Annie GOUPIL (pouvoir à M. Jean-Michel MIROIR), Mme Nacéra SOLTANI (pouvoir à M. Jean-Paul FONTAINE), M. Martial VANDEWOESTYNE (pouvoir à Mme Caroline SANCHEZ), M. Lionel COURDAVAULT (pouvoir à Mme Cosette MARQUETTE), Mme Johanne MASCLÉ (pouvoir à M. Christophe DUMONT), Mme Fatima LESPAGNOL (pouvoir à M. Henri JARUGA), M. Jean-Pierre STOBIECKI (pouvoir à M. Daniel SELLIER), Mme Annick LOUVION (pouvoir à M. Frédéric CHEREAU).

## **EXCUSÉS :**

Mme Marie-Pascale SALVINO, Mme Avida OULAHCENE, M. Guy CANNIE, M. Dominique RICHARD.

## **ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :**

Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Luc BERNARD, Directeur de l'Archéologie Préventive, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Jean-Jacques HERIN, Directeur du pôle Aménagement, Réseaux et Environnement, M. Ludovic DENNIN, Directeur de l'Assainissement, M. Frédéric FUND, Directeur Eau potable, Mme Frédérique NORMAND, Directrice Voiries-Electricité, M. Guillaume BOUQUET, Contrôleur de Gestion, Mme Claire GOLSE, Directrice du pôle Cohésion Sociale-Habitat, Mme Marie-Martine POIROT, Directrice du pôle Développement Territorial, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du pôle Développement Economique, M. David FRANCOIS, Directeur des Espaces Naturels, Mme Corinne CREQUIT, Responsable Prospective et financements extérieurs, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologies Information Communication.

## **9 – Assainissement**

### **9.5 – Modification de la valeur de la Participation pour le financement de l'assainissement collectif (PFAC)**

La Loi de Finances rectificative n°2012-354 du 14 Mars 2012 a instauré la PFAC, à compter du 1<sup>er</sup> Juillet 2012.

La délibération du Conseil communautaire (n°09/07/2012-5) du 9 juillet 2012, a instauré la PFAC sur la base de 9,00 €/m<sup>2</sup> de surface de plancher.

La PFAC, participation perçue en application du Code de la Santé Publique, est exigible au moment du raccordement au réseau public d'assainissement de l'immeuble, son réaménagement ou de l'extension du bâtiment initial.

Selon les articles du Code de la Santé Publique (CSP), la PFAC est due par :

- les propriétaires d'immeubles neufs réalisés postérieurement à la mise en service du réseau public ; article L. 1331-1 du CSP,
- les propriétaires d'immeubles existants déjà raccordés au réseau public de collecte des eaux usées, lorsqu'ils réalisent des travaux (d'extensions, d'aménagements intérieurs, de changement de destinations d'immeubles) ou un propriétaire réalisant ce type de travaux avec une demande de création de branchement supplémentaire ; article L. 1331-1 du CSP.

Les propriétaires d'établissements ou d'immeubles plus spécifiques produisant des eaux usées définies comme « assimilable à des rejets domestiques » sont également soumis à la PFAC, mais avec une modalité de calcul différent. Ce type de participation est indiqué dans l'article L. 1331-7-1 du CSP et la Loi « Warsmann » du 17 Mai 2011.

La PFAC est mise en recouvrement par la CAD au moment où le branchement est opérationnel et que le raccordement effectif est constaté avec le propriétaire et/ou le redevable de la PFAC.

Jusqu'à présent, la valeur de la PFAC est automatiquement révisée annuellement, en début d'année, par application de l'indice de révision TP01.

Il est proposé d'abroger la précédente délibération afin que la valeur de la PFAC ne soit plus indexée sur l'indice TP 01, mais figée à 9,25 €/m<sup>2</sup> de surface de plancher (valeur de la dernière révision de 2015).

Le tableau annexé reprend, par type de construction, les tarifs proposés.

Il vous est proposé, après avis favorable du bureau :

- d'adopter la grille tarifaire jointe en annexe et de la mettre en application à compter de la date de dépôt de la présente délibération en sous préfecture au titre du contrôle de légalité,
- d'autoriser le président ou son représentant délégué à signer tous actes s'attachant à l'exécution de cette décision.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

(Suivent les signatures)  
Pour Extrait Certifié Conforme  
Pour le Président,  
Le Vice-Président délégué,

**Jean-Paul FONTAINE**



# EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 5 FEVRIER 2016

05/02/2016 - 21

Date de la convocation : 29 Janvier 2016. Nombre de membres en exercice : 60. Quorum : 31. Présents : 44. Pouvoirs : 12

Le vendredi 5 Février 2016 à 18 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'est réuni Salle Marceline du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

## ÉTAIENT PRÉSENTS:

Mme Nadine MORTELETTE, M. Bruno VANDEVILLE, M. Alain BOULANGER, M. Freddy KACZMAREK, M. Gilles POULAIN, M. Christian DORDAIN, M. Christian COURTECUISSÉ, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, M. Jean-Michel SZATNY, M. Frédéric CHEREAU, M. Daniel SELLIER, Mme Brigitte BONNAFFE-LERICHE, M. Jackie AVENEL, M. Jean-Luc DEVRESSE, Mme Nadia BONY, Mme Françoise PROUVOST, M. Franz QUATREBOEUF, M. Alfred BOULAIN, M. René LEDIEU, M. Lionel BLASSEL, Mme Florence GERARD, M. Alain WALLART, Mme Reine DEFRANCE, M. Jean-Michel MIROIR, M. Didier TASSEL, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Romuald SAENEN, M. Jean-Luc HALLE, M. Jean-Paul FONTAINE, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER, M. Thierry PREIN, M. Alain SEGOND, M. Alain MENSION, Mme Karine SKOTAREK, Mme Cosette MARQUETTE, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, M. Henri JARUGA, M. Patrick MERCIER, Mme Claudine PARNETZKI.

## EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Jean-Claude DHALLUIN (pouvoir à M. Jean-Luc HALLE), Mme Thérèse PARISSEAU (pouvoir à Jean-Michel SZATNY), Mme Monique PARENT (pouvoir à M. Lionel BLASSEL), M. Jean-Jacques PEYRAUD (pouvoir à Mme Reine DEFRANCE), Mme Annie GOUPIL (pouvoir à M. Jean-Michel MIROIR), Mme Nacéra SOLTANI (pouvoir à M. Jean-Paul FONTAINE), M. Martial VANDEWOESTYNE (pouvoir à Mme Caroline SANCHEZ), M. Lionel COURDAVAULT (pouvoir à Mme Cosette MARQUETTE), Mme Johanne MASCLÉ (pouvoir à M. Christophe DUMONT), Mme Fatima LESPAGNOL (pouvoir à M. Henri JARUGA), M. Jean-Pierre STOBIECKI (pouvoir à M. Daniel SELLIER), Mme Annick LOUVION (pouvoir à M. Frédéric CHEREAU).

## EXCUSÉS :

Mme Marie-Pascale SALVINO, Mme Avida OULAHCENE, M. Guy CANNIE, M. Dominique RICHARD.

## ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :

Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Luc BERNARD, Directeur de l'Archéologie Préventive, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Jean-Jacques HERIN, Directeur du pôle Aménagement, Réseaux et Environnement, M. Ludovic DENNIN, Directeur de l'Assainissement, M. Frédéric FUND, Directeur Eau potable, Mme Frédérique NORMAND, Directrice Voiries-Electricité, M. Guillaume BOUQUET, Contrôleur de Gestion, Mme Claire GOLSE, Directrice du pôle Cohésion Sociale-Habitat, Mme Marie-Martine POIROT, Directrice du pôle Développement Territorial, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du pôle Développement Economique, M. David FRANCOIS, Directeur des Espaces Naturels, Mme Corinne CREQUIT, Responsable Prospective et financements extérieurs, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologies Information Communication.

## **10 – Hydraulique**

### **10.1 – Commission « Hydraulique » - Modification**

M. Michel FACOMPRES qui n'exerce plus le mandat de conseiller communautaire suite à sa démission, était membre de la **commission « Hydraulique »** ; cette commission est composée du Président de la CAD et de 15 membres désignés par le Conseil communautaire :

→ M. Jean-Paul FONTAINE, M. Alfred BOULAIN, **M. Michel FACOMPRES**, M. Henri JARUGA, M. Martial VANDEWOESTYNE, M. Lionel COURDAVAULT, M. Jean-Claude DHALLUIN, Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER, M. Alain WALLART, M. Gilles POULAIN, M. Jean-Michel SZATNY, M. Jackie AVENEL, M. Jean-Michel MIROIR, M. Dominique RICHARD et M. Romuald SAENEN.

Après avis favorable du bureau, il est proposé au Conseil communautaire de procéder au remplacement de M. FACOMPRES selon les règles s'appliquant en l'espèce :

- suivant les dispositions prévues par le CGCT (article L2121-22 par renvoi de l'article L5211-1), la composition de la commission doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communautaire,

- le Conseil communautaire peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au vote à bulletin secret pour opérer les nouvelles désignations (article L2121-21 du CGCT).

#### **Le conseil communautaire,**

- **DECIDE à l'unanimité, suivant les dispositions prévues à l'article L 2121-21 du CGCT, de ne pas procéder au vote au scrutin secret pour la désignation des membres de la commission,**
- **RECOMPOSE à l'unanimité, comme suit la commission :**

M. Jean-Paul FONTAINE, M. Alfred BOULAIN, **Mme Florence GERARD**, M. Henri JARUGA, M. Martial VANDEWOESTYNE, M. Lionel COURDAVAULT, M. Jean-Claude DHALLUIN, Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER, M. Alain WALLART, M. Gilles POULAIN, M. Jean-Michel SZATNY, M. Jackie AVENEL, M. Jean-Michel MIROIR, M. Dominique RICHARD et M. Romuald SAENEN.

(Suivent les signatures)  
Pour Extrait Certifié Conforme  
Pour le Président,  
Le Vice-Président délégué,

**Jean-Paul FONTAINE**

# EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 5 FEVRIER 2016

05/02/2016 - 22

Date de la convocation : 29 Janvier 2016. Nombre de membres en exercice : 60. Quorum : 31. Présents : 44. Pouvoirs : 12

Le vendredi 5 Février 2016 à 18 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'est réuni Salle Marceline du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

## **ÉTAIENT PRÉSENTS:**

Mme Nadine MORTELETTE, M. Bruno VANDEVILLE, M. Alain BOULANGER, M. Freddy KACZMAREK, M. Gilles POULAIN, M. Christian DORDAIN, M. Christian COURTECUISSÉ, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, M. Jean-Michel SZATNY, M. Frédéric CHEREAU, M. Daniel SELLIER, Mme Brigitte BONNAFFE-LERICHE, M. Jackie AVENEL, M. Jean-Luc DEVRESSE, Mme Nadia BONY, Mme Françoise PROUVOST, M. Franz QUATREBOEUF, M. Alfred BOULAIN, M. René LEDIEU, M. Lionel BLASSEL, Mme Florence GERARD, M. Alain WALLART, Mme Reine DEFRANCE, M. Jean-Michel MIROIR, M. Didier TASSEL, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Romuald SAENEN, M. Jean-Luc HALLE, M. Jean-Paul FONTAINE, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER, M. Thierry PREIN, M. Alain SEGOND, M. Alain MENSION, Mme Karine SKOTAREK, Mme Cosette MARQUETTE, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, M. Henri JARUGA, M. Patrick MERCIER, Mme Claudine PARNETZKI.

## **EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :**

M. Jean-Claude DHALLUIN (pouvoir à M. Jean-Luc HALLE), Mme Thérèse PARISSEAU (pouvoir à Jean-Michel SZATNY), Mme Monique PARENT (pouvoir à M. Lionel BLASSEL), M. Jean-Jacques PEYRAUD (pouvoir à Mme Reine DEFRANCE), Mme Annie GOUPIL (pouvoir à M. Jean-Michel MIROIR), Mme Nacéra SOLTANI (pouvoir à M. Jean-Paul FONTAINE), M. Martial VANDEWOESTYNE (pouvoir à Mme Caroline SANCHEZ), M. Lionel COURDAVAULT (pouvoir à Mme Cosette MARQUETTE), Mme Johanne MASCLÉ (pouvoir à M. Christophe DUMONT), Mme Fatima LESPAGNOL (pouvoir à M. Henri JARUGA), M. Jean-Pierre STOBIECKI (pouvoir à M. Daniel SELLIER), Mme Annick LOUVION (pouvoir à M. Frédéric CHEREAU).

## **EXCUSÉS :**

Mme Marie-Pascale SALVINO, Mme Avida OULAHCENE, M. Guy CANNIE, M. Dominique RICHARD.

## **ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :**

Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Luc BERNARD, Directeur de l'Archéologie Préventive, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Jean-Jacques HERIN, Directeur du pôle Aménagement, Réseaux et Environnement, M. Ludovic DENNIN, Directeur de l'Assainissement, M. Frédéric FUND, Directeur Eau potable, Mme Frédérique NORMAND, Directrice Voiries-Electricité, M. Guillaume BOUQUET, Contrôleur de Gestion, Mme Claire GOLSE, Directrice du pôle Cohésion Sociale-Habitat, Mme Marie-Martine POIROT, Directrice du pôle Développement Territorial, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du pôle Développement Economique, M. David FRANCOIS, Directeur des Espaces Naturels, Mme Corinne CREQUIT, Responsable Prospective et financements extérieurs, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologies Information Communication.

## **10 – Hydraulique**

### **10.2 – Convention de travaux et de fourniture d'électricité CAD/DREAL – Chantier de construction clapet mobile à Roost-Warendin en amont de la Station de relèvement des Eaux Vallée de la Scarpe**

La commune de Roost-Warendin a été victime le 5 mars 2012 d'inondations générées par une pluie de plus de 43 mm survenue sur un sol non encore dégelé.

L'analyse des évènements réalisée par la CAD a montré que la Station de Relèvement des Eaux (SRE) Vallée de Scarpe n'a pas pu atteindre sa capacité de pompage maximale de 10 000m<sup>3</sup>/h lors de ce phénomène exceptionnel à cause du seuil en bois fixe situé juste en amont de la SRE qui bloquait le débit du cours d'eau le Courant Bernicourt. Sans pour autant être à l'origine des inondations, ce seuil perturbe le bon écoulement des eaux.

Ce seuil sert à maintenir en amont de la SRE un niveau d'eau dans le fossé d'arrivée « Le Courant de Bernicourt » et également à maintenir un niveau suffisant compatible avec la gestion des zones humides et étangs avoisinants. Il est ainsi apparu que la rusticité du seuil et sa manipulation sont des facteurs perturbants pour le bon écoulement du fossé jusqu'à la station de pompage.

Afin de tenir compte de l'ensemble de ces contraintes et de satisfaire aux intérêts de chacun, la Communauté d'Agglomération du Douaisis a décidé de construire un clapet mobile automatisé en lieu et place du seuil actuel fixe en bois. Le fonctionnement de ce seuil nécessite une alimentation en électricité.

Au regard des objectifs de prévention des inondations et compte tenu des faibles besoins en énergie du clapet, l'Etat via les services de la DREAL permet à la CAD de se brancher sur l'alimentation électrique de la SRE et accepte de fournir gracieusement cette énergie.

Un prestataire mandaté par la CAD aura la charge de l'entretien et la surveillance du clapet.

Du fait de la proximité des deux installations et de leurs connexions, le chantier de construction du clapet et le mode d'alimentation en énergie du clapet nécessitent un accord entre les parties prenantes.

La convention jointe régit la fourniture d'électricité du clapet, les modalités d'accès à la SRE lors du chantier et l'identification des responsabilités.

Il vous est proposé, après avis favorable du bureau :

- d'adopter la convention jointe CAD/ETAT,
- d'autoriser le Président ou son représentant délégué à signer cette convention et tous les actes s'attachant à l'exécution de cette décision.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

(Suivent les signatures)  
Pour Extrait Certifié Conforme  
Pour le Président,  
Le Vice-Président délégué,

**Jean-Paul FONTAINE**

# EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 5 FEVRIER 2016

05/02/2016 - 23

Date de la convocation : 29 Janvier 2016. Nombre de membres en exercice : 60. Quorum : 31. Présents : 44. Pouvoirs : 12

Le vendredi 5 Février 2016 à 18 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'est réuni Salle Marceline du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

## ÉTAIENT PRÉSENTS:

Mme Nadine MORTELETTE, M. Bruno VANDEVILLE, M. Alain BOULANGER, M. Freddy KACZMAREK, M. Gilles POULAIN, M. Christian DORDAIN, M. Christian COURTECUISSÉ, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, M. Jean-Michel SZATNY, M. Frédéric CHEREAU, M. Daniel SELLIER, Mme Brigitte BONNAFFE-LERICHE, M. Jackie AVENEL, M. Jean-Luc DEVRESSE, Mme Nadia BONY, Mme Françoise PROUVOST, M. Franz QUATREBOEUF, M. Alfred BOULAIN, M. René LEDIEU, M. Lionel BLASSEL, Mme Florence GERARD, M. Alain WALLART, Mme Reine DEFRANCE, M. Jean-Michel MIROIR, M. Didier TASSEL, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Romuald SAENEN, M. Jean-Luc HALLE, M. Jean-Paul FONTAINE, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER, M. Thierry PREIN, M. Alain SEGOND, M. Alain MENSION, Mme Karine SKOTAREK, Mme Cosette MARQUETTE, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, M. Henri JARUGA, M. Patrick MERCIER, Mme Claudine PARNETZKI.

## EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Jean-Claude DHALLUIN (pouvoir à M. Jean-Luc HALLE), Mme Thérèse PARISSEAU (pouvoir à Jean-Michel SZATNY), Mme Monique PARENT (pouvoir à M. Lionel BLASSEL), M. Jean-Jacques PEYRAUD (pouvoir à Mme Reine DEFRANCE), Mme Annie GOUPIL (pouvoir à M. Jean-Michel MIROIR), Mme Nacéra SOLTANI (pouvoir à M. Jean-Paul FONTAINE), M. Martial VANDEWOESTYNE (pouvoir à Mme Caroline SANCHEZ), M. Lionel COURDAVAULT (pouvoir à Mme Cosette MARQUETTE), Mme Johanne MASCLÉ (pouvoir à M. Christophe DUMONT), Mme Fatima LESPAGNOL (pouvoir à M. Henri JARUGA), M. Jean-Pierre STOBIECKI (pouvoir à M. Daniel SELLIER), Mme Annick LOUVION (pouvoir à M. Frédéric CHEREAU).

## EXCUSÉS :

Mme Marie-Pascale SALVINO, Mme Avida OULAHCENE, M. Guy CANNIE, M. Dominique RICHARD.

## ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :

Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Luc BERNARD, Directeur de l'Archéologie Préventive, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Jean-Jacques HERIN, Directeur du pôle Aménagement, Réseaux et Environnement, M. Ludovic DENNIN, Directeur de l'Assainissement, M. Frédéric FUND, Directeur Eau potable, Mme Frédérique NORMAND, Directrice Voiries-Electricité, M. Guillaume BOUQUET, Contrôleur de Gestion, Mme Claire GOLSE, Directrice du pôle Cohésion Sociale-Habitat, Mme Marie-Martine POIROT, Directrice du pôle Développement Territorial, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du pôle Développement Economique, M. David FRANCOIS, Directeur des Espaces Naturels, Mme Corinne CREQUIT, Responsable Prospective et financements extérieurs, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologies Information Communication.

## **11 – Eau potable**

### **11.1 – Convention de partenariat CAD/APINORD relative à l'implantation de ruches sur le Domaine de la Chaumière sur le territoire de Cuincy et d'Esquerchin**

Dans le cadre de la gestion du site du Domaine de la Chaumière assurée par la C.A.D, en concertation avec le Comité Consultatif de Gestion, il a été décidé de reconduire les conventions d'occupation pour l'implantation des ruches sur le Domaine de la Chaumière pour une durée de trois ans.

Dès lors, la CAD souhaite poursuivre le partenariat engagé avec les professionnels de l'apiculture auprès de la Fédération des organismes Apicoles du Nord « l'Abeille du Nord » représentée par le Syndicat Apicole du Nord « Apinord Douai », pour son rôle de conseil, en reconduisant la convention initiale arrivée à terme en mars 2015.

Dans ce cadre, Apinord apporte son expertise et joue un rôle de conseil auprès de la C.A.D., tout en veillant au respect par les apiculteurs du Règlement de la Chaumière, ainsi que du Code forestier.

La nouvelle convention (document joint) établie pour trois ans, définit les termes de ce partenariat conclu à titre gracieux avec la Fédération Apinord.

Il vous est proposé, après avis favorable du bureau :

- d'adopter la présente convention,
- d'autoriser le Président ou son représentant délégué à signer cette convention et tous les actes s'attachant à l'exécution de cette décision.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

(Suivent les signatures)  
Pour Extrait Certifié Conforme  
Pour le Président,  
Le Vice-Président délégué,

**Jean-Paul FONTAINE**

# EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 5 FEVRIER 2016

05/02/2016 - 24

Date de la convocation : 29 Janvier 2016. Nombre de membres en exercice : 60. Quorum : 31. Présents : 44. Pouvoirs : 12

Le vendredi 5 Février 2016 à 18 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'est réuni Salle Marceline du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

## ÉTAIENT PRÉSENTS:

Mme Nadine MORTELETTE, M. Bruno VANDEVILLE, M. Alain BOULANGER, M. Freddy KACZMAREK, M. Gilles POULAIN, M. Christian DORDAIN, M. Christian COURTECUISSÉ, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, M. Jean-Michel SZATNY, M. Frédéric CHEREAU, M. Daniel SELLIER, Mme Brigitte BONNAFFE-LERICHE, M. Jackie AVENEL, M. Jean-Luc DEVRESSE, Mme Nadia BONY, Mme Françoise PROUVOST, M. Franz QUATREBOEUF, M. Alfred BOULAIN, M. René LEDIEU, M. Lionel BLASSEL, Mme Florence GERARD, M. Alain WALLART, Mme Reine DEFRANCE, M. Jean-Michel MIROIR, M. Didier TASSEL, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Romuald SAENEN, M. Jean-Luc HALLE, M. Jean-Paul FONTAINE, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER, M. Thierry PREIN, M. Alain SEGOND, M. Alain MENSION, Mme Karine SKOTAREK, Mme Cosette MARQUETTE, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, M. Henri JARUGA, M. Patrick MERCIER, Mme Claudine PARNETZKI.

## EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Jean-Claude DHALLUIN (pouvoir à M. Jean-Luc HALLE), Mme Thérèse PARISSEAU (pouvoir à Jean-Michel SZATNY), Mme Monique PARENT (pouvoir à M. Lionel BLASSEL), M. Jean-Jacques PEYRAUD (pouvoir à Mme Reine DEFRANCE), Mme Annie GOUPIL (pouvoir à M. Jean-Michel MIROIR), Mme Nacéra SOLTANI (pouvoir à M. Jean-Paul FONTAINE), M. Martial VANDEWOESTYNE (pouvoir à Mme Caroline SANCHEZ), M. Lionel COURDAVAULT (pouvoir à Mme Cosette MARQUETTE), Mme Johanne MASLET (pouvoir à M. Christophe DUMONT), Mme Fatima LESPAGNOL (pouvoir à M. Henri JARUGA), M. Jean-Pierre STOBIECKI (pouvoir à M. Daniel SELLIER), Mme Annick LOUVION (pouvoir à M. Frédéric CHEREAU).

## EXCUSÉS :

Mme Marie-Pascale SALVINO, Mme Avida OULAHCENE, M. Guy CANNIE, M. Dominique RICHARD.

## ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :

Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Luc BERNARD, Directeur de l'Archéologie Préventive, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Jean-Jacques HERIN, Directeur du pôle Aménagement, Réseaux et Environnement, M. Ludovic DENNIN, Directeur de l'Assainissement, M. Frédéric FUND, Directeur Eau potable, Mme Frédérique NORMAND, Directrice Voiries-Electricité, M. Guillaume BOUQUET, Contrôleur de Gestion, Mme Claire GOLSE, Directrice du pôle Cohésion Sociale-Habitat, Mme Marie-Martine POIROT, Directrice du pôle Développement Territorial, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du pôle Développement Economique, M. David FRANCOIS, Directeur des Espaces Naturels, Mme Corinne CREQUIT, Responsable Prospective et financements extérieurs, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologies Information Communication.

## **11 – Eau potable**

### **11.2 – Avenant à la convention prenant fin le 31/12/2015 et prolongation de 8 ans - Fourniture d'eau potable entre la CAD et la MEL**

Une convention de fourniture d'eau potable a été conclue entre le SIADO et la Société Eaux du Nord le 30 décembre 2013.

Cette convention définissait les conditions techniques et économiques d'échanges d'eau à partir des forages de Flers-en-Escrebieux F8 et F9, propriétés du SIADO à l'époque, et donc de la CAD depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014. Elle disposait notamment des conditions de mise à disposition des biens du SIADO aux Eaux du Nord, de vente d'eau traitée à l'usine de Flers par les Eaux du Nord au SIADO et du rachat de l'excédent d'eau brute par les Eaux du Nord au SIADO.

Cette convention est arrivée à terme au 31 décembre 2015. La Société Eaux du Nord a par ailleurs cédé ses installations de captage et de biens de production d'eau à la MEL depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016. Les conditions de la cession entre les Eaux du Nord et la MEL prévoient que les contrats de fourniture d'eau en cours seront repris et poursuivis par la MEL à compter du jour de son entrée en jouissance.

La MEL a décidé par délibération n°15C0359 en date du 17 avril 2015 la création d'une régie publique à personnalité financière pour la production d'eau, incluant la gestion des achats et des ventes d'eau auprès de collectivités extérieures.

Dans ces conditions, la Métropole européenne de Lille et sa régie de production d'eau proposent à la CAD le présent avenant au terme duquel :

- la MEL et sa régie se substituent à la Société des Eaux du Nord pour la poursuite de la convention,
- l'achat d'eau brute à la CAD par la Régie de production d'eau de la MEL est porté à 0,15€ HT/ m<sup>3</sup>, valeur de janvier 2016, l'achat d'eau traitée par la CAD auprès la Régie de la MEL restant fixé à 0.34€ HT/ m<sup>3</sup>, hors traitement du nickel, valeur au 1<sup>er</sup> janvier 2014, la formule d'actualisation de la convention originelle restant maintenue,
- la durée de la convention liant la MEL et la CAD est portée à huit ans à compter de la prise d'effet de l'avenant, soit jusqu'au 31 décembre 2023.

Toutes les autres clauses de la convention sont maintenues.

Il vous est proposé, après avis favorable du bureau :

- d'approuver cet avenant,
- d'autoriser le Président ou son représentant délégué à signer cet avenant et tous les actes s'attachant à l'exécution de cette décision.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

(Suivent les signatures)  
Pour Extrait Certifié Conforme  
Pour le Président,  
Le Vice-Président délégué,

**Jean-Paul FONTAINE**



# EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 5 FEVRIER 2016

05/02/2016 - 25

Date de la convocation : 29 Janvier 2016. Nombre de membres en exercice : 60. Quorum : 31. Présents : 44. Pouvoirs : 12

Le vendredi 5 Février 2016 à 18 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'est réuni Salle Marceline du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

## ÉTAIENT PRÉSENTS:

Mme Nadine MORTELETTE, M. Bruno VANDEVILLE, M. Alain BOULANGER, M. Freddy KACZMAREK, M. Gilles POULAIN, M. Christian DORDAIN, M. Christian COURTECUISSÉ, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, M. Jean-Michel SZATNY, M. Frédéric CHEREAU, M. Daniel SELLIER, Mme Brigitte BONNAFFE-LERICHE, M. Jackie AVENEL, M. Jean-Luc DEVRESSE, Mme Nadia BONY, Mme Françoise PROUVOST, M. Franz QUATREBOEUF, M. Alfred BOULAIN, M. René LEDIEU, M. Lionel BLASSEL, Mme Florence GERARD, M. Alain WALLART, Mme Reine DEFRANCE, M. Jean-Michel MIROIR, M. Didier TASSEL, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Romuald SAENEN, M. Jean-Luc HALLE, M. Jean-Paul FONTAINE, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER, M. Thierry PREIN, M. Alain SEGOND, M. Alain MENSION, Mme Karine SKOTAREK, Mme Cosette MARQUETTE, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, M. Henri JARUGA, M. Patrick MERCIER, Mme Claudine PARNETZKI.

## EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Jean-Claude DHALLUIN (pouvoir à M. Jean-Luc HALLE), Mme Thérèse PARISSEAU (pouvoir à Jean-Michel SZATNY), Mme Monique PARENT (pouvoir à M. Lionel BLASSEL), M. Jean-Jacques PEYRAUD (pouvoir à Mme Reine DEFRANCE), Mme Annie GOUPIL (pouvoir à M. Jean-Michel MIROIR), Mme Nacéra SOLTANI (pouvoir à M. Jean-Paul FONTAINE), M. Martial VANDEWOESTYNE (pouvoir à Mme Caroline SANCHEZ), M. Lionel COURDAVAULT (pouvoir à Mme Cosette MARQUETTE), Mme Johanne MASLET (pouvoir à M. Christophe DUMONT), Mme Fatima LESPAGNOL (pouvoir à M. Henri JARUGA), M. Jean-Pierre STOBIECKI (pouvoir à M. Daniel SELLIER), Mme Annick LOUVION (pouvoir à M. Frédéric CHEREAU).

## EXCUSÉS :

Mme Marie-Pascale SALVINO, Mme Avida OULAHCENE, M. Guy CANNIE, M. Dominique RICHARD.

## ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :

Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Luc BERNARD, Directeur de l'Archéologie Préventive, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Jean-Jacques HERIN, Directeur du pôle Aménagement, Réseaux et Environnement, M. Ludovic DENNIN, Directeur de l'Assainissement, M. Frédéric FUND, Directeur Eau potable, Mme Frédérique NORMAND, Directrice Voiries-Electricité, M. Guillaume BOUQUET, Contrôleur de Gestion, Mme Claire GOLSE, Directrice du pôle Cohésion Sociale-Habitat, Mme Marie-Martine POIROT, Directrice du pôle Développement Territorial, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du pôle Développement Economique, M. David FRANCOIS, Directeur des Espaces Naturels, Mme Corinne CREQUIT, Responsable Prospective et financements extérieurs, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologies Information Communication.

## **12 – Electrification**

### **12.1 – Commune de Brunémont – Mutation du transformateur Poste « Rue d'en Haut » - Demande de subvention au titre du Programme FACE Programme Départemental d'Electrification Rurale et CAS FACE – Participation de la commune**

En 2013, ERDF a recensé dans les travaux à réaliser le renforcement d'un transformateur Poste « Rue d'en Haut » à Brunémont, suite à une surcharge estimée à 117 %.

La commune de Brunémont a approuvé cette opération, par délibération de son Conseil Municipal du 01/12/2015.

La CAD, au titre de la compétence Electrification/Autorité Organisatrice de la Distribution Publique d'Electricité, assure le suivi de ce dossier.

Le plan de financement envisagé est le suivant :

**COMMUNE DE BRUNEMONT**  
***Travaux de Renforcement - Mutation d'un transformateur par 630KVA***  
***Poste rue d'en Haut***

**Plan de Financement prévisionnel**

**DEPENSES :**

Etudes, Article 2 et Travaux 9 928.60 €

TOTAL HT 9 928.60 €

TVA 20 % 1 985.72 €

**TOTAL GENERAL TTC 11 914.32 €**

**RECETTES :**

Participation CAS FACE 2013  
(80% du Mt HT) : 7 942.88 €

Récupération TVA : 1 985.72 €

Participation de la Commune : 1 985.72 €

**TOTAL GENERAL TTC 11 914.32 €**

Je vous propose, après avis favorable du bureau :

- d'adopter le plan de financement prévisionnel ci-dessus,
- d'autoriser la perception de la participation financière de la commune de Brunémont en considération notamment de la participation financière effective du CAS FACE,
- d'autoriser le président ou son représentant délégué à signer tout document relatif à l'exécution de cette décision.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

(Suivent les signatures)  
Pour Extrait Certifié Conforme  
Pour le Président,  
Le Vice-Président délégué,

**Jean-Paul FONTAINE**

# EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 5 FEVRIER 2016

05/02/2016 - 26

Date de la convocation : 29 Janvier 2016. Nombre de membres en exercice : 60. Quorum : 31. Présents : 44. Pouvoirs : 12

Le vendredi 5 Février 2016 à 18 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'est réuni Salle Marceline du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

## ÉTAIENT PRÉSENTS:

Mme Nadine MORTELETTE, M. Bruno VANDEVILLE, M. Alain BOULANGER, M. Freddy KACZMAREK, M. Gilles POULAIN, M. Christian DORDAIN, M. Christian COURTECUISSÉ, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, M. Jean-Michel SZATNY, M. Frédéric CHEREAU, M. Daniel SELLIER, Mme Brigitte BONNAFFE-LERICHE, M. Jackie AVENEL, M. Jean-Luc DEVRESSE, Mme Nadia BONY, Mme Françoise PROUVOST, M. Franz QUATREBOEUF, M. Alfred BOULAIN, M. René LEDIEU, M. Lionel BLASSEL, Mme Florence GERARD, M. Alain WALLART, Mme Reine DEFRANCE, M. Jean-Michel MIROIR, M. Didier TASSEL, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Romuald SAENEN, M. Jean-Luc HALLE, M. Jean-Paul FONTAINE, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER, M. Thierry PREIN, M. Alain SEGOND, M. Alain MENSION, Mme Karine SKOTAREK, Mme Cosette MARQUETTE, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, M. Henri JARUGA, M. Patrick MERCIER, Mme Claudine PARNETZKI.

## EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Jean-Claude DHALLUIN (pouvoir à M. Jean-Luc HALLE), Mme Thérèse PARISSEAU (pouvoir à Jean-Michel SZATNY), Mme Monique PARENT (pouvoir à M. Lionel BLASSEL), M. Jean-Jacques PEYRAUD (pouvoir à Mme Reine DEFRANCE), Mme Annie GOUPIL (pouvoir à M. Jean-Michel MIROIR), Mme Nacéra SOLTANI (pouvoir à M. Jean-Paul FONTAINE), M. Martial VANDEWOESTYNE (pouvoir à Mme Caroline SANCHEZ), M. Lionel COURDAVAULT (pouvoir à Mme Cosette MARQUETTE), Mme Johanne MASLET (pouvoir à M. Christophe DUMONT), Mme Fatima LESPAGNOL (pouvoir à M. Henri JARUGA), M. Jean-Pierre STOBIECKI (pouvoir à M. Daniel SELLIER), Mme Annick LOUVION (pouvoir à M. Frédéric CHEREAU).

## EXCUSÉS :

Mme Marie-Pascale SALVINO, Mme Avida OULAHCENE, M. Guy CANNIE, M. Dominique RICHARD.

## ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :

Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Luc BERNARD, Directeur de l'Archéologie Préventive, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Jean-Jacques HERIN, Directeur du pôle Aménagement, Réseaux et Environnement, M. Ludovic DENNIN, Directeur de l'Assainissement, M. Frédéric FUND, Directeur Eau potable, Mme Frédérique NORMAND, Directrice Voiries-Electricité, M. Guillaume BOUQUET, Contrôleur de Gestion, Mme Claire GOLSE, Directrice du pôle Cohésion Sociale-Habitat, Mme Marie-Martine POIROT, Directrice du pôle Développement Territorial, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du pôle Développement Economique, M. David FRANCOIS, Directeur des Espaces Naturels, Mme Corinne CREQUIT, Responsable Prospective et financements extérieurs, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologies Information Communication.

## **12 – Electrification**

### **12.2 – Electrification rurale – Travaux de renforcement Allée des Bruyères à Hamel - Demande de subvention au titre du Programme FACE Programme Départemental d'Electrification Rurale et CAS FACE - Participation de la commune**

En 2014, ERDF a recensé des travaux de renforcement à réaliser Allée des Bruyères à Hamel, suite à des chutes de tension estimées à 20 %.

La commune d'Hamel a approuvé cette opération, par délibération de son Conseil Municipal du 17/12/2015.

La CAD, au titre de la compétence Electrification/Autorité Organisatrice de la Distribution Publique d'Electricité, assure le suivi de ce dossier.

Le plan de financement envisagé est le suivant :

**COMMUNE D'HAMEL**  
***Travaux de Renforcement – ABT 140 m Allée des Bruyères***  
**Plan de Financement prévisionnel**

**DEPENSES :**

Etudes, Article 2 et Travaux	16 006.34 €
TOTAL HT	16 006.34 €
TVA 20 %	3 201.27 €
<b>TOTAL GENERAL TTC</b>	<b>19 207.61 €</b>

**RECETTES :**

Participation FACE 2014 (80% du Mt HT) :	12 805.07 €
Récupération TVA :	3 201.27 €
Participation de la Commune :	3 201.27 €
<b>TOTAL GENERAL TTC</b>	<b>19 207.61 €</b>

Je vous propose, après avis favorable du bureau :

- d'adopter le plan de financement prévisionnel ci-dessus,
- d'autoriser la perception de la participation financière de la commune de Hamel en considération notamment de la participation financière effective du FACE,
- d'autoriser le président ou son représentant délégué à signer tout document relatif à l'exécution de cette décision.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

(Suivent les signatures)  
Pour Extrait Certifié Conforme  
Pour le Président,  
Le Vice-Président délégué,

**Jean-Paul FONTAINE**

# EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 5 FEVRIER 2016

05/02/2016 - 27

Date de la convocation : 29 Janvier 2016. Nombre de membres en exercice : 60. Quorum : 31. Présents : 44. Pouvoirs : 12

Le vendredi 5 Février 2016 à 18 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'est réuni Salle Marceline du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

## ÉTAIENT PRÉSENTS:

Mme Nadine MORTELETTE, M. Bruno VANDEVILLE, M. Alain BOULANGER, M. Freddy KACZMAREK, M. Gilles POULAIN, M. Christian DORDAIN, M. Christian COURTECUISSÉ, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, M. Jean-Michel SZATNY, M. Frédéric CHEREAU, M. Daniel SELLIER, Mme Brigitte BONNAFFE-LERICHE, M. Jackie AVENEL, M. Jean-Luc DEVRESSE, Mme Nadia BONY, Mme Françoise PROUVOST, M. Franz QUATREBOEUF, M. Alfred BOULAIN, M. René LEDIEU, M. Lionel BLASSEL, Mme Florence GERARD, M. Alain WALLART, Mme Reine DEFRANCE, M. Jean-Michel MIROIR, M. Didier TASSEL, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Romuald SAENEN, M. Jean-Luc HALLE, M. Jean-Paul FONTAINE, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER, M. Thierry PREIN, M. Alain SEGOND, M. Alain MENSION, Mme Karine SKOTAREK, Mme Cosette MARQUETTE, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, M. Henri JARUGA, M. Patrick MERCIER, Mme Claudine PARNETZKI.

## EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Jean-Claude DHALLUIN (pouvoir à M. Jean-Luc HALLE), Mme Thérèse PARISSEAU (pouvoir à Jean-Michel SZATNY), Mme Monique PARENT (pouvoir à M. Lionel BLASSEL), M. Jean-Jacques PEYRAUD (pouvoir à Mme Reine DEFRANCE), Mme Annie GOUPIL (pouvoir à M. Jean-Michel MIROIR), Mme Nacéra SOLTANI (pouvoir à M. Jean-Paul FONTAINE), M. Martial VANDEWOESTYNE (pouvoir à Mme Caroline SANCHEZ), M. Lionel COURDAVAULT (pouvoir à Mme Cosette MARQUETTE), Mme Johanne MASCRET (pouvoir à M. Christophe DUMONT), Mme Fatima LESPAGNOL (pouvoir à M. Henri JARUGA), M. Jean-Pierre STOBIECKI (pouvoir à M. Daniel SELLIER), Mme Annick LOUVION (pouvoir à M. Frédéric CHEREAU).

## EXCUSÉS :

Mme Marie-Pascale SALVINO, Mme Avida OULAHCENE, M. Guy CANNIE, M. Dominique RICHARD.

## ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :

Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Luc BERNARD, Directeur de l'Archéologie Préventive, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Jean-Jacques HERIN, Directeur du pôle Aménagement, Réseaux et Environnement, M. Ludovic DENNIN, Directeur de l'Assainissement, M. Frédéric FUND, Directeur Eau potable, Mme Frédérique NORMAND, Directrice Voiries-Electricité, M. Guillaume BOUQUET, Contrôleur de Gestion, Mme Claire GOLSE, Directrice du pôle Cohésion Sociale-Habitat, Mme Marie-Martine POIROT, Directrice du pôle Développement Territorial, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du pôle Développement Economique, M. David FRANCOIS, Directeur des Espaces Naturels, Mme Corinne CREQUIT, Responsable Prospective et financements extérieurs, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologies Information Communication.

## **12 – Electrification**

### **12.3 – Electrification rurale – Enfouissement des réseaux basse tension rue du château de Lewarde à Marcq en Ostrevent - Demande de subvention au titre du Programme FACE « Environnement » - Participation de la commune**

Dans le cadre d'une étude cadre de vie, la Commune de Marcq en Ostrevent a aménagé le centre du village. Pour garantir la pérennité des travaux réalisés, il a été décidé de faire procéder à l'effacement des lignes basse tension, ainsi qu'à la reprise des branchements existants rue du Château de Lewarde.

La commune de Marcq en Ostrevent a approuvé cette opération, par délibération de son Conseil Municipal du 28/01/2015.

La CAD, au titre de la compétence Electrification/Autorité Organisatrice de la Distribution Publique d'Electricité, assure le suivi de ce dossier

Le plan de financement envisagé est le suivant :

**COMMUNE DE MARCQ EN OSTREVENT  
ENFOUISSEMENT DES RESEAUX BASSE TENSION / RUE DU CHATEAU DE  
LEWARDE**

**Plan de Financement prévisionnel**

<b>DEPENSES :</b>	
Etudes, Article 2 et Travaux	12 055.04 €
Imprévus, actualisation	1 500.00 €
TOTAL HT	13 555.04 €
TVA 20 %	2 711.01 €
<b>TOTAL € TTC</b>	<b>16 266.05 €</b>
<b>RECETTES :</b>	
Participation FACE (80 %):	10 844.04 €
Récupération TVA :	2 711.01 €
Participation de la Commune :	2 711.00 €
<b>TOTAL € TTC</b>	<b>16 266.05 €</b>

Je vous propose, après avis favorable du bureau :

- d'adopter le plan de financement prévisionnel ci-dessus,
- d'autoriser la perception de la participation financière de la commune de Marcq en Ostrevent en considération notamment de la participation financière effective du FACE,
- d'autoriser le président ou son représentant délégué à signer tout document relatif à l'exécution de cette décision.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

(Suivent les signatures)  
Pour Extrait Certifié Conforme  
Pour le Président,  
Le Vice-Président délégué,

**Jean-Paul FONTAINE**

# EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 5 FEVRIER 2016

05/02/2016 - 28

Date de la convocation : 29 Janvier 2016. Nombre de membres en exercice : 60. Quorum : 31. Présents : 44. Pouvoirs : 12

Le vendredi 5 Février 2016 à 18 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'est réuni Salle Marceline du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

## **ÉTAIENT PRÉSENTS:**

Mme Nadine MORTELETTE, M. Bruno VANDEVILLE, M. Alain BOULANGER, M. Freddy KACZMAREK, M. Gilles POULAIN, M. Christian DORDAIN, M. Christian COURTECUISSÉ, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, M. Jean-Michel SZATNY, M. Frédéric CHEREAU, M. Daniel SELLIER, Mme Brigitte BONNAFFE-LERICHE, M. Jackie AVENEL, M. Jean-Luc DEVRESSE, Mme Nadia BONY, Mme Françoise PROUVOST, M. Franz QUATREBOEUF, M. Alfred BOULAIN, M. René LEDIEU, M. Lionel BLASSEL, Mme Florence GERARD, M. Alain WALLART, Mme Reine DEFRANCE, M. Jean-Michel MIROIR, M. Didier TASSEL, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Romuald SAENEN, M. Jean-Luc HALLE, M. Jean-Paul FONTAINE, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER, M. Thierry PREIN, M. Alain SEGOND, M. Alain MENSION, Mme Karine SKOTAREK, Mme Cosette MARQUETTE, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, M. Henri JARUGA, M. Patrick MERCIER, Mme Claudine PARNETZKI.

## **EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :**

M. Jean-Claude DHALLUIN (pouvoir à M. Jean-Luc HALLE), Mme Thérèse PARISSEAU (pouvoir à Jean-Michel SZATNY), Mme Monique PARENT (pouvoir à M. Lionel BLASSEL), M. Jean-Jacques PEYRAUD (pouvoir à Mme Reine DEFRANCE), Mme Annie GOUPIL (pouvoir à M. Jean-Michel MIROIR), Mme Nacéra SOLTANI (pouvoir à M. Jean-Paul FONTAINE), M. Martial VANDEWOESTYNE (pouvoir à Mme Caroline SANCHEZ), M. Lionel COURDAVAULT (pouvoir à Mme Cosette MARQUETTE), Mme Johanne MASCLÉ (pouvoir à M. Christophe DUMONT), Mme Fatima LESPAGNOL (pouvoir à M. Henri JARUGA), M. Jean-Pierre STOBIECKI (pouvoir à M. Daniel SELLIER), Mme Annick LOUVION (pouvoir à M. Frédéric CHEREAU).

## **EXCUSÉS :**

Mme Marie-Pascale SALVINO, Mme Avida OULAHCENE, M. Guy CANNIE, M. Dominique RICHARD.

## **ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :**

Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Luc BERNARD, Directeur de l'Archéologie Préventive, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Jean-Jacques HERIN, Directeur du pôle Aménagement, Réseaux et Environnement, M. Ludovic DENNIN, Directeur de l'Assainissement, M. Frédéric FUND, Directeur Eau potable, Mme Frédérique NORMAND, Directrice Voiries-Electricité, M. Guillaume BOUQUET, Contrôleur de Gestion, Mme Claire GOLSE, Directrice du pôle Cohésion Sociale-Habitat, Mme Marie-Martine POIROT, Directrice du pôle Développement Territorial, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du pôle Développement Economique, M. David FRANCOIS, Directeur des Espaces Naturels, Mme Corinne CREQUIT, Responsable Prospective et financements extérieurs, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologies Information Communication.

## **13 – Développement durable**

### **13.1 – Démarche de reconnaissance Stratégie Nationale pour la Biodiversité (SNB) et intégration de la biodiversité au sein d'une ZAC en activité - Convention de partenariat entre la CAD, l'Association Syndicale Libre (ASL) des usagers du parc du Chevalement et le groupe AUDICCE**

Le groupe AUDICCE a entrepris, sur la ZAC du Chevalement, une démarche de reconnaissance Stratégie Nationale pour la Biodiversité (SNB) intitulée « Intégrer la biodiversité au sein d'une ZAC en activité ». Celle-ci a été acceptée par le Ministère de l'Ecologie du Développement Durable et de l'Energie le 29 septembre 2015.

Son objectif, au-delà du marketing territorial qu'elle génère, est :

- d'organiser sur la ZAC du chevalement des actions de sensibilisation et de promotion de la biodiversité (ateliers dédiés, visite de scolaires, panneaux explicatifs, etc.) puis,
- de mettre en œuvre des actions de gestion et de création d'espaces favorables à celle-ci (mares, haies diversifiées, prairies de fauche, nichoirs, hôtels à insectes, etc.)

Le projet se déroulera, sur trois étapes, entre mars 2016 et décembre 2018 :

- une étape d'expertise et d'inventaires (botaniques, batrachologiques, ornithologiques, etc.)
- une étape d'aménagement et de réalisation des travaux éco-paysagers
- une étape de suivi des différents indicateurs.

La CAD, pour sa part, conduit une forte politique d'aménagement durable et de trame verte et bleue qui se traduit par des pôles de nature, supports de biodiversité ainsi que des liaisons écologiques multifonctionnelles vectrices de celle-ci. Elle est aussi engagée dans des démarches de labellisation PALME et de certification environnementale ISO 14001 notamment sur le parc du Chevalement et met en œuvre de multiples actions d'aménagement, d'entretien et de gestion des espaces publics.

Afin de mener à bien ce projet, le groupe AUDICE et l'ASL du Chevalement proposent de mettre en place avec la CAD et au travers d'une convention (document joint), un partenariat sans aucune rétribution financière. Ce partenariat aura pour objet de définir le cadre de communication autour de la reconnaissance SNB. Il spécifie les obligations de chaque partie, précise les ressources, les rôles et les propriétés de chacun.

Le présent partenariat prendra effet à la date de signature de la convention et sera valable le temps de validité de la reconnaissance du dossier SNB.

Il vous est proposé, après avis favorable du bureau :

- d'adopter la convention jointe,
- d'autoriser le Président ou son représentant délégué à signer cette convention et tous les actes s'attachant à l'exécution de cette décision.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

(Suivent les signatures)  
Pour Extrait Certifié Conforme  
Pour le Président,  
Le Vice-Président délégué,

**Jean-Paul FONTAINE**



# EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 5 FEVRIER 2016

05/02/2016 - 29

Date de la convocation : 29 Janvier 2016. Nombre de membres en exercice : 60. Quorum : 31. Présents : 44. Pouvoirs : 12

Le vendredi 5 Février 2016 à 18 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'est réuni Salle Marceline du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

## ÉTAIENT PRÉSENTS:

Mme Nadine MORTELETTE, M. Bruno VANDEVILLE, M. Alain BOULANGER, M. Freddy KACZMAREK, M. Gilles POULAIN, M. Christian DORDAIN, M. Christian COURTECUISSÉ, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, M. Jean-Michel SZATNY, M. Frédéric CHEREAU, M. Daniel SELLIER, Mme Brigitte BONNAFFE-LERICHE, M. Jackie AVENEL, M. Jean-Luc DEVRESSE, Mme Nadia BONY, Mme Françoise PROUVOST, M. Franz QUATREBOEUF, M. Alfred BOULAIN, M. René LEDIEU, M. Lionel BLASSEL, Mme Florence GERARD, M. Alain WALLART, Mme Reine DEFRANCE, M. Jean-Michel MIROIR, M. Didier TASSEL, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Romuald SAENEN, M. Jean-Luc HALLE, M. Jean-Paul FONTAINE, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER, M. Thierry PREIN, M. Alain SEGOND, M. Alain MENSION, Mme Karine SKOTAREK, Mme Cosette MARQUETTE, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, M. Henri JARUGA, M. Patrick MERCIER, Mme Claudine PARNETZKI.

## EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Jean-Claude DHALLUIN (pouvoir à M. Jean-Luc HALLE), Mme Thérèse PARISSEAU (pouvoir à Jean-Michel SZATNY), Mme Monique PARENT (pouvoir à M. Lionel BLASSEL), M. Jean-Jacques PEYRAUD (pouvoir à Mme Reine DEFRANCE), Mme Annie GOUPIL (pouvoir à M. Jean-Michel MIROIR), Mme Nacéra SOLTANI (pouvoir à M. Jean-Paul FONTAINE), M. Martial VANDEWOESTYNE (pouvoir à Mme Caroline SANCHEZ), M. Lionel COURDAVAULT (pouvoir à Mme Cosette MARQUETTE), Mme Johanne MASCRET (pouvoir à M. Christophe DUMONT), Mme Fatima LESPAGNOL (pouvoir à M. Henri JARUGA), M. Jean-Pierre STOBIECKI (pouvoir à M. Daniel SELLIER), Mme Annick LOUVION (pouvoir à M. Frédéric CHEREAU).

## EXCUSÉS :

Mme Marie-Pascale SALVINO, Mme Avida OULAHCENE, M. Guy CANNIE, M. Dominique RICHARD.

## ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :

Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Luc BERNARD, Directeur de l'Archéologie Préventive, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Jean-Jacques HERIN, Directeur du pôle Aménagement, Réseaux et Environnement, M. Ludovic DENNIN, Directeur de l'Assainissement, M. Frédéric FUND, Directeur Eau potable, Mme Frédérique NORMAND, Directrice Voiries-Electricité, M. Guillaume BOUQUET, Contrôleur de Gestion, Mme Claire GOLSE, Directrice du pôle Cohésion Sociale-Habitat, Mme Marie-Martine POIROT, Directrice du pôle Développement Territorial, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du pôle Développement Economique, M. David FRANCOIS, Directeur des Espaces Naturels, Mme Corinne CREQUIT, Responsable Prospective et financements extérieurs, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologies Information Communication.

## **14 – Cohésion sociale**

### **14.1 – Financement cohésion sociale programmation 2015 - Accompagnement social des gens du voyage – LA SAUVEGARDE DU NORD/AREAS**

Dans le cadre de l'appel à projet Contrat de Ville 2015, l'action Accompagnement Social des Gens du Voyage » n'a pas été retenue au titre de la programmation 2015.

Lors de la commission cohésion sociale du 18 janvier 2016, la CAD ayant validé cet accompagnement, le financement non accordé par les crédits spécifiques Politique de la Ville de l'Etat sera pris en charge en partie par la CAD pour cette action.

→ Action « Accompagnement social des gens du voyage » - LA SAUVEGARDE DU NORD / AREAS - renouvellement

L'Aréas, dispositif de la Sauvegarde du Nord depuis le 1er janvier 2013, accompagne les gens du voyage depuis 1959.

D'abord établi sur la métropole lilloise, l'Aréas a développé son action sur le Nord/Pas-de-Calais afin de pouvoir assurer aux familles qui voyagent un relais d'information entre les travailleurs sociaux des différents territoires d'intervention, évitant ainsi toute interruption dans l'accompagnement.

Ainsi, depuis 2008, une assistante de service social intervient sur le Douaisis, uniquement sur le secteur de la CAD.

Le travailleur social de l'AREAS entre en contact avec les personnes issues de la communauté des gens du voyage pour lui présenter ses différentes missions. En se rendant plusieurs fois sur les lieux de vie, le travailleur social essaie d'établir la confiance. Lorsque celle-ci est instaurée, un accompagnement social peut alors commencer.

Ainsi, par le biais des visites à domiciles et des permanences d'accueil, l'assistante sociale accompagne les familles dans leurs démarches administratives : instruction des droits (RSA, CMU, AAH), accès au logement, à la santé, sensibilisation et accompagnement à la scolarisation des enfants, à la formation et à l'insertion professionnelle des adultes.

Les objectifs de l'action sont de :

- insérer les gens du voyage dans le tissu social local en vue d'un accès aux droits communs,
- les accompagner dans leurs démarches administratives étant donné leurs difficultés liées à la lecture et à l'écriture et à leur appréhension vis-à-vis du monde sédentaire.

Quelques données significatives relevées dans l'évaluation 2008-2013 transmise par l'association :

Permanence physique hebdomadaire réalisée :

<b>Année</b>	<b>Nombre de permanences</b>	<b>Nombre de personnes accueillies</b>
2nd semestre 2008	12	35
2009	35	81
2010	37	131
2011	31	155
2012	31	179
2013	30	141

Visite à domicile effectuée :

<b>Année</b>	<b>Nombre de visites à domicile</b>	<b>Nombre de personnes rencontrées</b>
2nd semestre 2008	22	158
2009	52	312
2010	72	432
2011	75	450
2012	69	414
2013	64	375

L'accompagnement des auto-entrepreneurs proposé :

<b>Année</b>	<b>Nombre de personnes suivies</b>
2010	7
2011	11 plus continuité des 7 personnes accompagnées en 2010
2012	12
2013	23

Le coût global est de :	61 782,00 €
Participation CAD :	20 000,00 €
Participation Etat (DDCS du Nord) :	20 000,00 €
Participation AREAS	21 782,00 €

Il vous est proposé, après avis favorable du bureau :

- d'approuver les participations financières CAD précédemment présentées,
- de conditionner le versement de cette participation (budget Cohésion Sociale 2015) au bouclage financier du budget de cette action,
- d'autoriser le président ou son représentant délégué à signer tous les actes s'attachant à l'exécution de cette décision.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

(Suivent les signatures)  
Pour Extrait Certifié Conforme  
Pour le Président,  
Le Vice-Président délégué,

**Jean-Paul FONTAINE**

# EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 5 FEVRIER 2016

05/02/2016 - 30

Date de la convocation : 29 Janvier 2016. Nombre de membres en exercice : 60. Quorum : 31. Présents : 44. Pouvoirs : 12

Le vendredi 5 Février 2016 à 18 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'est réuni Salle Marceline du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

## **ÉTAIENT PRÉSENTS:**

Mme Nadine MORTELETTE, M. Bruno VANDEVILLE, M. Alain BOULANGER, M. Freddy KACZMAREK, M. Gilles POULAIN, M. Christian DORDAIN, M. Christian COURTECUISSÉ, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, M. Jean-Michel SZATNY, M. Frédéric CHEREAU, M. Daniel SELLIER, Mme Brigitte BONNAFFE-LERICHE, M. Jackie AVENEL, M. Jean-Luc DEVRESSE, Mme Nadia BONY, Mme Françoise PROUVOST, M. Franz QUATREBOEUF, M. Alfred BOULAIN, M. René LEDIEU, M. Lionel BLASSEL, Mme Florence GERARD, M. Alain WALLART, Mme Reine DEFRANCE, M. Jean-Michel MIROIR, M. Didier TASSEL, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Romuald SAENEN, M. Jean-Luc HALLE, M. Jean-Paul FONTAINE, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER, M. Thierry PREIN, M. Alain SEGOND, M. Alain MENSION, Mme Karine SKOTAREK, Mme Cosette MARQUETTE, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, M. Henri JARUGA, M. Patrick MERCIER, Mme Claudine PARNETZKI.

## **EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :**

M. Jean-Claude DHALLUIN (pouvoir à M. Jean-Luc HALLE), Mme Thérèse PARISSEAU (pouvoir à Jean-Michel SZATNY), Mme Monique PARENT (pouvoir à M. Lionel BLASSEL), M. Jean-Jacques PEYRAUD (pouvoir à Mme Reine DEFRANCE), Mme Annie GOUPIL (pouvoir à M. Jean-Michel MIROIR), Mme Nacéra SOLTANI (pouvoir à M. Jean-Paul FONTAINE), M. Martial VANDEWOESTYNE (pouvoir à Mme Caroline SANCHEZ), M. Lionel COURDAVAULT (pouvoir à Mme Cosette MARQUETTE), Mme Johanne MASCLÉ (pouvoir à M. Christophe DUMONT), Mme Fatima LESPAGNOL (pouvoir à M. Henri JARUGA), M. Jean-Pierre STOBIECKI (pouvoir à M. Daniel SELLIER), Mme Annick LOUVION (pouvoir à M. Frédéric CHEREAU).

## **EXCUSÉS :**

Mme Marie-Pascale SALVINO, Mme Avida OULAHCENE, M. Guy CANNIE, M. Dominique RICHARD.

## **ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :**

Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Luc BERNARD, Directeur de l'Archéologie Préventive, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Jean-Jacques HERIN, Directeur du pôle Aménagement, Réseaux et Environnement, M. Ludovic DENNIN, Directeur de l'Assainissement, M. Frédéric FUND, Directeur Eau potable, Mme Frédérique NORMAND, Directrice Voiries-Electricité, M. Guillaume BOUQUET, Contrôleur de Gestion, Mme Claire GOLSE, Directrice du pôle Cohésion Sociale-Habitat, Mme Marie-Martine POIROT, Directrice du pôle Développement Territorial, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du pôle Développement Economique, M. David FRANCOIS, Directeur des Espaces Naturels, Mme Corinne CREQUIT, Responsable Prospective et financements extérieurs, M. Cédric GILLE RON, Responsable du service Technologies Information Communication.

## **15 – Habitat**

### **15.1 – Programme de construction de logements sur l'ancien site « Club des marques » à Râches - Diagnostic archéologique – Fonds de concours à la commune de Râches**

Le foncier est un enjeu essentiel, et le pivot d'une politique locale de l'Habitat ambitieuse et efficiente.

Afin de créer les conditions favorables d'une production dynamique de logements, il apparaît primordial d'accompagner les communes dans les démarches de projet urbain, tout en ayant une approche financière rationnelle.

Ainsi, les choix et exigences d'aménagement et d'habitat seront plus efficaces et encourageront la diversité des opérateurs publics et privés.

La commune de Râches a sollicité la CAD pour être accompagnée dans le cadre d'une opération de renouvellement urbain située en centre bourg.

Il est proposé d'accompagner la ville techniquement sur la définition du programme à venir, et financièrement en participant à hauteur de 50% (conjointement avec la commune), sur le reste à charge du diagnostic archéologique effectué, permettant de diminuer l'impact du coût pour les opérations en logement locatif social, de manière à atteindre les objectifs du PLH.

→ Financement du reste à charge au titre du diagnostic archéologique : 8 500 euros :  
- 50 % CAD : 4 250 euros  
- 50 % Commune : 4 250 euros

Il est proposé, à titre exceptionnel, de participer financièrement à cette opération, en raison de la forte probabilité de présence de vestiges archéologiques à cet endroit (motte féodale).

Les modalités de financement devront respecter les règles de l'article L5216-5 du code général des collectivités territoriales, qui permet à la commune de bénéficier d'un fond de concours accordé par la communauté à laquelle elle adhère dans certaines conditions (le montant que la communauté accepterait de verser ne peut excéder la part de financement qui reste à la commune, déduction faite d'autres subventions tierces extérieures).

L'attribution du fonds de concours se fera dans la limite du budget annuel dédié.

Il vous est proposé, après avis favorable du bureau :

- d'attribuer à la commune de Râches le fonds de concours proposé ci-dessus,
- de m'autoriser, ou mon délégué, à signer tout document relatif à l'exécution de cette décision.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

(Suivent les signatures)  
Pour Extrait Certifié Conforme  
Pour le Président,  
Le Vice-Président délégué,

**Jean-Paul FONTAINE**

# EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 5 FEVRIER 2016

05/02/2016 - 31

Date de la convocation : 29 Janvier 2016. Nombre de membres en exercice : 60. Quorum : 31. Présents : 44. Pouvoirs : 12

Le vendredi 5 Février 2016 à 18 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'est réuni Salle Marceline du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

## ÉTAIENT PRÉSENTS:

Mme Nadine MORTELETTE, M. Bruno VANDEVILLE, M. Alain BOULANGER, M. Freddy KACZMAREK, M. Gilles POULAIN, M. Christian DORDAIN, M. Christian COURTECUISSÉ, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, M. Jean-Michel SZATNY, M. Frédéric CHEREAU, M. Daniel SELLIER, Mme Brigitte BONNAFFE-LERICHE, M. Jackie AVENEL, M. Jean-Luc DEVRESSE, Mme Nadia BONY, Mme Françoise PROUVOST, M. Franz QUATREBOEUF, M. Alfred BOULAIN, M. René LEDIEU, M. Lionel BLASSEL, Mme Florence GERARD, M. Alain WALLART, Mme Reine DEFRANCE, M. Jean-Michel MIROIR, M. Didier TASSEL, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Romuald SAENEN, M. Jean-Luc HALLE, M. Jean-Paul FONTAINE, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER, M. Thierry PREIN, M. Alain SEGOND, M. Alain MENSION, Mme Karine SKOTAREK, Mme Cosette MARQUETTE, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, M. Henri JARUGA, M. Patrick MERCIER, Mme Claudine PARNETZKI.

## EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Jean-Claude DHALLUIN (pouvoir à M. Jean-Luc HALLE), Mme Thérèse PARISSEAU (pouvoir à Jean-Michel SZATNY), Mme Monique PARENT (pouvoir à M. Lionel BLASSEL), M. Jean-Jacques PEYRAUD (pouvoir à Mme Reine DEFRANCE), Mme Annie GOUPIL (pouvoir à M. Jean-Michel MIROIR), Mme Nacéra SOLTANI (pouvoir à M. Jean-Paul FONTAINE), M. Martial VANDEWOESTYNE (pouvoir à Mme Caroline SANCHEZ), M. Lionel COURDAVAULT (pouvoir à Mme Cosette MARQUETTE), Mme Johanne MASCLÉ (pouvoir à M. Christophe DUMONT), Mme Fatima LESPAGNOL (pouvoir à M. Henri JARUGA), M. Jean-Pierre STOBIECKI (pouvoir à M. Daniel SELLIER), Mme Annick LOUVION (pouvoir à M. Frédéric CHEREAU).

## EXCUSÉS :

Mme Marie-Pascale SALVINO, Mme Avida OULAHCENE, M. Guy CANNIE, M. Dominique RICHARD.

## ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :

Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Luc BERNARD, Directeur de l'Archéologie Préventive, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Jean-Jacques HERIN, Directeur du pôle Aménagement, Réseaux et Environnement, M. Ludovic DENNIN, Directeur de l'Assainissement, M. Frédéric FUND, Directeur Eau potable, Mme Frédérique NORMAND, Directrice Voiries-Electricité, M. Guillaume BOUQUET, Contrôleur de Gestion, Mme Claire GOLSE, Directrice du pôle Cohésion Sociale-Habitat, Mme Marie-Martine POIROT, Directrice du pôle Développement Territorial, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du pôle Développement Economique, M. David FRANCOIS, Directeur des Espaces Naturels, Mme Corinne CREQUIT, Responsable Prospective et financements extérieurs, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologies Information Communication.

## **15 – Habitat**

### **15.2 – Avenant n°2 à la convention cadre EPF – Commune de Flines lez Râches**

La commune de Flines lez Râches sollicite l'intervention de l'EPF par le biais de la convention cadre qui lie la CAD à l'EPF, afin de pouvoir développer au sein de la commune des opérations de logements locatifs aidés.

En effet, la commune est soumise depuis peu à l'article 55 de la loi SRU, et ne maîtrise pas le foncier de la plupart des sites qui seront à urbaniser dans le prochain PLU.

De surcroît les futurs sites ont vocation à absorber une partie du rattrapage de logements locatifs aidés, et la commune sollicite l'accompagnement de l'EPF afin de réaliser des études d'aménagement pré-opérationnel.

Ces études ont pour finalité de permettre la rédaction d'un cahier des charges d'aménagement des sites et de chiffrage des options d'aménagement. Cette méthodologie favorisera l'émergence plus rapide de projet, puisque les conditions urbanistiques et financières seront projetées.

L'intervention comprendra un accompagnement sur la production de LLS dans un contexte de déficit et l'absence de maîtrise foncière : tous les sites répertoriés du PLU sont présentés en demande à l'EPF pour accompagnement (portage, rédaction du cahier des charges appel à projets après étude de capacité sur les sites).

Il est donc convenu de compléter, par avenant n°2 à la convention cadre EPF/CAD signée le 05/11/2015 l'article 5 relatif au programme d'intervention de l'EPF de la façon suivante :

- ***Fonds pour la constitution du gisement du renouvellement urbain : finaliser les conditions de mise en œuvre d'une intervention***

Il n'est apporté aucune autre modification aux termes de la convention-cadre. Les autres articles restent inchangés.

Je vous propose, après avis favorable du bureau :

- de m'autoriser ou mon représentant délégué à souscrire l'avenant n°2 à la convention-cadre présenté ci-dessus,
- de m'autoriser ou mon représentant délégué à souscrire tous les actes nécessaires à la mise en œuvre de la présente décision.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

(Suivent les signatures)  
Pour Extrait Certifié Conforme  
Pour le Président,  
Le Vice-Président délégué,

**Jean-Paul FONTAINE**

# EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 5 FEVRIER 2016

05/02/2016 - 32

Date de la convocation : 29 Janvier 2016. Nombre de membres en exercice : 60. Quorum : 31. Présents : 44. Pouvoirs : 12

Le vendredi 5 Février 2016 à 18 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'est réuni Salle Marceline du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

## **ÉTAIENT PRÉSENTS:**

Mme Nadine MORTELETTE, M. Bruno VANDEVILLE, M. Alain BOULANGER, M. Freddy KACZMAREK, M. Gilles POULAIN, M. Christian DORDAIN, M. Christian COURTECUISSÉ, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, M. Jean-Michel SZATNY, M. Frédéric CHEREAU, M. Daniel SELLIER, Mme Brigitte BONNAFFE-LERICHE, M. Jackie AVENEL, M. Jean-Luc DEVRESSE, Mme Nadia BONY, Mme Françoise PROUVOST, M. Franz QUATREBOEUF, M. Alfred BOULAIN, M. René LEDIEU, M. Lionel BLASSEL, Mme Florence GERARD, M. Alain WALLART, Mme Reine DEFRANCE, M. Jean-Michel MIROIR, M. Didier TASSEL, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Romuald SAENEN, M. Jean-Luc HALLE, M. Jean-Paul FONTAINE, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER, M. Thierry PREIN, M. Alain SEGOND, M. Alain MENSION, Mme Karine SKOTAREK, Mme Cosette MARQUETTE, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, M. Henri JARUGA, M. Patrick MERCIER, Mme Claudine PARNETZKI.

## **EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :**

M. Jean-Claude DHALLUIN (pouvoir à M. Jean-Luc HALLE), Mme Thérèse PARISSEAU (pouvoir à Jean-Michel SZATNY), Mme Monique PARENT (pouvoir à M. Lionel BLASSEL), M. Jean-Jacques PEYRAUD (pouvoir à Mme Reine DEFRANCE), Mme Annie GOUPIL (pouvoir à M. Jean-Michel MIROIR), Mme Nacéra SOLTANI (pouvoir à M. Jean-Paul FONTAINE), M. Martial VANDEWOESTYNE (pouvoir à Mme Caroline SANCHEZ), M. Lionel COURDAVAULT (pouvoir à Mme Cosette MARQUETTE), Mme Johanne MASCLÉ (pouvoir à M. Christophe DUMONT), Mme Fatima LESPAGNOL (pouvoir à M. Henri JARUGA), M. Jean-Pierre STOBIECKI (pouvoir à M. Daniel SELLIER), Mme Annick LOUVION (pouvoir à M. Frédéric CHEREAU).

## **EXCUSÉS :**

Mme Marie-Pascale SALVINO, Mme Avida OULAHCENE, M. Guy CANNIE, M. Dominique RICHARD.

## **ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :**

Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Luc BERNARD, Directeur de l'Archéologie Préventive, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Jean-Jacques HERIN, Directeur du pôle Aménagement, Réseaux et Environnement, M. Ludovic DENNIN, Directeur de l'Assainissement, M. Frédéric FUND, Directeur Eau potable, Mme Frédérique NORMAND, Directrice Voiries-Electricité, M. Guillaume BOUQUET, Contrôleur de Gestion, Mme Claire GOLSE, Directrice du pôle Cohésion Sociale-Habitat, Mme Marie-Martine POIROT, Directrice du pôle Développement Territorial, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du pôle Développement Economique, M. David FRANCOIS, Directeur des Espaces Naturels, Mme Corinne CREQUIT, Responsable Prospective et financements extérieurs, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologies Information Communication.

## **16 – Aire d'accueil des gens du voyage**

### **16.1 – Renouvellement de la commission départementale consultative des gens du voyage – Désignation d'un représentant de la CAD**

Dans chaque département, une commission départementale consultative des gens du voyage présidée conjointement par le Préfet et le Président du Conseil départemental, est associée à l'élaboration et à la mise en œuvre du schéma d'accueil des gens du voyage.



Suivant les dispositions de l'article 1 du décret n°2001-540 du 25 juin 2001, cette commission comprend notamment « (...) cinq représentants des communes désignés par l'Association des Maires du département (...) »

Dans le cadre du renouvellement de la commission départementale consultative des gens du voyage, l'association des Maires du Nord est sollicitée par la Direction Départementale des Territoires et de la Mer, pour y désigner des représentants.

Le territoire de la CAD est représenté par 1 membre titulaire ; l'association des Maires du Nord a donc saisi la CAD en vue de la désignation de son représentant.

Après approbation du bureau, il est proposé au Conseil de répondre favorablement à la proposition de l'association des Maires du Nord et de désigner le représentant de la CAD.

Cette désignation se fait dans les conditions de droit commun présidant aux délibérations du conseil, à la majorité absolue des suffrages exprimés et à bulletin secret. Le conseil peut décider à l'unanimité de ne pas procéder au vote à bulletin secret dans le cadre de cette désignation (article L 2121-21 du CGCT).

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ par le Conseil qui décide unanimement, suivant les dispositions prévues à l'article L 2121-21 du CGCT, de ne pas procéder au vote au scrutin secret pour la désignation à opérer, puis élit à l'unanimité le représentant de la CAD : M. Frédéric CHEREAU.**

(Suivent les signatures)  
Pour Extrait Certifié Conforme  
Pour le Président,  
Le Vice-Président délégué,

**Jean-Paul FONTAINE**

# EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 5 FEVRIER 2016

05/02/2016 - 33

Date de la convocation : 29 Janvier 2016. Nombre de membres en exercice : 60. Quorum : 31. Présents : 44. Pouvoirs : 12

Le vendredi 5 Février 2016 à 18 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'est réuni Salle Marceline du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

## **ÉTAIENT PRÉSENTS:**

Mme Nadine MORTELETTE, M. Bruno VANDEVILLE, M. Alain BOULANGER, M. Freddy KACZMAREK, M. Gilles POULAIN, M. Christian DORDAIN, M. Christian COURTECUISSÉ, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, M. Jean-Michel SZATNY, M. Frédéric CHEREAU, M. Daniel SELLIER, Mme Brigitte BONNAFFE-LERICHE, M. Jackie AVENEL, M. Jean-Luc DEVRESSE, Mme Nadia BONY, Mme Françoise PROUVOST, M. Franz QUATREBOEUF, M. Alfred BOULAIN, M. René LEDIEU, M. Lionel BLASSEL, Mme Florence GERARD, M. Alain WALLART, Mme Reine DEFRANCE, M. Jean-Michel MIROIR, M. Didier TASSEL, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Romuald SAENEN, M. Jean-Luc HALLE, M. Jean-Paul FONTAINE, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER, M. Thierry PREIN, M. Alain SEGOND, M. Alain MENSION, Mme Karine SKOTAREK, Mme Cosette MARQUETTE, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, M. Henri JARUGA, M. Patrick MERCIER, Mme Claudine PARNETZKI.

## **EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :**

M. Jean-Claude DHALLUIN (pouvoir à M. Jean-Luc HALLE), Mme Thérèse PARISSEAU (pouvoir à Jean-Michel SZATNY), Mme Monique PARENT (pouvoir à M. Lionel BLASSEL), M. Jean-Jacques PEYRAUD (pouvoir à Mme Reine DEFRANCE), Mme Annie GOUPIL (pouvoir à M. Jean-Michel MIROIR), Mme Nacéra SOLTANI (pouvoir à M. Jean-Paul FONTAINE), M. Martial VANDEWOESTYNE (pouvoir à Mme Caroline SANCHEZ), M. Lionel COURDAVAULT (pouvoir à Mme Cosette MARQUETTE), Mme Johanne MASLET (pouvoir à M. Christophe DUMONT), Mme Fatima LESPAGNOL (pouvoir à M. Henri JARUGA), M. Jean-Pierre STOBIECKI (pouvoir à M. Daniel SELLIER), Mme Annick LOUVION (pouvoir à M. Frédéric CHEREAU).

## **EXCUSÉS :**

Mme Marie-Pascale SALVINO, Mme Avida OULAHCENE, M. Guy CANNIE, M. Dominique RICHARD.

## **ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :**

Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Luc BERNARD, Directeur de l'Archéologie Préventive, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Jean-Jacques HERIN, Directeur du pôle Aménagement, Réseaux et Environnement, M. Ludovic DENNIN, Directeur de l'Assainissement, M. Frédéric FUND, Directeur Eau potable, Mme Frédérique NORMAND, Directrice Voiries-Electricité, M. Guillaume BOUQUET, Contrôleur de Gestion, Mme Claire GOLSE, Directrice du pôle Cohésion Sociale-Habitat, Mme Marie-Martine POIROT, Directrice du pôle Développement Territorial, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du pôle Développement Economique, M. David FRANCOIS, Directeur des Espaces Naturels, Mme Corinne CREQUIT, Responsable Prospective et financements extérieurs, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologies Information Communication.

## **18 – Questions diverses**

### **18.1 – Représentation de la CAD au SCOT – Modification : Election de nouveaux délégués suite à démissions**

La CAD est représentée au Syndicat mixte pour le schéma de cohérence territoriale (SCOT) du Grand Douaisis par les délégués nommés ci-après suivant délibérations du Conseil communautaire du 18/04/2014, 07/07/2014, 13/02/2015 et 16/10/2015 :

<u>Titulaires</u>	<u>Suppléants</u>
Mme Monique PARENT	M. Michel LEBLOND
M. Francis FUSTIN	M. Vincent WANTIER
M. René LEDIEU	M. Philippe HELIN
M. Daniel FOUQUET	Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER
M. Christian POIRET	M. Fabien POIRET
M. Serge LEROY	M. Henri ROBAK
M. Dominique PHILIPPE	M. Philippe LENGLEZ
M. Jean-Marc RENARD	M. Jean-Luc ROGE
M. Clovis PINTIAUX	M. Christian WALLARD
Mme Caroline BIENCOURT	M. Serge PAUQUET
M. Lionel COURDAVAULT	Mme Cosette MARQUETTE
M. Jean-Robert DUBOIS	M. Jean-Luc HALLE
M. Michel CREPIEUX	M. Amrane HAMLAT
Mme Nacéra SOLTANI	M. Jean-Paul FONTAINE
M. Christophe DUMONT	M. Dimitri WIDIEZ
M. Jean-Paul HOURNON	M. Henri JARUGA
M. Claude JASPARD	M. Jean-Jacques PEYRAUD
M. Bruno VENDEVILLE	M. Henri COQUELLE
M. Thierry GOEMINNE	Mme Caroline SANCHEZ
M. Alfred BOULAIN	M. Jean-Luc PEREZ
Mme Marie-Laure MARMOUZET	M. Dominique BAILLEZ
M. Bernard GOULOIS	M. Frédéric GUENEZ
<b>M. Michel FACOMPTE</b>	M. François DEBSKY
M. Thierry FAIDHERBE	M. Christophe WAVRANT
M. Christian DORDAIN	M. Patrick MERCIER
M. Denis DESRUMAUX	Mme Sandrine PONTHEUX
M. Gilles HUMERY	Mme Claudine PARNETZKI
M. Michel DUJARDIN	M. Freddy KACZMAREK
M. Jacques ELIAS	Mme Nadine MORTELETTE
Mme Annie GOUPIL	M. Daniel LEMAIRE
Mme Maryline LUCAS	M. Mohamed LAHSEN
M. Romuald SAENEN	M. Jean-Michel MIROIR
Mme Brigitte BONNAFFE-LERICHE	M. Mohamed KHERAKI
Mme Corinne AMADEI	M. Jackie AVENEL
Mme Annick LOUVION	Mme Solange LAGANGA
M. Jean-Luc DEVRESSE	M. Alain DUPONT
M. Jean-Michel SZATNY	M. Jean-Michel CONVENT
M. Jean-Pierre STOBIECKI	M. Arnaud PIESSET
M. Frédéric CHEREAU	<b>Mme Rahma KOUDAD</b>
M. Daniel SELLIER	M. Salah MEZDOUR

Suite à leurs démissions, il convient de remplacer les représentants nommés ci-après :

- Mme Rhama KOUDAD, suppléante
- M. Michel FACOMPRES, titulaire

Après avis favorable du bureau, il est proposé au Conseil communautaire de procéder à l'élection de nouveaux représentants.

Pour ces élections, le choix de l'organe délibérant de la CAD peut porter sur l'un de ses membres ou sur tout conseiller municipal d'une commune membre, conformément aux dispositions de l'article L5711-1 du CGCT.

Le représentant est élu au scrutin secret et uninominal, à la majorité absolue.

Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

**Au terme de la procédure d'élection, ont été élus à l'unanimité au 1<sup>er</sup> tour :**

- **M. François DEBSKI, représentant titulaire, en remplacement de M. Michel FACOMPRES,**
- **M. Joël MARMIN, représentant suppléant, en remplacement de M. François DEBSKI,**
- **Mme Nadia BONY, représentant suppléant, en remplacement de Mme Rahma KOUDAD.**

(Suivent les signatures)  
Pour Extrait Certifié Conforme  
Pour le Président,  
Le Vice-Président délégué,

**Jean-Paul FONTAINE**

# EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 5 FEVRIER 2016

05/02/2016 - 34

Date de la convocation : 29 Janvier 2016. Nombre de membres en exercice : 60. Quorum : 31. Présents : 44. Pouvoirs : 12

Le vendredi 5 Février 2016 à 18 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'est réuni Salle Marceline du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

## **ÉTAIENT PRÉSENTS:**

Mme Nadine MORTELETTE, M. Bruno VANDEVILLE, M. Alain BOULANGER, M. Freddy KACZMAREK, M. Gilles POULAIN, M. Christian DORDAIN, M. Christian COURTECUISSÉ, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, M. Jean-Michel SZATNY, M. Frédéric CHEREAU, M. Daniel SELLIER, Mme Brigitte BONNAFFE-LERICHE, M. Jackie AVENEL, M. Jean-Luc DEVRESSE, Mme Nadia BONY, Mme Françoise PROUVOST, M. Franz QUATREBOEUF, M. Alfred BOULAIN, M. René LEDIEU, M. Lionel BLASSEL, Mme Florence GERARD, M. Alain WALLART, Mme Reine DEFRANCE, M. Jean-Michel MIROIR, M. Didier TASSEL, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Romuald SAENEN, M. Jean-Luc HALLE, M. Jean-Paul FONTAINE, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER, M. Thierry PREIN, M. Alain SEGOND, M. Alain MENSION, Mme Karine SKOTAREK, Mme Cosette MARQUETTE, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, M. Henri JARUGA, M. Patrick MERCIER, Mme Claudine PARNETZKI.

## **EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :**

M. Jean-Claude DHALLUIN (pouvoir à M. Jean-Luc HALLE), Mme Thérèse PARISSEAU (pouvoir à Jean-Michel SZATNY), Mme Monique PARENT (pouvoir à M. Lionel BLASSEL), M. Jean-Jacques PEYRAUD (pouvoir à Mme Reine DEFRANCE), Mme Annie GOUPIL (pouvoir à M. Jean-Michel MIROIR), Mme Nacéra SOLTANI (pouvoir à M. Jean-Paul FONTAINE), M. Martial VANDEWOESTYNE (pouvoir à Mme Caroline SANCHEZ), M. Lionel COURDAVAULT (pouvoir à Mme Cosette MARQUETTE), Mme Johanne MASLET (pouvoir à M. Christophe DUMONT), Mme Fatima LESPAGNOL (pouvoir à M. Henri JARUGA), M. Jean-Pierre STOBIECKI (pouvoir à M. Daniel SELLIER), Mme Annick LOUVION (pouvoir à M. Frédéric CHEREAU).

## **EXCUSÉS :**

Mme Marie-Pascale SALVINO, Mme Avida OULAHCENE, M. Guy CANNIE, M. Dominique RICHARD.

## **ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :**

Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Luc BERNARD, Directeur de l'Archéologie Préventive, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Jean-Jacques HERIN, Directeur du pôle Aménagement, Réseaux et Environnement, M. Ludovic DENNIN, Directeur de l'Assainissement, M. Frédéric FUND, Directeur Eau potable, Mme Frédérique NORMAND, Directrice Voiries-Electricité, M. Guillaume BOUQUET, Contrôleur de Gestion, Mme Claire GOLSE, Directrice du pôle Cohésion Sociale-Habitat, Mme Marie-Martine POIROT, Directrice du pôle Développement Territorial, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du pôle Développement Economique, M. David FRANCOIS, Directeur des Espaces Naturels, Mme Corinne CREQUIT, Responsable Prospective et financements extérieurs, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologies Information Communication.

## **18 – Questions diverses**

### **18.2 – Représentation de la CAD au SISID – Modification : Election de nouveaux délégués suite à démissions**

La CAD est représentée au Syndicat intercommunal de secours et de lutte contre l'incendie du Douaisis (SISID) par les représentants nommés ci-après suivant délibérations du conseil communautaire du 16/05/2014 et 16/10/2015 :

<u>Titulaires</u>	<u>Suppléants</u>
M. Christian POIRET	M. Maurice PAMART
M. Freddy RAZNY	Mme Pierrette BUCHELET
M. Jean-Louis QUIN	M. Jean-Luc HALLE
M. Michel PEDERENCINO	M. Christian SEIGNIEZ
M. Jean-Marie QUINTARD	Mme Gaëtane LEPREUX
M. Guy BEAUMONT	M. Thierry BOURY
M. Alain SEGOND	Mme Edith BOUREL
M. Fernand BREVART	M. Serge PAUQUET
Mme Florence THULLIER	M. Bernard BARELLE
<b>M. Simon FUDALA</b>	Mme Danièle COLBEAU
M. Patrick CHINA	M. René DRUVENT
M. Gérard DEROULERS	M. Jean-Claude DHALLUIN
M. Bernard RICHARD	M. Laurent ILSKI
M. Jean-Jacques PEYRAUD	M. Thierry FAIDHERBE
M. Claude JASPARD	Mme Véronique PERU
M. Jean-Luc JOUVENET	M. Freddy DELVAL
M. Francis ROBILLIART	M. Christian HATU
M. Robert STREZLECKI	Mme Latifa MAAROUFI
M. David VENDEVILLE	M. Bertrand SIX
Mme Joëlle DESCAMPS- CAYET	M. David TAILLIAR
M. Christophe DUMONT	M. Jean-Claude DESMENEZ
M. Jean-Michel ZABINSKI	M. Jean-Louis POPULAIRE
M. Serge GIBERT	M. Jean-Paul FONTAINE
<b>M. Michel FACOMPRE</b>	Mme Florence GERARD
M. Alfred BOULAIN	Mme Nadine LOBRY
M. Jacques MICHON	M. Dominique RICHARD
Mme Odile HAGE	Mme Brigitte BONNAFFE-LERICHE
M. Jean-Pierre LESAGE	M. Freddy KACZMAREK
Mme Nadine MORTELETTE	M. Jacques ELIAS
Mme Maryline LUCAS	M. Jean-Michel MIROIR
M. Romuald SAENEN	M. Mohamed KHERAKI
Mme Avida OULAHCENE	M. Hocine MAZY
M. Daniel SELLIER	M. Pascal PRETRE
M. Jean-Luc DEVRESSE	M. Jean-Michel LEROY
Mme Nadia BONY	Mme Monique AMGHAR
M. Gilles POULAIN	M. Freddy TURBELIN
M. Enzo MONACHINO	M. Donatien DUCATILLON

Suite à leurs démissions, il convient de remplacer les représentants nommés ci-après :

- M. Simon FUDALA, titulaire
- M. Michel FACOMPRES, titulaire

Après avis favorable du bureau, il est proposé au Conseil communautaire de procéder à l'élection de nouveaux représentants.

Pour ces élections, le choix de l'organe délibérant de la CAD peut porter sur l'un de ses membres ou sur tout conseiller municipal d'une commune membre, conformément aux dispositions de l'article L5711-1 du CGCT.

Le représentant est élu au scrutin secret et uninominal, à la majorité absolue.

Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

**Au terme de la procédure d'élection, ont été élus à l'unanimité au 1<sup>er</sup> tour :**

- **Mme Florence GERARD, représentant titulaire, en remplacement de M. Michel FACOMPRES,**
- **M. Henri COUELLE, représentant suppléant, en remplacement de Mme Florence GERARD,**
- **Mme Gaëtane LEPREUX, représentant titulaire, en remplacement de M. Simon FUDALA,**
- **M. Christian COURTECUISSÉ, représentant suppléant, en remplacement de Mme Gaëtane LEPREUX.**

(Suivent les signatures)  
Pour Extrait Certifié Conforme  
Pour le Président,  
Le Vice-Président délégué,

**Jean-Paul FONTAINE**

# EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 5 FEVRIER 2016

05/02/2016 - 35

Date de la convocation : 29 Janvier 2016. Nombre de membres en exercice : 60. Quorum : 31. Présents : 44. Pouvoirs : 12

Le vendredi 5 Février 2016 à 18 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'est réuni Salle Marceline du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

## **ÉTAIENT PRÉSENTS:**

Mme Nadine MORTELETTE, M. Bruno VANDEVILLE, M. Alain BOULANGER, M. Freddy KACZMAREK, M. Gilles POULAIN, M. Christian DORDAIN, M. Christian COURTECUISSÉ, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, M. Jean-Michel SZATNY, M. Frédéric CHEREAU, M. Daniel SELLIER, Mme Brigitte BONNAFFE-LERICHE, M. Jackie AVENEL, M. Jean-Luc DEVRESSE, Mme Nadia BONY, Mme Françoise PROUVOST, M. Franz QUATREBOEUF, M. Alfred BOULAIN, M. René LEDIEU, M. Lionel BLASSEL, Mme Florence GERARD, M. Alain WALLART, Mme Reine DEFRANCE, M. Jean-Michel MIROIR, M. Didier TASSEL, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Romuald SAENEN, M. Jean-Luc HALLE, M. Jean-Paul FONTAINE, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER, M. Thierry PREIN, M. Alain SEGOND, M. Alain MENSION, Mme Karine SKOTAREK, Mme Cosette MARQUETTE, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, M. Henri JARUGA, M. Patrick MERCIER, Mme Claudine PARNETZKI.

## **EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :**

M. Jean-Claude DHALLUIN (pouvoir à M. Jean-Luc HALLE), Mme Thérèse PARISSEAU (pouvoir à Jean-Michel SZATNY), Mme Monique PARENT (pouvoir à M. Lionel BLASSEL), M. Jean-Jacques PEYRAUD (pouvoir à Mme Reine DEFRANCE), Mme Annie GOUPIL (pouvoir à M. Jean-Michel MIROIR), Mme Nacéra SOLTANI (pouvoir à M. Jean-Paul FONTAINE), M. Martial VANDEWOESTYNE (pouvoir à Mme Caroline SANCHEZ), M. Lionel COURDAVAULT (pouvoir à Mme Cosette MARQUETTE), Mme Johanne MASCLET (pouvoir à M. Christophe DUMONT), Mme Fatima LESPAGNOL (pouvoir à M. Henri JARUGA), M. Jean-Pierre STOBIECKI (pouvoir à M. Daniel SELLIER), Mme Annick LOUVION (pouvoir à M. Frédéric CHEREAU).

## **EXCUSÉS :**

Mme Marie-Pascale SALVINO, Mme Avida OULAHCENE, M. Guy CANNIE, M. Dominique RICHARD.

## **ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :**

Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Luc BERNARD, Directeur de l'Archéologie Préventive, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Jean-Jacques HERIN, Directeur du pôle Aménagement, Réseaux et Environnement, M. Ludovic DENNIN, Directeur de l'Assainissement, M. Frédéric FUND, Directeur Eau potable, Mme Frédérique NORMAND, Directrice Voiries-Electricité, M. Guillaume BOUQUET, Contrôleur de Gestion, Mme Claire GOLSE, Directrice du pôle Cohésion Sociale-Habitat, Mme Marie-Martine POIROT, Directrice du pôle Développement Territorial, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du pôle Développement Economique, M. David FRANCOIS, Directeur des Espaces Naturels, Mme Corinne CREQUIT, Responsable Prospective et financements extérieurs, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologies Information Communication.

## **18 – Questions diverses**

### **18.3 – Représentation de la CAD au SMTD – Modification : Election de nouveaux délégués suite à démissions**



La CAD est représentée au Syndicat Mixte des transports du Douaisis (SMTD) par les délégués nommés ci-après suivant délibérations du Conseil communautaire du 18/04/2014, 26/09/2014 et 16/10/2015.

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
M. Damien FRENOY	M. Gérard DEROULERS
Mme Marylise FENAIN	<b>M. Jean-Claude COQUIDE</b>
M. Didier TASSEL	M. Jean-Marc RENARD
M. Francis FUSTIN	Mme Patricia DENIZE
M. Jean-Claude DHALLUIN	Mme Brigitte WIDIEZ-GUYOT
M. Alain SEGOND	Mme Caroline BIENCOURT
M. Michel LEBLOND	Mme Natacha BROUCK
Mme Colette CAPA	Mme Anna LEARDI
M. Jacques LECLERCQ	M. Laurent ILSKI
M. Bernard OLIVIER	M. Bernard BARELLE
M. Christian HATU	M. Thierry GOEMINNE
M. Joël THOREZ	M. Patrick MERCIER
M. Robert STREZLECKI	M. Jean-Jacques PEYRAUD
M. Didier CARREZ	M. Henri JARUGA
M. Christophe DUMONT	M. Pascal DAMBRIN
<b>M. Michel FACOMPRE</b>	M. Henri COQUELLE
M. Henri DERASSE	M. Christian DORDAIN
M. Alain KLEE	Mme Nacéra SOLTANI
M. Thierry FAIDHERBE	Mme Reine DEFRANCE
M. Denis LAMY	M. Jean-Baptiste MORTREUX
M. Jean-Michel MIROIR	Mme Marie-Pascale SALVINO
Mme Maryline LUCAS	M. Freddy KACZMAREK
M. Jacques ELIAS	Mme Isabelle LESTIENNE
M. Dominique RICHARD	M. Jacques MICHON
M. Romuald SAENEN	Mme Odile HAGE
Mme Véronique LEGRAND	M. Bruno BARCA
M. Jean-Luc DEVRESSE	M. Jean-Marie DUPIRE
Mme Nadia BONY	Mme Corinne AMADEI
M. Arnaud PIESSET	Mme Avida OULAHCENE
M. Jean-Michel SZATNY	Mme Claudine HOUDET
M. Frédéric CHEREAU	M. Hocine MAZY

Suite à leurs démissions, il convient de remplacer les représentants nommés ci-après :

- M. Michel FACOMPRE, titulaire
- M. Jean-Claude COQUIDE, suppléant

Après avis favorable du bureau, il est proposé au Conseil communautaire de procéder à l'élection de nouveaux représentants.

Pour ces élections, le choix de l'organe délibérant de la CAD peut porter sur l'un de ses membres ou sur tout conseiller municipal d'une commune membre, conformément aux dispositions de l'article L5711-1 du CGCT.

Le représentant est élu au scrutin secret et uninominal, à la majorité absolue.

Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

**Au terme de la procédure d'élection, ont été élus à l'unanimité au 1<sup>er</sup> tour :**

- **M. Henri COUELLE, représentant titulaire, en remplacement de M. Michel FACOMPRE,**
- **M. François DEBSKI, représentant suppléant, en remplacement de M. Henri COUELLE,**
- **M. Pascal GEORGE, représentant suppléant, en remplacement de M. Jean-Claude COQUIDE.**

(Suivent les signatures)  
Pour Extrait Certifié Conforme  
Pour le Président,  
Le Vice-Président délégué,

**Jean-Paul FONTAINE**

# EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 5 FEVRIER 2016

05/02/2016 - 36

Date de la convocation : 29 Janvier 2016. Nombre de membres en exercice : 60. Quorum : 31. Présents : 44. Pouvoirs : 12

Le vendredi 5 Février 2016 à 18 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'est réuni Salle Marceline du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

## **ÉTAIENT PRÉSENTS:**

Mme Nadine MORTELETTE, M. Bruno VANDEVILLE, M. Alain BOULANGER, M. Freddy KACZMAREK, M. Gilles POULAIN, M. Christian DORDAIN, M. Christian COURTECUISSÉ, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, M. Jean-Michel SZATNY, M. Frédéric CHEREAU, M. Daniel SELLIER, Mme Brigitte BONNAFFE-LERICHE, M. Jackie AVENEL, M. Jean-Luc DEVRESSE, Mme Nadia BONY, Mme Françoise PROUVOST, M. Franz QUATREBOEUF, M. Alfred BOULAIN, M. René LEDIEU, M. Lionel BLASSEL, Mme Florence GERARD, M. Alain WALLART, Mme Reine DEFRANCE, M. Jean-Michel MIROIR, M. Didier TASSEL, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Romuald SAENEN, M. Jean-Luc HALLE, M. Jean-Paul FONTAINE, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER, M. Thierry PREIN, M. Alain SEGOND, M. Alain MENSION, Mme Karine SKOTAREK, Mme Cosette MARQUETTE, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, M. Henri JARUGA, M. Patrick MERCIER, Mme Claudine PARNETZKI.

## **EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :**

M. Jean-Claude DHALLUIN (pouvoir à M. Jean-Luc HALLE), Mme Thérèse PARISSEAU (pouvoir à Jean-Michel SZATNY), Mme Monique PARENT (pouvoir à M. Lionel BLASSEL), M. Jean-Jacques PEYRAUD (pouvoir à Mme Reine DEFRANCE), Mme Annie GOUPIL (pouvoir à M. Jean-Michel MIROIR), Mme Nacéra SOLTANI (pouvoir à M. Jean-Paul FONTAINE), M. Martial VANDEWOESTYNE (pouvoir à Mme Caroline SANCHEZ), M. Lionel COURDAVAULT (pouvoir à Mme Cosette MARQUETTE), Mme Johanne MASCLET (pouvoir à M. Christophe DUMONT), Mme Fatima LESPAGNOL (pouvoir à M. Henri JARUGA), M. Jean-Pierre STOBIECKI (pouvoir à M. Daniel SELLIER), Mme Annick LOUVION (pouvoir à M. Frédéric CHEREAU).

## **EXCUSÉS :**

Mme Marie-Pascale SALVINO, Mme Avida OULAHCENE, M. Guy CANNIE, M. Dominique RICHARD.

## **ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :**

Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Luc BERNARD, Directeur de l'Archéologie Préventive, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Jean-Jacques HERIN, Directeur du pôle Aménagement, Réseaux et Environnement, M. Ludovic DENNIN, Directeur de l'Assainissement, M. Frédéric FUND, Directeur Eau potable, Mme Frédérique NORMAND, Directrice Voiries-Electricité, M. Guillaume BOUQUET, Contrôleur de Gestion, Mme Claire GOLSE, Directrice du pôle Cohésion Sociale-Habitat, Mme Marie-Martine POIROT, Directrice du pôle Développement Territorial, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du pôle Développement Economique, M. David FRANCOIS, Directeur des Espaces Naturels, Mme Corinne CREQUIT, Responsable Prospective et financements extérieurs, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologies Information Communication.

## **18 – Questions diverses**

### **18.4 – Représentation de la CAD au SIDEN SIAN – Modification : Election d'un nouveau délégué suite à démission**

La CAD adhère au SIDEN SIAN avec transfert de la compétence Eau potable « Distribution d'eau destinée à la consommation humaine » sur le territoire des communes de : ANHIERS, ARLEUX, AUBY, BRUNEMONT, BUGNICOURT, CANTIN, CUINCY, ERCHIN, ESQUERCHIN, ESTREES, FAUMONT, FECHAIN, FERIN, FLINES LEZ RACHES, GOEULZIN, GUESNAIN, HAMEL, LALLAING, LAMBRES LEZ DOUAI, LAUWIN PLANQUE, LECLUSE, MARCQ EN OSTREVENT, RACHES, RAIMBEAUCOURT, ROOST WARENDIN, ROUCOURT, VILLERS AU TERTRE

Pour cette compétence, la CAD est représentée au SIDEN SIAN par les 6 délégués nommés ci-après suivant délibération du conseil communautaire du 18/04/2014 :

- M. Marcel LEMAIRE
- M. Serge PAUQUET
- **M. Michel FACOMPRES**
- M. Christian HATU
- M. Michel DUJARDIN
- Mme Annie GOUPIL

Suite à sa démission, il convient de remplacer M. Michel FACOMPRES.

Après avis favorable du bureau, il est proposé au Conseil communautaire de procéder à l'élection d'un nouveau représentant.

Pour cette élection, le choix de l'organe délibérant de la CAD peut porter sur l'un de ses membres ou sur tout conseiller municipal d'une commune membre, conformément aux dispositions de l'article L5711-1 du CGCT.

Le représentant est élu au scrutin secret et uninominal, à la majorité absolue.

Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

**Au terme de la procédure d'élection, a été élu à l'unanimité au 1<sup>er</sup> tour :  
M. François DEBSKI.**

(Suivent les signatures)  
Pour Extrait Certifié Conforme  
Pour le Président,  
Le Vice-Président délégué,

**Jean-Paul FONTAINE**

# EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 5 FEVRIER 2016

05/02/2016 - 37

Date de la convocation : 29 Janvier 2016. Nombre de membres en exercice : 60. Quorum : 31. Présents : 44. Pouvoirs : 12

Le vendredi 5 Février 2016 à 18 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'est réuni Salle Marceline du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

## **ÉTAIENT PRÉSENTS:**

Mme Nadine MORTELETTE, M. Bruno VANDEVILLE, M. Alain BOULANGER, M. Freddy KACZMAREK, M. Gilles POULAIN, M. Christian DORDAIN, M. Christian COURTECUISSÉ, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, M. Jean-Michel SZATNY, M. Frédéric CHEREAU, M. Daniel SELLIER, Mme Brigitte BONNAFFE-LERICHE, M. Jackie AVENEL, M. Jean-Luc DEVRESSE, Mme Nadia BONY, Mme Françoise PROUVOST, M. Franz QUATREBOEUF, M. Alfred BOULAIN, M. René LEDIEU, M. Lionel BLASSEL, Mme Florence GERARD, M. Alain WALLART, Mme Reine DEFRANCE, M. Jean-Michel MIROIR, M. Didier TASSEL, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Romuald SAENEN, M. Jean-Luc HALLE, M. Jean-Paul FONTAINE, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER, M. Thierry PREIN, M. Alain SEGOND, M. Alain MENSION, Mme Karine SKOTAREK, Mme Cosette MARQUETTE, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, M. Henri JARUGA, M. Patrick MERCIER, Mme Claudine PARNETZKI.

## **EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :**

M. Jean-Claude DHALLUIN (pouvoir à M. Jean-Luc HALLE), Mme Thérèse PARISSEAU (pouvoir à Jean-Michel SZATNY), Mme Monique PARENT (pouvoir à M. Lionel BLASSEL), M. Jean-Jacques PEYRAUD (pouvoir à Mme Reine DEFRANCE), Mme Annie GOUPIL (pouvoir à M. Jean-Michel MIROIR), Mme Nacéra SOLTANI (pouvoir à M. Jean-Paul FONTAINE), M. Martial VANDEWOESTYNE (pouvoir à Mme Caroline SANCHEZ), M. Lionel COURDAVAULT (pouvoir à Mme Cosette MARQUETTE), Mme Johanne MASCLET (pouvoir à M. Christophe DUMONT), Mme Fatima LESPAGNOL (pouvoir à M. Henri JARUGA), M. Jean-Pierre STOBIECKI (pouvoir à M. Daniel SELLIER), Mme Annick LOUVION (pouvoir à M. Frédéric CHEREAU).

## **EXCUSÉS :**

Mme Marie-Pascale SALVINO, Mme Avida OULAHCENE, M. Guy CANNIE, M. Dominique RICHARD.

## **ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :**

Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Luc BERNARD, Directeur de l'Archéologie Préventive, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Jean-Jacques HERIN, Directeur du pôle Aménagement, Réseaux et Environnement, M. Ludovic DENNIN, Directeur de l'Assainissement, M. Frédéric FUND, Directeur Eau potable, Mme Frédérique NORMAND, Directrice Voiries-Electricité, M. Guillaume BOUQUET, Contrôleur de Gestion, Mme Claire GOLSE, Directrice du pôle Cohésion Sociale-Habitat, Mme Marie-Martine POIROT, Directrice du pôle Développement Territorial, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du pôle Développement Economique, M. David FRANCOIS, Directeur des Espaces Naturels, Mme Corinne CREQUIT, Responsable Prospective et financements extérieurs, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologies Information Communication.

## **18 – Questions diverses**

### **18.5 – Représentation de la CAD au SYMEVAD – Modification : Election d'un nouveau délégué suite à démission**

La CAD est représentée au SYMEVAD (Syndicat mixte d'élimination et de valorisation des déchets des communautés d'agglomération du Douaisis, d'Hénin-Carvin et de la communauté de communes Osartis) par les représentants nommés ci-après suivant délibérations du conseil communautaire du 18/04/2014 et 29/05/2015.

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
M. Jean-Claude DHALLUIN	M. Christian COURTECUISSÉ
M. Didier TASSEL	M. Pascal GEORGE
M. Lionel BLASSEL	M. Francis FUSTIN
<b>Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER</b>	M. Alain WALLART
M. Jean-Jacques PEYRAUD	M. Alain FIQUET
M. Patrick MERCIER	M. Alfred BOULAIN
M. Martial VANDEWOESTYNE	M. Bernard GOULOIS
M. Jackie AVENEL	Mme Anne-Josèphe RIFFELAERE
M. Gilles POULAIN	Mme Claudine HOUDET
M. Jean-Paul COPIN	M. Romuald SAENEN
M. Jacques ELIAS	M. Jean-Pierre ZYMELHA
M. Henri COQUELLE	M. François DEBSKI

Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER a souhaité mettre fin à son mandat de représentation au sein du SYMEVAD.

Après avis favorable du bureau, il sera par conséquent proposé au Conseil communautaire de procéder à l'élection d'un nouveau représentant.

Pour cette élection, le choix de l'organe délibérant de la CAD peut porter sur l'un de ses membres ou sur tout conseiller municipal d'une commune membre, conformément aux dispositions de l'article L5711-1 du CGCT.

Le représentant est élu au scrutin secret et uninominal, à la majorité absolue.

Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

**Au terme de la procédure d'élection, ont été élus à l'unanimité au 1<sup>er</sup> tour :**

- **M. Alain WALLART, représentant titulaire, en remplacement de Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER,**
- **M. Thierry PREIN, représentant suppléant, en remplacement de M. Alain WALLART.**

(Suivent les signatures)  
Pour Extrait Certifié Conforme  
Pour le Président,  
Le Vice-Président délégué,

**Jean-Paul FONTAINE**

# EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 5 FEVRIER 2016

05/02/2016 - 38

Date de la convocation : 29 Janvier 2016. Nombre de membres en exercice : 60. Quorum : 31. Présents : 44. Pouvoirs : 12

Le vendredi 5 Février 2016 à 18 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'est réuni Salle Marceline du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

## ÉTAIENT PRÉSENTS:

Mme Nadine MORTELETTE, M. Bruno VANDEVILLE, M. Alain BOULANGER, M. Freddy KACZMAREK, M. Gilles POULAIN, M. Christian DORDAIN, M. Christian COURTECUISSÉ, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, M. Jean-Michel SZATNY, M. Frédéric CHEREAU, M. Daniel SELLIER, Mme Brigitte BONNAFFE-LERICHE, M. Jackie AVENEL, M. Jean-Luc DEVRESSE, Mme Nadia BONY, Mme Françoise PROUVOST, M. Franz QUATREBOEUF, M. Alfred BOULAIN, M. René LEDIEU, M. Lionel BLASSEL, Mme Florence GERARD, M. Alain WALLART, Mme Reine DEFRANCE, M. Jean-Michel MIROIR, M. Didier TASSEL, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Romuald SAENEN, M. Jean-Luc HALLE, M. Jean-Paul FONTAINE, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER, M. Thierry PREIN, M. Alain SEGOND, M. Alain MENSION, Mme Karine SKOTAREK, Mme Cosette MARQUETTE, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, M. Henri JARUGA, M. Patrick MERCIER, Mme Claudine PARNETZKI.

## EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Jean-Claude DHALLUIN (pouvoir à M. Jean-Luc HALLE), Mme Thérèse PARISSEAU (pouvoir à Jean-Michel SZATNY), Mme Monique PARENT (pouvoir à M. Lionel BLASSEL), M. Jean-Jacques PEYRAUD (pouvoir à Mme Reine DEFRANCE), Mme Annie GOUPIL (pouvoir à M. Jean-Michel MIROIR), Mme Nacéra SOLTANI (pouvoir à M. Jean-Paul FONTAINE), M. Martial VANDEWOESTYNE (pouvoir à Mme Caroline SANCHEZ), M. Lionel COURDAVAULT (pouvoir à Mme Cosette MARQUETTE), Mme Johanne MASLET (pouvoir à M. Christophe DUMONT), Mme Fatima LESPAGNOL (pouvoir à M. Henri JARUGA), M. Jean-Pierre STOBIECKI (pouvoir à M. Daniel SELLIER), Mme Annick LOUVION (pouvoir à M. Frédéric CHEREAU).

## EXCUSÉS :

Mme Marie-Pascale SALVINO, Mme Avida OULAHCENE, M. Guy CANNIE, M. Dominique RICHARD.

## ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :

Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Luc BERNARD, Directeur de l'Archéologie Préventive, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Jean-Jacques HERIN, Directeur du pôle Aménagement, Réseaux et Environnement, M. Ludovic DENNIN, Directeur de l'Assainissement, M. Frédéric FUND, Directeur Eau potable, Mme Frédérique NORMAND, Directrice Voiries-Electricité, M. Guillaume BOUQUET, Contrôleur de Gestion, Mme Claire GOLSE, Directrice du pôle Cohésion Sociale-Habitat, Mme Marie-Martine POIROT, Directrice du pôle Développement Territorial, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du pôle Développement Economique, M. David FRANCOIS, Directeur des Espaces Naturels, Mme Corinne CREQUIT, Responsable Prospective et financements extérieurs, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologies Information Communication.

## **18 – Questions diverses**

### **18.6 – Représentation de la CAD à la Société des Transports de l'Arrondissement (STAD) – Modification : Election d'un nouveau délégué suite à démission**

M. Michel FACOMPRES a été désigné par le Conseil communautaire pour représenter la CAD au sein de la Société des Transports de l'Arrondissement (STAD) suivant délibération en date du 07/07/2014.

Etant donné que M. Michel FACOMPRES n'exerce plus ce mandat de représentation depuis sa démission du Conseil communautaire, il convient, après avis favorable du bureau, de proposer au Conseil communautaire de désigner un nouveau représentant.

Cette désignation se fait dans les conditions de droit commun présidant aux délibérations du conseil, à la majorité absolue des suffrages exprimés et à bulletin secret. Le conseil peut décider à l'unanimité de ne pas procéder au vote à bulletin secret dans le cadre de cette désignation.

**Le conseil communautaire,**

**DECIDE à l'unanimité, suivant les dispositions prévues à l'article L 2121-21 du CGCT, de ne pas procéder au vote au scrutin secret pour la désignation à opérer puis ELIT à l'unanimité M. Christian DORDAIN pour représenter la CAD au sein de la Société des Transports de l'Arrondissement (STAD).**

(Suivent les signatures)  
Pour Extrait Certifié Conforme  
Pour le Président,  
Le Vice-Président délégué,

**Jean-Paul FONTAINE**